GUIDE-INDICATEUR

DE

VICHY

ET SES ENVIRONS

CONTENANT 74

CARTE ET PLAN DE VICHY

ET ILLUSTRÉ DE VIGNETTES.

BIBLIOTHÈQUE
des Sciences médicales
DE VICHY
N° 189

ÉDITÉ PAR BERNE, LIBRAIRE,
A VICHY.

—

1860.

N 526857-S
114916

Vichy : guide : 1860
Double
SH
V10 910.2
GV1

GUIDE-INDICATEUR

DE

VICHY.

Cures thermales xx France Vichy (Allier) xx guides, manuels etc
Vichy (Allier) xx Cartes
PL
Vichy (Allier) xx Guides
Vichy (Allier ; region) xx guides

CUSSET

IMPRIMERIE DE MADAME JOURDAIN, PLACE DE L'HOPITAL.

GUIDE-INDICATEUR

DE

VICHY

ET SES ENVIRONS

CONTENANT 74

CARTE ET PLAN DE VICHY

ET ILLUSTRÉ DE VIGNETTES.

BIBLIOTHÈQUE
des Sciences médicales
DE VICHY
N° 189

ÉDITÉ PAR BERNE, LIBRAIRE,
A VICHY.

—

1860.

N 526857-S
114916

AUX LECTEURS.

Après avoir feuilleté les nombreux ouvrages qui, sous le titre de *Guide dans Vichy et ses environs* sont appelés à servir de cicérone aux étrangers, et après en avoir examiné le contenu, on a lieu d'être surpris d'y trouver une uniformité des plus monotones. On dirait, à voir les étroites limites que les auteurs de ces ouvrages ont tracées, qu'au delà de cette circonscription, rien ne mérite la visite des amateurs des beaux sites, qu'ils soient artistes ou touristes. Cette parcimonie frustre à la fois le pays et les indigènes qui l'habitent, du pélerinage qu'y feraient ces touristes, et je pourrais même dire qu'elle va jusqu'à laisser ignorées des contrées qui, par l'examen minutieux des monuments qu'elles contiennent, fourniraient à l'histoire de la patrie, les sujets de quelques pages palpitantes d'intérêt sur les époques Celto-Gauloises, matériaux que la marche de vingt siècles a rendus si rares et par cela si précieux.

Sans vouloir nous permettre de critiquer ces différents ouvrages, l'opuscule que nous offrons au public a pour but de détruire, autant qu'il nous sera possible de le faire, cette monotonie en élargissant son cadre et en y joignant une carte conductrice pour faciliter le parcours des contrées sur lesquelles nous donnerons quelques faits historiques qui les auront eues pour théâtre. Nous inscrirons sur chaque principale route le chiffre kilométral du point le plus éloigné dans son éloignement avec Vichy, point sur lequel viendront converger ces routes. Nous ajouterons encore un changement dans cet opuscule, ce sera celui de nous dispenser de conduire, pour ainsi dire par la main, MM. les buveurs, dans le but de leur indiquer le bon ou le mauvais côté, qu'en voyageant, tout étranger est appelé à supporter, soit pour le gîte qui lui convient, soit pour l'acquisition des objets divers qui pourraient lui être nécessaires. Ce bon et ce mauvais côté n'existent-ils pas ailleurs comme à Vichy? Nous comprenons toute la valeur de ces avis officieux, pour le temps où Mme de Sévigné honorait de sa présence les eaux thermales de Vichy, temps où, disait-elle, on avait *une paire de poulets pour trois sous*. Mais, autant, sur ce genre de denrées et de toutes autres, les prix sont changés, autant le sont les usages, surtout pour ce qui concerne les voyages et les inconvénients qui en sont inséparables. Ce serait donc avoir une sollicitude à la don Bartholo que de renouveler en plein XIXe siècle ces sortes d'avis ; car, à quelques exceptions près, les nombreux buveurs et baigneurs qui se rendent à Vichy,

n'en sont pas à leurs coups d'essais pour les voyages, et comme ce qui se passe dans cette ville de plaisance se passe partout ailleurs, ce serait là, il nous semble, que se renouvellerait *la précaution inutile.*

Ce que nous ferons cependant, ce sera d'indiquer sur une feuille spécialement réservée aux annonces, les hôtels, et ils sont nombreux, où les maîtres offrent à l'envi, aux voyageurs, buveurs et autres, leurs soins et leurs prévenances, ainsi que les prix réclamés pour le passage de la saison dans ces hôtels; à ce chiffre seul, chaque lecteur accordera sa préférence. Nous avons cru même, aller au-devant des goûts des étrangers, en donnant le dessin de ces principaux hôtels, afin que leur entourage aide encore à fixer plus irrévocablement le choix que l'on se propose de faire. Les magasins où se trouvent tous les objets utiles et agréables, les voitures et montures de tout genre pour promenade, les diligences y auront également une place.

Quant aux courses que nous nous proposons de faire faire à MM. les touristes, elles seront divisées comme suit: 1° la visite de Vichy et celles de ses sources; 2° promenade à la Montagne Verte et au château de Charmeil, près Vichy, la source de Vesse; 3° promenade aux châteaux de Randan et de Maulmont, la source d'Haute-rive; 4° promenade et voyage à Abrest, à St-Yorre, à Chateldon, à Thiers, au Montoncel, au hameau des Pions, au rocher St-Vincent, à la source des Fées, à Ferrières, à la grotte des Fées, aux ruines de Mont-Gilbert, au château de Chappe, à la petite montagne de

Cortine, près le bourg du Mayet-de-Montagne, ce bourg lui-même, les ruines de Mont-Peyroux, l'Ardoisière, le Gour-Saillant, le château de Busset, les ruines du château de Chaussin et la côte St-Amand, 5e l'allée des Dames, Cusset, ses sources et ses curiosités, le château de la Motte, près cette ville, les rives du Sichon, les ruines du château de Crispat, le Saut de la Chèvre, le Casino et les justices, les ruines du château de Mont-Clar, la fontaine des Sarrasins, le puits du Diable, la vallée du Jolan dite des Malavaux, les rives de ce ruisseau jusqu'à son confluent dans le Sichon, enfin la rentrée à Vichy par la route impériale pour aller visiter le musée Chauvet.

Après avoir parcouru cette circonscription territoriale où gisent, çà et là, des monuments gaulois, gallo-romains, féodaux et modernes ; après avoir examiné attentivement les incomparables points de vue qui y abondent ; après avoir suivi les nombreuses sinuosités des cours d'eau qui fertilisent des vallées ravissantes ; après avoir enfin étudié les diverses propriétés de ce sol privilégié, nous doutons que nos lecteurs ne nous sachent pas gré de les avoir conduits dans tous ces lieux enchanteurs de la visite desquels ils rapporteront : instruction, souvenirs agréables et surtout une riche santé. Car l'air vif et embaumé de ces délicieuses contrées, l'ascension des collines et des montagnes aux sommets desquelles les Gaulois avaient établis les temples de leurs dieux, forcent à un exercice qui, en procurant l'appétit le plus

naturel, constitue en même temps la consolidation de la plus parfaite santé.

Puisse la sollicitude que nous avons apportée dans la recherche des documents historiques qui font partie des lieux que nous venons de désigner, nous valoir de la part de nos lecteurs, un bienveillant souvenir qui, en nous dédommageant des peines que ces recherches nous ont occasionnées, nous encourage à continuer l'œuvre que, non sans entraves, nous poursuivons, celle de la publication qui a pour titre : *la France, par cantons et par communes*, que nous leur recommandons.

T. OGIER.

TOPOGRA
de

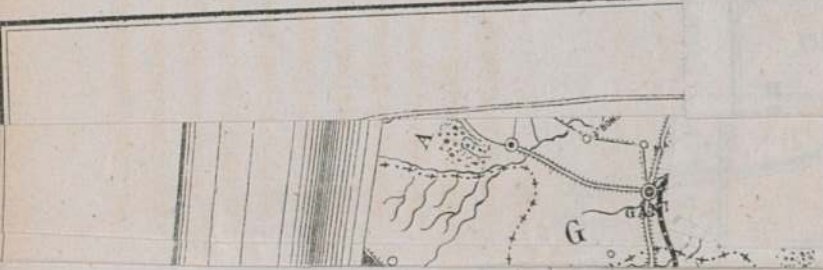

TOPOGRAPHIE DES PROMENADES
de VICHY et ses Environs.

DRESSÉ PAR G. L. JONKAERT

Lith. Dr Cormond, Paris.

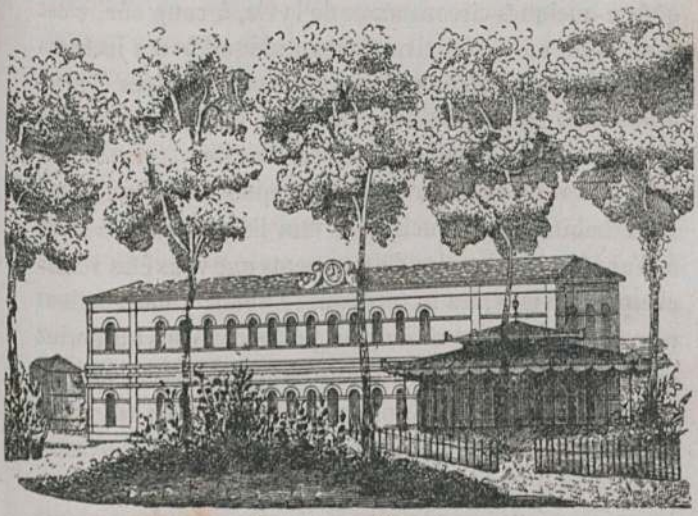

Établissement Thermal.

VISITE DE VICHY

DE SES SOURCES ET DE SES MONUMENTS

Il nous souvient d'avoir lu quelque part, qu'il fallait pour bien posséder la logique des temps, que les hommes fussent vêtus d'un costume dont la forme appartînt au siècle dans lequel ils vivent, de même que leurs habitations et les choses réservées à leurs besoins portassent le cachet de ce siècle. Si cette réflexion, très-vraie, dans le sens surtout que lui a donné son auteur, doit être appli-

quée à quelques circonstances de la vie, à coup sûr, c'est dans celle où un écrivain communique à ses lecteurs quelques-unes de ces pensées, qui sont appelées à produire dans leur esprit des souvenirs instructifs ou des distractions agréables. A quoi servirait donc, chers lecteurs, de vous arracher, pour quelques mois, aux travaux habituels auxquels vous êtes liés pendant le reste de l'année ; si parmi les délassements que vous êtes venus chercher à Vichy, les lectures que l'on vous y offre étaient composées de sujets sérieux ou profonds? Vous quitteriez les travaux fatigants pour votre esprit, ajournés jusqu'à la fin de la belle saison, pour recommencer ici ces laborieuses journées à apprendre ou étudier de nouveaux sujets, il est vrai, mais susceptibles de vous procurer les mêmes fatigues, de vous faire éprouver les mêmes inconvénients que vous avez soufferts dans votre intérieur domestique. C'est donc ici le cas, de la part de l'écrivain, de se renfermer dans le sens de la réflexion que nous avons écrite ci-dessus, c'est-à-dire que, venant à Vichy pour réclamer à la richesse minéralogique de ses Eaux le rétablissement de votre santé ; et à sa magnifique ceinture topographique, l'air embaumé et les distractions qui doivent concourir à ce rétablissement ; rien de trop grave, rien de trop sérieux, ne doit vous être utile, pas même agréable.

D'ailleurs, c'est surtout à notre époque que le destin des livres doit être tourné au gré de la mode qui passe et du vent qui souffle. La vie que l'on se fait, est parcourue avec tant de vitesse, qu'à peine on a le temps de

regarder en arrière. Un illustre romancier abondant dans ce sens, ne dit-il pas que : l'antique démon de la perfection ne sollicite plus assez les écrivains contemporains, pour qu'ils songent à revêtir d'une forme plus parfaite une œuvre d'ailleurs favorablement accueillie. Afin de mériter que cet opuscule jouisse de cet honneur, nous allons donc essayer, chers lecteurs, à vous servir de cicérone pour vous guider dans ce Vichy tant, et à si juste titre, renommé et surtout dans ses incomparables environs.

Pourquoi ferions-nous, à l'exemple de tous les historiens qui ont écrit sur ces contrées, une division pour les villes de Vichy ancienne et moderne ? pourquoi qualifierions-nous l'une de ces parties, ou plutôt la ville elle-même, de ville *triste, maussade, sale et mal pavée,* comme par réclame on semble être convenu de le faire ; et l'autre *belle, coquette, propre, riche et joyeuse, gracieusement couchée au bord du fleuve, la tête parée des fleurs de ses prairies ?* Toutes les villes anciennes n'ont-elles pas essayé de sortir de leur étroite enceinte murée, pour se répandre dans ceux de leurs environs qui pouvaient leur permettre de s'établir avec tout le luxe de goût que le XIXe siècle a fait naître. A cette nécessité généralement reconnue, la ville de Vichy pouvait-elle faire autrement, quand les eaux qui font sa renommée et sa richesse sourdent hors de son ancienne circonscription murale ? Quoiqu'il en soit, l'origine de cette ville se perd dans la nuit des temps. Le nom d'*Aquæ Calidæ* que les tables théodosiennes lui donnent, et le

passage de l'Allier à Vichy par Jules César, semblent suffisamment prouver que cette ville existait à l'époque de la conquête que ce peuple roi fit de toute la Gaule. D'ailleurs des découvertes faites dans le sol qui environne à l'est et au nord-est de cette ville sont encore des preuves irrécusables de cette antique origine.

Cependant, quelques historiens voulant décomposer le nom de Vichy, et utiliser cette décomposition au profit des principes de la langue Celtique, ont cru y reconnaître une étymologie qui reculerait de plusieurs siècles cette origine, en la trouvant dans le mot Gwych ou Wych, qui signifie force et vertu, et y ou i qui veut dire eau. Sans méconnaître toute la valeur de ces lettres réunies pour former un nom, nous croyons que des probabilités plus monumentales donneraient gain de cause à ces linguistes, c'est ce que nous avons essayé de prouver dans l'aperçu que nous avons publié sur l'arrondissement de Lapalisse, où l'on pourra voir le développement que nous donnons à cette pensée.

Nous venons de le dire; la résidence des Romains dans Vichy est incontestable; mais de nos jours, pas plus que dans les siècles précédents, aucun monument, aucune construction de cette époque, ne sont venus, comme en tant d'autres villes, attester par leurs formes ou leurs spécialités, l'importance que la ville pouvait avoir; seulement le vaste champ aux conjectures a permis d'augurer que l'attrait des Eaux thermales recherchées avec amour par ce peuple, pouvait faire admettre qu'il avait fait de Vichy une ville de plaisance; et qu'elle

avait dû être traitée, par ses constructions et sa vaste étendue, de manière à répondre à ce titre fastueux. Les diverses invasions des barbares, qui vinrent tour-à-tour dans ces contrées, comme en tant d'autres, promener les ravages, la dévastation et la mort ; ces hordes d'hommes sanguinaires ne durent pas épargner les monuments plus qu'ils n'épargnaient les hommes ; ce serait à cette seule cause que l'on pourrait attribuer leur disparition de la surface du sol, sur lequel quelques temps auparavant ils étalaient leur orgueilleuse splendeur. Ne pourrait-on pas même reporter aux désastres qu'occasionnaient les fréquents passages de ces phalanges d'hommes sauvages, le mutisme de l'histoire de ces contrées pendant plusieurs siècles ? Mutisme lugubre, vaste linceuil qui soulévé par les historiens, n'a laissé apercevoir que cendres et ruines !...

On ne trouve en effet quelques mentions historiques sur Vichy qu'aux dates des XIe et XIIe siècle ; mentions qui font connaître que la ville était close par des murailles renforcées par quelques tours et garnies de fossés. Mais, qui l'a fait construire ainsi, et en ce lieu ; car là n'était pas son emplacement primitif ? C'est ce qui est resté ignoré jusqu'à ce jour. C'est vers le commencement du XIIe siècle que cette ville érigée en seigneurie, est possédée par un Bouchard de Vichy ; son successeur fut Robert de Vichy, chevalier, qui était également seigneur d'Abrest. Il eut un fils du nom de Jean de Vichy qui fut son héritier. Jean de Vichy, eut deux fils, Odin et Raoul, tous deux chevaliers ils vivaient en 1329. A cette époque,

une interruption eut lieu dans l'ordre légal des titulaires de cette seigneurie; car, ce n'est qu'en 1419, que l'on trouve un Antoine de Vichy, puis un Gouin de Vichy, écuyer seigneur de Luzilla (Auvergne). Le fils de ce dernier du nom de Gaspard, prit également les titres de son père, sauf celui qui lui donnait des droits sur la terre de Vichy. On ignore la cause de cette perte; ce que l'on sait, c'est que, pendant le XVe siècle, le roi de France, confisquait la seigneurie de Vichy, sur un nommé Guillaume Champron, pour la réunir avec celle de Busset, au Domaine des ducs de Bourbon.

Depuis le courant du XIIe siècle, on peut cependant convenir, que l'histoire de la ville de Vichy, se ranime et se maintient. Car, c'est vers cette époque qu'on y établit une châtellenie. Puis, viennent s'échelonner des fondations religieuses, celle des Célestins surtout, faite par Louis XII de Bourbon, surnommé le bon; qui, fit dit-on, réparer les murailles et paver la ville. Quelques temps après, ce sont les Capucins, puis l'hôpital.

Les murailles dont nous venons de parler ne résistèrent pas longtemps, si l'on en croit l'historien Nicolas Nicolaï, qui vivait dans le milieu du XVIe siècle; car, par la description qu'il fait de ces murailles, il semblerait que de son temps, la vétusté s'en emparait déjà; voici cette description : « cette ville est située en belle plaine est forte assiette, sur le rocher vif, étant visitée du fleuve d'Allier qui baigne ses murailles, du côté d'occident et passe sous un long pont de bois. Vichy est environné de murailles vieilles avec trois portes communes

accompagnées de quelques tours et fossés secs. » Un peu plus loin le même auteur dit : « il y a dans la ville une chapelle du titre de St-Blaise, et au dehors environ trois jets d'arc ; vers le septentrion est la grande église poroissiale appelée le Moutier, qui est un beau et ancien temple, lequel a été autrefois un monastère, ainsi qu'il se voit par les vestiges des cloîtres, etc. etc. etc. »

Voici donc, chers lecteurs, une ville presque forte, qui ne tardera pas à utiliser ses moyens de défense dans les attaques qui vont lui être livrées. Mais avant que nous assistions à ce haut fait d'armes, voyons ce qu'un historien moderne, Achille Allier, en disait aussi, en parlant de la division des deux villes : « La ville du reste était assez vaste, ses faubourgs étaient surtout très grands, on la divise encore en deux parties bien distinctes, que l'on désigne sous le nom de Vichy-les-bains, et de Vichy-la-ville. Ces deux quartiers sont séparés l'un de l'autre par le jardin de l'Etablissement thermal, qui est planté d'ormeaux, de platanes et de tilleuls, dont l'ombre s'étend sur de larges tapis de gazons, terminés par des plates bandes de fleurs Plus anciennement Vichy se composait de quatre quartiers : 1° celui de la Ville-aux-juifs, relégué ainsi au milieu des décombres de l'Etablissement Romain ; 2° celui appelé la ville, fut rasé à une époque que toutes les indications portent à croire antérieure au XVe siècle ; 3° Un autre quartier était connu sous le nom de Moûtier et occupait l'emplacement des bains actuels ; enfin, le dernier, dit : *Le*

Château-franc, existe encore aujourd'hui. »

« C'est ce qu'on appelle Vichy-la-ville, son enceinte était fort petite et avait été refaite par le bon duc Louis. Il n'en reste qu'une porte, *la Porte de France*, défendue par deux tours ; dans la maçonnerie de la tour de gauche, on remarque une tête barbare appartenant au style du bas empire. Le Donjon qui est une haute tour ronde, et qui avait sans doute une galerie de mâchicoulis ou de créneaux, subsiste encore et renferme l'horloge de la ville, tous les fossés ont été comblés, l'enceinte est défendue par sept tours.

Nous avons parlé du moment très prochain où les habitants de Vichy allaient être contraints, d'utiliser les fortifications dont leur ville était gratifiée ; voici ce moment décrit par le même auteur : « On a pu juger d'après ce que je viens de dire, que Vichy n'a jamais eu une véritable importance. Il ne s'y est point passé d'évènements remarquables, et, elle n'occupe quelque place dans l'histoire nationale, que pour la part malheureuse qu'elle a prise aux discussions civiles de la praguerie, et aux guerres de religion. Quand Charles VII se présenta, (1440) pour assiéger Vichy, un nommé Baratte, qui commandait la place, se rendit aussitôt, et jura au roi de lui rester fidèle. Malgré cette prompte soumission, les habitants cependant craignaient les violentes représailles de la guerre, et ils demandèrent au vainqueur, comme une *grâce*, de n'être ni pillés ni égorgés par les troupes, et celui-ci, dit un écrivain du temps, *leur*

octroya bénignement cette faveur, qui n'était qu'une justice ; à condition toutefois, que les vivres qui se trouvaient dans la ville seraient départis à ses troupes et qu'il y laisserait une garnison. »

Vous le voyez, chers lecteurs, le danger venu, les habitants de Vichy, n'eurent rien de mieux à faire que de se rendre sans coup férir ; on peut cependant reconnaître que si ils ont pu par ce moyen conserver leurs murailles, leurs bourses ont dû se délier pour payer ce trait de bravoure. Mais d'autres guerres arrivent, (1590) et ces mêmes habitants eurent l'insigne bonheur d'avoir autant à étouffer des amis que des ennemis qui se poursuivirent mutuellement.

A narrer toutes les phases historiques de cette petite ville, on composerait un volume, car, bien qu'elles ne soient pas belliqueuses, elles n'en fourniraient pas moins le sujet de quelques pages qui ne seraient pas dépourvues d'intérêt. Mais, nous avons tant de choses à voir, tant de sites à visiter, que force est de nous hâter dans nos examens et nos pérégrinations. Cependant avant que nous quittions cette ville et surtout le fil de son histoire, permettez que nous vous fassions connaître les faits qui dans cette histoire ont rapport au couvent des Célestins, dont nous avons déjà annoncé la fondation en 1440, faite par le duc Louis de Bourbon. Ce couvent devint célèbre, il avait le droit d'asile; son église, commencée en 1402, était remarquable par les mausolées qu'elle renfermait. La haute noblesse des

environs, tenait à honneur d'y avoir sa sépulture. Tous ces fastueux monuments et l'église elle-même, se ressentirent des conséquences désastreuses de la guerre de la Praguerie, dont le corps d'armée commandé par le vicomte Bourniquet et Mauvans vint s'abattre dans ces contrées. Ils furent démolis ou incendiés; ces ruines étaient à peines relevées que les guerres de religion vinrent renouveler ces désastres, qui eurent à leur tour le triste cortége des représailles. Enfin, de vicissitude en vicissitude, les religieux Célestins virent arriver leur interdiction par arrêt de Louis XV, rendu en 1774; les biens, les fondations, la bibliothèque de ces religieux, passèrent à l'évêque de Clermont qui en disposa à son gré. Une source d'eau thermale que vous visiterez sans doute si vous n'y êtes appelés pour cause de santé, avoisine une ruine de ce couvent, seul débris de sa splendeur passée.

Quant au couvent des Capucins, dont nous vous avons également parlé, il fut bati en 1614; il était situé au lieu où se trouvent actuellement les bâtiments de l'exploitation générale des Eaux. Il y a quelques années à peine que les ruines de la chapelle étaient encore debout. La construction des nouveaux bains inaugurés pendant la saison de 1858, les ont fait disparaître. Cette chapelle servit d'oratoire aux demoiselles de France, Adelaïde et Victoire, tantes de Louis XVI, et premières bienfaitrices de Vichy, lorsqu'elles séjournèrent dans cette ville en 1785. Ce fut avec le secours des sacrifices personnels

qu'elles s'imposèrent, que l'on commença le tracé de la charmante promenade dites des Dames, qui longe le bief de la rivière de Sichon, et qu'elle fut complantée d'arbres.

Il y avait encore sur l'emplacement qu'occupait le couvent des Capucins, le grenier à sel de la ville. L'institution de cet impôt, remonte au XIVe siècle. Les lettres qui portent l'établissement de cette juridiction des greniers à sel et gabelles, portent la date de 1343. Due au roi Philippe IV, cette juridiction se répandait sur une circonscription de communes plus ou moins considérable; les habitants de ces communes étaient obligés de venir s'approvisionner de cette denrée au siége de la juridiction. 83 paroisses étaient comprises dans la juridiction de Vichy. Cet impôt que le peuple considéra toujours comme entaché d'illégalité, fit naître la contrebande de cet article, qui devint générale. On conserve encore à Vichy le souvenir de l'homme qui, par sa hardiesse, mérita d'être surnommé le Roi des contrebandiers. A ce titre, vous savez sans doute que nous voulons parler de Mandrin, ce redresseur des torts du fisc, qui plus d'une fois suscita des embarras aux préposés chargés de la perception de cet impôt. A ce sujet, nous ne pouvons résister à vous communiquer quelques lignes que nous avons eues sous les yeux, lesquelles tracent avec assez de fidélité l'adresse surprenante de ce presque héros, et l'admiration que le peuple, et surtout la gent corvéable, avaient pour lui. « Ni portes bien clo-

ses, disent ces lignes, ni sentinelles bien alertes ne pouvaient arrêter sa contrebande ; elle passait toujours insolente et furtive, selon l'occurence, à travers les rangs les plus serrés de la maréchaussée et des gabeloux. C'est que Mandrin avait pour lui les secrètes sympathies du populaire ; elles lui étaient acquises à double titre : il donnait le sel presque pour rien, et il rançonnait impitoyablement l'administration fiscale, quand il était le plus fort, ce qui arrivait presque toujours. »

Il nous reste à vous parler de la fondation de l'hôpital ; fondation que nous allons réduire aux expressions les plus concises. D'abord, établi dans le vieux Vichy, par lettres patentes du grand Roi, en date de 1696, cet établissement fut transféré en 1747 dans l'emplacement qu'il occupe maintenant. Cette pieuse maison a eu de nombreux bienfaiteurs, parmi lesquels nous ferons figurer le respectable et digne curé M. Labre. Cette assistance toute chrétienne, confiée à des mains économes, n'a fait que prospérer, au point, que de nos jours, l'administration s'occupe d'agrandir et d'embellir cet écifice ; l'église elle-même devra faire partie de cette transformation, et, si les plans qui nous ont été communiqués arrivent à une complète exécution, ces deux édifices seront dignes de figurer dans le Vichy moderne, que l'on embellit tous les jours. Ces travaux sont confiés à M. Abel Madeleine, architecte de la ville. Des religieuses de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul, sont chargées des soins à fournir aux malades de cet établissement ;

ces dames tiennent également une pharmacie et l'école communale des jeunes filles ainsi qu'une salle d'asile pour l'enfance. Dans l'acte de la fondation royale figure une redevance de dix-huit deniers pour chaque bouteille d'eau minérale en exportation. Cette redevance qui s'est toujours maintenue, est arrivée, de nos jours, à produire un revenu considérable.

Il nous reste à vous parler d'un monument ancien dû à la sollicitude du bon roi Henri. Ce monument s'élevait non loin du lieu dans lequel nous nous trouvons ; il était connu sous le nom de *Maison du Roi*. Avant que ce monarque prît les Eaux de Vichy sous sa royale protection, elles étaient tombées dans un abandon peu capable de faire présumer quels immenses avantages on en pouvait retirer ; les bestiaux seuls attirés par les matières alcalines, dont les vapeurs s'exhalaient en plein air, venaient de fort loin et quelquefois traversaient l'Allier à la nage pour s'abreuver de ces eaux qui sourdraient au milieu de mares bourbeuses et sales. Sully, ce modèle des ministres, eut bientôt fait de la division de ces Eaux un revenu à la couronne. Dès lors des améliorations furent l'objet de sa sage administration ; et, afin de les rendre profitables, il nomma un intendant pour veiller à la conservation des travaux qu'il fit exécuter, ainsi qu'à la perception des droits qui furent établis sur la consommation des Eaux. Ce premier pas fait dans le progrès, laissait sans doute beaucoup à désirer, mais on doit toujours tenir compte de l'initiative qui le fit faire.

Nous ne saurions vous laisser ignorer quel fut le genre de construction qui mérita le nom de la maison du Roi, et quels agencements elle contenait. Nous puiserons dans l'historien Claude Mareschal, la description qu'il en fait. « La maison du Roy est un petit logis tourné au midy, contenant deux chambres quarrées de plein pied, pour la commodité des malades, entre lesqu'elles sont deux galeries d'une toise de largeur, avec portes par le milieu d'icelles, tant pour aller de l'une à l'autre que pour entrer aux dites chambres ; et depuis les dites portes jusqu'au bout des dites galeries, du côté de bise, sont deux baignoires quarrez, profondes de quatre pieds, ayant huit degrez pour y descendre au milieu, et dans lesquelles baignoirs d'hauteur de quatre pieds et demy, l'eau coule des fontaines, partie par canaux, conduite par dessous le pavé desdites chambres, qui se vuide au besoin par autres ouvertures (qui sont au fond) dans un autre bain découvert, qui est derrière le logis, pour la commodité des pauvres ; d'où finalement, par un autre canal elles sont déchargées contre la rivière d'Allier. A costé du bain des pauvres est un autre bain aussi découvert, lequel par un canal particulier reçoit l'eau immédiatement du puits et se décharge comme le précédent. »

« Il y a aussi cinq ou six maisons particulières autour de ces bains, dans lesquelles les habitants du lieu ont toujours tenu des cuvettes, tentes, et autres choses nécessaires pour baigner et cornetter les malades. »

Sans vouloir revenir sur ce que nous avons dit en commençant cet opuscule, à savoir : Qu'il fallait que

les hommes portassent le costume de leur siècle, et que leurs demeures par leur genre de constructions se ressentissent de cette époque, serait-il possible, de nos jours, qu'un bâtiment élevé dans les mêmes proportions et sous les mêmes agencements qu'était celui que vient de décrire Claude Mareschal, pût, malgré l'efficacité bien reconnue des Eaux et surtout leur salutaire emploi, attirer une affluence de buveurs et de baigneurs, quand bien même ce bâtiment serait construit dans les rapports qu'exigeraient cette affluence ? Nous ne le croyons pas. La société moderne est trop habituée aux constructions monumentales, aux effets gigantesques, aux grandioses représentations, aux entreprises colossales, aux découvertes surnaturelles, pour que la simplicité dans tout, qui satisfaisait nos pères, suffise à ses besoins et à ses goûts. Devrions-nous recourir à des exemples pour appuyer notre opinion, que nous en aurions des milliers. Une visite seule dans le Vichy moderne suffirait. Oui, ce Vichy, miroir fidèle où se reflète à chaque saison tout ce que Paris enfante en bon goût de tout genre, voire même en usages sociaux ; ce Vichy, qui tous les jours voit s'élever de nouveaux hôtels à ajouter au grand nombre de ceux qui y existent déjà ; édifices magnifiques, pourvus de toutes sortes de savants aménagements, appelés à l'envi l'un de l'autre, à mériter votre choix par l'assemblage de tout ce que les arts et l'industrie ont produit de plus moderne et de plus riche ; hôtels où le luxe princier est regardé comme chose ordinaire. Cette exigence du siècle ne prend-elle pas la première place

dans toutes les phases qui caractérisent la vie sociale et même la vie privée? Où cette frénésie du luxe ne se trouve-t-elle pas dans les affaires, dans les plaisirs, voire même dans les cérémonies religieuses les plus graves, les plus solennelles, les plus lugubres?

Mais, pour que vous puissiez reconnaître toute la force des étreintes de ce luxe dans Vichy, où, débarrassés de ce regard jaloux que la province jette impitoyablement sur les écarts de ce genre, les étrangers se trouvant à leur aise assistent à une de ces réunions qui ont lieu journellement dans le Parc ou dans les Salons, remarquez que la danse, le jeu, la lecture, le spectacle, la conversation même, sont autant d'occasions de se montrer par le côté le plus éclatant, le plus capable de faire croire que l'on est dans une position sociale plus élevée que celle que l'on occupe. Cette étude qui parfois devient un tourment, prend son esclave à son réveil et ne le quitte qu'au moment du repos; encore vient-elle souvent en interrompre les douces jouissances.

On distingue trois divisions bien tranchées pour les toilettes du jour: celle du matin, celle du déjeûner et celle du soir. A ces trois représentations théâtrales les mêmes personnages s'offrent au public sous des formes extérieures différentes. Celle du matin, par exemple, pendant laquelle on boit ses Eaux, on prend ses bains, se fait avec une toilette simple, mais des plus prétentieuses. Avec quelle sollicitude ne place-t-on pas tous ces colifichets qui doivent donner à leur propriétaire quelques printemps de moins ou cacher gracieusement les

traces d'une nuit laborieuse? Celle du déjeûner donne moins d'inquiétude, parce que c'est là que la couturière a posé son cachet en faisant assaut de talents pour prodiguer à sa cliente ce que la nature s'obstine à lui refuser. Quant à celle du soir, cette même couturière a dû s'adjoindre le joailler, la fleuriste, le parfumeur, pour que cette trinité d'accessoires artistiques vienne l'aider à remporter la victoire que la déesse s'évertue à lui faire décerner.

Mais, entrons dans le Parc, où nous ne manquerons pas d'occasions, capables de favoriser nos remarques. En effet, quoi de plus capable de distraire, de chasser au loin quelques souvenirs importuns ou inopportuns que nous occasionne l'éloignement momentané des objets qui nous sont chers? Quoi de plus efficace pour nous faire oublier quelques douleurs aiguës que nous procurent les maladies que les eaux de Vichy sont appelées à guérir? Quoi de plus capable de dissiper les chagrins d'un amour malheureux, que de parcourir la grande avenue du Parc au moment de la promenade? Les jardins des Tuileries, du Luxembourg, les boulevards des Italiens, ceux de la Madeleine, les Champs-Elysés et même le bois de Boulogne, n'ont vraiment rien de semblable. Dans ces diverses promenades, les classes sociales sont divisées, et cette distinction, dans laquelle les gens du bon ton et aux bonnes manières, c'est ainsi qu'il est convenu de les nommer, aiment à parader, donne à ce composé une uniformité dont le charme n'a

que l'effet d'un moment. Mais à Vichy, et au Parc surtout, l'égalité des conditions si difficile à obtenir en tout autre lieu, est dans toute son expansion. Cette poésie humaine, ce composé d'un tout social, d'une bigarrure remarquable est par sa rareté si attrayante, que nous ne pouvons résister à vous faire connaître l'effet qu'elle a produit sur l'imagination de l'auteur du voyage pittoresque dans le Bourbonnais. La spirituelle description que fait cet auteur, de cet ensemble sans nom, vous convaincra sans doute de la difficulté qu'il y aurait de trouver ailleurs ce mélange des conditions réunies et si étroitement lié.

Parlant donc de la beauté des sites qui environnent Vichy et établissant sur cette ville la division que son historique lui trace, c'est-à-dire Vichy ancien et Vichy moderne, l'auteur s'exprime ainsi : « Mais il y a deux villes bien différentes dans Vichy; l'une vieille, triste, maussade, besogneuse; l'autre neuve, propre, parée, riche et joyeuse, paresseusement couchée au bord du fleuve, la tête parée des fleurs de ses prairies, souriante et coquette, elle embellit ce séjour sur lequel ses naïades versent incessamment tous les trésors de leur riche corbeille, et elle voit passer sans envie les précieuses récoltes que l'Auvergne envoie dans les provinces voisines. La gaîté est encore une des déesses qui président à ces beaux lieux; et, à sa suite, accourt cette foule brillante et parfumée d'heureux malades, d'opulents oisifs, qui viennent oublier au milieu de ces campagnes

enchantées, les plaisirs tumultueux des grandes cités. On ne saurait en effet se faire une idée de l'affluence des personnes de tout âge, de tout pays, de toute condition, qui viennent chercher à Vichy la santé ou des délassements. Aussi, rien de plus curieux que l'aspect de cette ville pendant les mois de juin et de juillet, époque de sa splendeur. Tous les jours c'est un mouvement continuel ; dès le matin, toute la société en toilette négligée, accourt auprès des sources, et boit un ou deux verres de leurs eaux tièdes et quelque peu nauséabondes. Puis, on fait une petite promenade ; bientôt l'heure du bain arrive; au sortir du bain, on met une seconde toilette et l'on doit déjeûner de bon appétit. Pour le milieu du jour, de brillantes réunions se préparent, de joyeuses parties de campagne s'organisent en caravanes. A l'heure du dîner, on fait pour la troisième fois toilette, et le reste de la soirée est consacré aux jeux et aux concerts, aux bals et aux longues causeries qui offrent aux malades leurs plaisirs et leurs distractions. On met bien en usage, je vous assure, cette philosophique maxime qui se lit sur le portail de la maison du médecin inspecteur : *bene vivere et lætari!* Bien vivre et se réjouir! N'est-ce pas là en effet, une prescription médicale bien à sa place et qui doit trouver une application journalière?

« Mais c'est sur la promenade qui sert de cour d'honneur à l'Etablissement Thermal de Vichy, qu'il faut voir se presser les flots de la population buveuse et baigneuse de Vichy. On se croirait transporté, comme

par enchantement, au milieu du royal jardin des Tuileries, par une de ces belles journées, où tout ce que Paris compte de jolies femmes et d'oisives notabilités, semble s'être donné rendez-vous ; et encore n'y trouve-t-on pas un monde aussi varié que celui de Vichy. Ici on peut voir tous les jours en présence les prétentions provinciales et l'afféterie parisienne ; l'amour propre de l'artiste et la morgue du financier ; la brusquerie du vieux militaire et les formes quelque peu cauteleuses de l'homme de loi. Une semblable réunion à elle seule est un sujet inépuisable d'observations piquantes ; mais par malheur, cette riche population, n'a déployé que pour quelques mois seulement, ses tentes dans cet oasis ; bientôt elle dit adieu aux nymphes bienfaisantes de Vichy, et s'enfuit vers d'autres plaisirs, vers d'autres contrées. Alors arrivent dans la cité les vrais malades, à la figure pâle et maigre, à la physionomie triste et soucieuse. Ce n'est plus de joies et de fêtes qu'il s'agit, mais de plaintes et de souffrances ; et quand ceux-ci partent, la ville retombe dans un sommeil léthargique. Elle ferme ses portes aux vents d'hiver, et devient tout-à-coup déserte comme si l'ange de la mort eût étendu sur elle son fatal linceuil et elle reste ainsi morne, pour ainsi dire inanimée, jusqu'à ce que les primevères modestes comme les violettes, sourient aux baisers du soleil ; jusqu'à ce que l'hirondelle, fidèle à nos contrées, soit venue suspendre aux fenêtres hospitalières son nid et ses amours. »

Nous ne suivrons pas plus loin cette gracieuse narration, elle nous entraînerait au-delà des limites que ce

Guide nous trace. Mais, puisque nous sommes venu à parler de l'amour frénétique porté au luxe, avant de pénétrer dans l'Etablissement Thermal distribué et orné lui-même de manière à satisfaire aux goûts de l'époque, voyons ce qu'une femme d'esprit dit à ce sujet. Cet avocat féminin qui est partie civile dans le débat, parlant de tout l'assemblage de colifichets, volants et falbalas dont se couvrent les dames, et qui forment les neuf-dixièmes de la sollicitude journalière d'une femme du monde, dit : « Depuis que le luxe et la recherche de la toilette ont pris un si grand développement, on a dû élever la position sociale de tous les personnages qui tiennent conseil autour de la femme et qui travaillent à l'embellir. On a créé des mots pour exprimer des idées nouvelles. La dénomination de couturière ne peut plus convenir à la somptuosité que nous affectons ; elle est effacée et remplacée par ces mots complexes : *maison de confection*. Affreux luxe ! il nous force à renier le vocabulaire de l'Académie ; aussi la personne qui dirige un pareil établissement est devenue importante, sérieuse, fantasque, ayant comme le génie ses caprices et ses boutades. Pour celles qui viennent la consulter comme oracle, il y a des réponses qui de suite donnent l'idée juste de la gravité de son ministère : Madame est dans son cabinet... Madame ne reçoit pas aujourd'hui... Madame n'est pas inspirée...

Pour répondre à la considération dont elle est entourée, une industrielle avait pensé à élever ses *aides* au rang de *clercs*... On aurait eu affaire au principal ou

au troisième clerc, comme chez un notaire. Selon son importance, chaque visite devait être reçue de la manière suivante : Equipages à deux chevaux anglais, cocher poudré et deux valets de pieds ; Madame se dérange sur-le-champ et va au-devant de la cliente. Calèche à deux chevaux, un seul valet : le maître clerc est chargé de faire les honneurs. — Pour le coupé, le troisième suffit. — Enfin, si une dame vient en voiture de place ou plus modestement encore, à pied. Oh ! alors, le *saute-ruisseau* seul se lève.

« L'excentricité de cette innovation la fit mettre bientôt à néant ; mais, ce qui a été réellement maintenu, c'est la façon dont sont classées et reçues les personnes qui viennent dans ces salons princiers, qu'autrefois on appelait bonnement des magasins. »

« Qu'on ne m'accuse pas d'exagération, continue l'auteur, car je pourrais citer des noms et vous montrer au bois tel monsieur, (car il y a des hommes marchands de modes aussi) ou telle dame, qui doivent leur fortune aux révolutions..... qui se sont opérées dans les usages, les chapeaux et les bonnets. »

Nous interromprons ici cette narration qui contient l'énumération de tous les articles qui composent un musée de modes, ainsi que les détails dont ils sont garnis, pour ne la reprendre qu'au passage où elle se termine en disant : « Cela prouve que nous autres femmes, nous avons dans notre cœur tous les élans de la reconnaissance pour ce qui flatte notre coquetterie. Au

moment où nous nous disposions à sortir, un grand fracas se fait entendre dans la cour ; un somptueux attelage piaffe sous la main exercée d'un énorme cocher ; une voiture s'arrête ; deux gigantesques valets se dressent de chaque côté du marche-pied ; une dame en descend nonchalamment, suivant le règlement, le timbre frappe un seul coup, signal d'une visite de première classe. Le cabinet de *Madame* s'ouvre, elle s'élance avec précipitation au-devant de la noble visiteuse.... »

« Par contraste, une dame dont la mise est modeste arrive au même moment ; quatre coups retentissent... Le *saute-ruisseau*, représenté par une ouvrière de quinze ans, à la mine éveillée, vient recevoir les commandes... »

« Voici donc le programme exécuté de point en point. Humbles couturières de nos mères, que dites-vous de ce changement ? »

Avions-nous raison, chers lecteurs, de vous dire que le luxe était arrivé à son apogée ? Car, si l'on voulait passer en revue, non seulement les établissements livrés à l'industrie, au commerce, mais encore tous les intérieurs des salons de réception, n'y verrait-on pas les personnages admis, être accueillis sous d'aussi variables règlements ; notre auteur même qui se reconnaît pour faire partie de la troisième classe des clients de sa couturière, elle comtesse de..... s'applique-t-elle bien, dans ses réceptions, à faire disparaître par son amabilité toutes ces nuances de conditions, et a-t-elle pour toutes indistinctement les

mêmes égards ? Le doute est permis; mais visitons l'établissement thermal

Après avoir fait la part des fondations généreuses qui ont concourru à l'édification de cet établissement, nous devons vous dire toute notre façon de penser, du moins quant à son architecture. Vous conviendrez, chers lecteurs, que cette construction lourde et massive, s'harmonise peu avec l'effet grandiose du Parc qui lui fait face. Il nous semble que quelques gradins eussent fait disparaître une partie de cette lourdeur ; et, par ce moyen, auraient donné plus de majesté à son ensemble. Mais comme nous n'avons pas la prétention d'analyser l'architecture de cet édifice, nous bornerons là notre critique et nous vous dirons que sa première pierre a été posée en 1821 ; que c'est M. Rose Beauvais qui en a fourni les plans. Sa forme est celle d'un quadrilatère ; elle a 57 mètres de large sur 76 de long. Sa façade principale, tournée au sud-est, est percée de 17 arcades. Une galerie bitumée le traverse ; elle sert de salle d'attente pour la prise des billets ; deux bas-côtés débouchent dans cette galerie ; ils servent à communiquer avec les bains, le côté droit est réservé aux dames et le côté gauche aux messieurs. Ces bains réunis sont au nombre de 104. Il y a de plus 16 cabinets pour les douches. — Vu l'insuffisance bien reconnue d'un aussi petit nombre de bains, l'affluence des baigneurs devenant de plus en plus grande, l'administration a fait élever une succursale à cet établissement, que vous apercevrez sur le côté sud-ouest. Avant la construction du grand Eta-

blissement thermal et à la place qu'il occupe, il en existait un autre qui était dû à l'architecte Janson. Les dames de France en avaient posé la première pierre, mais le marteau de 93 ne tarda pas à détruire cette œuvre qui, pour l'époque se trouvait être d'une coupable origine.

Depuis cette époque que de changements se sont opérés dans ce quartier. Voyez ces rues récemment tracées et garnies comme par enchantement de magnifiques constructions, de beaux et splendides hôtels; la rue des Thermes nouvellement créée, la rue Lucas qui se peuple peu à peu, la rue Montaret que l'on peut appeler la rue Vivienne de Vichy, la rue Cunin-Gridaine, le boulevard des Italiens où les beaux magasins se placent avantageusement, entourés qu'ils sont des hôtels les plus distingués ; coutellerie, confiserie, nouveautés et librairie-papeterie, tout s'y trouve réuni en qualité et en genre moderne.

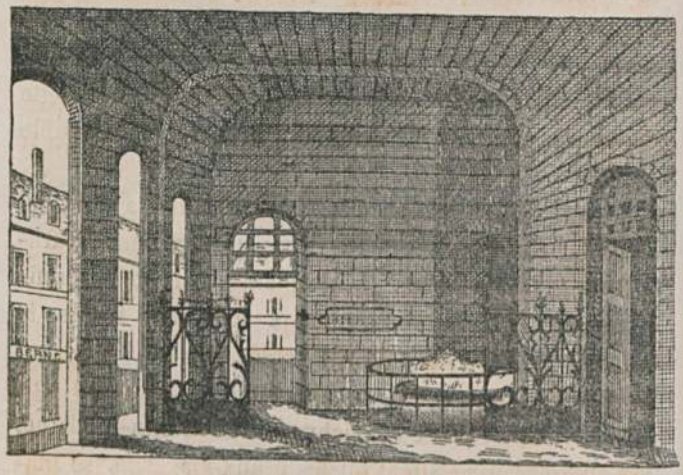

Source de la Grande Grille.

En poursuivant notre visite, nous nous dirigerons sur la façade nord de l'établissement ; là se trouve une galerie transversale et à contre-bas où sont les sources thermales de la Grande-Grille à droite, des Dames à gauche, du Puits Chomel et du Puits Carré au milieu ; sur ces sources et sur toutes celles que l'on peut considérer comme faisant partie du bassin de Vichy, nous donnerons à la fin de ce guide un tableau contenant l'énoncé des divers composés salins hypothétiquement attribués à un litre de chacune des eaux minérales du susdit bassin. Ce tableau que nous empruntons aux lettres médicales sur Vichy du docteur Durand-Fardel, est extrait, dit cet auteur, du remarquable travail que

M. le docteur Bouquet a adressé à l'Académie des sciences, sur la composition chimique des Eaux de Vichy.

Maintenant puisque nous sommes dans l'établissement thermal qui est le seul édifice que la ville offre à la curiosité de MM. les buveurs et baigneurs, et puisque nous nous sommes permis de toucher, par un blâme, à la construction architecturale de ce nouveau Diamant de la Reine, tâchons de savoir si son intérieur est à l'abri de ce blâme. D'abord, les Salons ont vue sur le Parc, c'est-à-dire que cette disposition n'est pas le moindre de leurs agréments. Là on est forcé de reconnaître un bon goût dans la distribution des Salons eu égard surtout aux spécialités auxquelles ils sont réservés ; les arts semblent s'être réunis pour que l'ornementation réponde à cette heureuse distribution ; salon de conversation, salon de lecture, salon de jeu, salle de concerts, salle de bal et de spectacle, tout y est assez bien et aussi favorable qué possible à l'affluence qui tous les jours s'y presse. La coupe de la rotonde mérite d'être citée ; là, les décorations, les draperies, cet ensemble chiffonné que seul le génie des arts sait produire ; tout est coordonné de manière à plaire même aux gens du monde habituellement blasés sur toutes ces coquetteries ornementales. Cependant, disons-le à regret, il est pénible de voir que draperies, peintures, ornements, ameublements même, sont laissés dans un état voisin de l'abandon ; tout est fané, les dorures comme le reste. Il serait à désirer que cette négligence cessât, ne fût-ce que par

respect pour les dignes hôtes que l'on y reçoit. Il n'est pas nécessaire de dire que toutes les distractions lyriques ont trouvé, dans M. Strauss, l'artiste hors ligne qui sait capter l'indifférence de la généralité des étrangers, par le choix qu'il fait de sujets à talents capables de représenter fidèlement, c'est-à-dire dans l'esprit de l'auteur, les ouvrages qui sont confiés à leur interprétation; ainsi que par l'emploi le plus ingénieusement varié des nouveautés qui, dans ce genre, peuvent procurer les effets que la maxime doctorale conseille.

Quant à la promenade du Parc, elle doit sa première distribution à la munificence de Napoléon Ier. Ce monarque, par un décret daté de 1812, dota la ville de Vichy d'une somme assez forte dont l'emploi devait être spécialement réservé à l'acquisition d'un terrain et à la création de cette promenade. En citant cet acte de sollicitude impériale, nous ne devons pas oublier de dire qu'il ne put arriver à réaliser les intentions du donataire, que par le zèle et les sacrifices personnels du docteur Lucas non moins généreux pour la prospérité de la ville de Vichy, que ne le fut le chef de l'Etat. Vichy s'honore également de compter parmi les bienfaiteurs de son Etablissement thermal la Dauphine de France.

Donnons maintenant un coup-d'œil rétrospectif sur les diverses sources thermales qui sourdent sur le territoire communal de Vichy, nous réservant de parler de celles qui sont situées dans les environs, lorsque nos excursions nous conduiront dans leurs communes respectives. D'abord voyons celles qui sont placées dans la

galerie nord de l'Etablissement, galerie dont nous vous avons déjà parlé. La source dite de la Grande-Grille est celle qui occupe l'angle nord-est de cette galerie. Ses eaux, si l'on en croit le docteur Durand-Fardel, sont thermales et alcalines : leur température était de 31 à 32 degrés centigrades, mais, par suite de travaux récemment exécutés, elle est maintenant de 41 degrés ; leur volume a aussi considérablement augmenté. L'analyse, devenue classique, de Longchamp donne, dit M. Durand-Fardel, sur un litre d'eau de la *Grande-Grille*, environ 5 grammes de carbonate de soude, et 1,50 grammes d'autres éléments ; ces derniers sont : le muriate, le sulfate de soude environ 1/2 gramme chacun ; puis des carbonates de chaux, de magnésie, de la silice et des traces d'oxide de fer.

Le *Puits Chomel*, dont les eaux sont légèrement sulfureuses, n'est composé que d'un petit filet d'eau dont la température s'élève à 44°, d'après le docteur sus-cité, qui du reste sera celui auquel nous emprunterons nos renseignements sur toutes les sources de Vichy et même de son bassin. Les eaux du Puits Chomel sont d'une application plus directement en rapport avec leur composition.

Le *Puits Carré* a des eaux abondantes ; elles sont uniquement employées pour les bains et les douches ; leur température est de 45°. Au sujet de cette source, le docteur dit : « Quand son eau, exclusivement consacrée à l'usage externe, arrive dans les baignoires, après avoir traversé les pompes et séjourné dans les réservoirs,

elle nous paraît assez dépouillée d'hydrogène sulfuré, pour qu'il n'y ait plus à s'occuper de ce principe.

La *Source des Dames* était précédemment située à trois kilomètres de distance, sur la route de Cusset; ses eaux sont ferrugineuses. Devant produire à la fin de ce travail un *tableau comprenant les quantités des divers composés salins hypothétiquement attribués à un litre de chacune des eaux minérales du bassin de Vichy,* nous ne nous occuperons pas ici de faire cette énumération. Mais nous aimons à constater un fait qui, à lui seul, a une signification assez marquée sur la propriété de ces eaux, c'est celui que représente le physique souffreteux des malades qui viennent y chercher le remède à leurs maux. Nous emprunterons le sujet de cette remarque, que nous ne nous permettrions pas de faire par nous-même, à la science qui connaît le secret de ces maux. Parlant des sources où nous nous trouvons, le docteur dit: « Autour de la *Grande-Grille,* la physionomie est tout autre ; on se croirait transporté au milieu d'une population différente. Ce sont pour la plupart des gens d'un âge mûr; ils se promènent gravement sous les voûtes du vieux Vichy, du *bâtiment du Roi,* dont les vieilles pierres se retrouvent encore à cet angle du moderne établissement thermal. Les physionomies ont l'aspect méditatif et concentré, sombre souvent, des maladies de l'appareil hépatique. Les teints reflètent toutes les nuances possibles de l'ictère, depuis la teinte citrine, jusqu'au vert-bronze le plus foncé. Le bistre du soleil d'Algérie et les teintes blafardes de la cachexie

africaine, que promènent les malades de l'hôpital militaire, impriment encore à ce coin de Vichy un caractère tout particulier. Ici le nom des maladies est inscrit sur les figures et facilite le diagnostic.

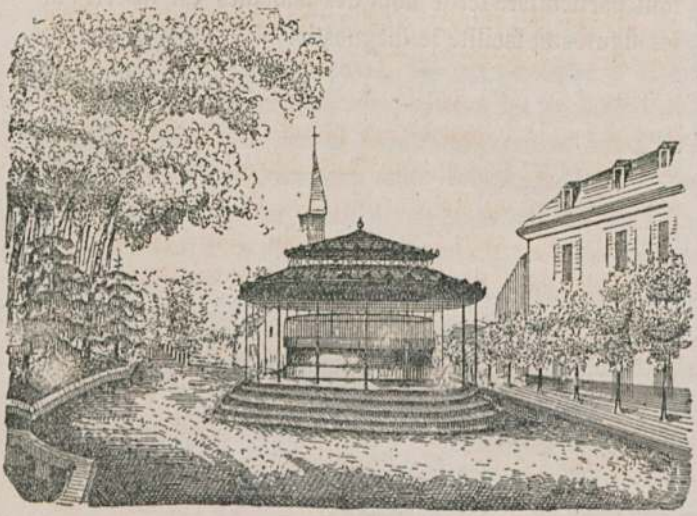

La Source de l'Hôpital.

En nous dirigeant vers la source Rosalie ou de l'Hôpital nous visiterons, en traversant le Parc, la source Brosson, dont les eaux sont intermittentes ; leur température est de 22°,5. Nous n'émettrons qu'un désir au sujet de cette source, c'est que ses eaux soient meilleures que le pavillon sous lequel elles sourdent n'est élégant. Qui pourrait croire qu'en 1858, au centre de ce que Vichy a de plus agréable, on ait élevé un semblable pavillon ? Mais poursuivons.

La place Rosalie n'est pas sans agrément : l'hémycicle qu'elle forme est gracieux ; là, au moins, on a su élever un kiosque élégant, on s'est souvenu que depuis quelques dix ans, la fonte joue un grand rôle dans les constructions de tous genres et surtout fournit une large part à l'embellissement des places et des promenades. Cette place n'a pris le nom de Rosalie que depuis l'année 1819, époque où Mme la duchesse de Mouchy, voulut bien avec ses sacrifices personnels, faire assainir les abords de la fontaine qui étaient extrêmement fangeux.

Les eaux de la source Rosalie ou de l'Hôpital font dire au docteur Durand-Fardel : « Entre l'Hôpital et la Grande-Grille, l'analyse comparative des principes minéralisateurs n'établit aucune différence, ou si peu, que nous n'en exprimerons pas ici les chiffres. » En conséquence de cette similitude, nous ne nous arrêterons pas plus longtemps à cette source et nous terminerons ce qui la concerne par les réflexions du même docteur, sur le genre de malades qui la fréquentent. « Autour de l'*Hôpital*, dit-il, dont le bassin circulaire évasé contre toutes les règles de l'hydrologie minérale et recouvert d'une élégante coupole à jour, occupe le milieu d'une jolie place ombragée de platanes, affluent des malades jeunes pour la plupart, maigres et pâles, à teint blafard et transparent, quelquefois terne et terreux ; leur démarche souvent pénible et chancelante, est celle des gens épuisés, à moins qu'une sorte de surexcitation nerveuse, d'activité artificielle ne les anime ; leur phy-

sionomie est inquiète et mobile. On rencontre là beaucoup de jeunes femmes élégantes, des hommes portant sur leurs traits l'empreinte des veilles et du travail, comme les premières, du monde et des plaisirs ; la plupart des malades de l'hôpital civil sont là, traînant une apparence languissante et cachectique. Il est facile de reconnaître sur ces diverses physionomies le cachet des maladies de l'appareil digestif ; elles seules impriment un pareil caractère d'épuisement et d'énervation. »

Maintenant, chers lecteurs, suivons cette avenue de platanes qui nous conduit au pont, dont je n'ai pas cru devoir vous parler, parce que sa construction ne mérite pas une simple citation, puisque la partie historique qui se rattache peu véridiquement au pont de Vichy et dont on s'est plu à multiplier les citations, non-seulement ne s'applique pas à cette affreuse construction, mais encore au pont lui-même auquel on fait allusion. Nous trouvons rationnel que dans l'historique d'une cité, il soit fait mention d'un pont, lorsque des évènements majeurs ont eu ce pont pour théâtre ; mais il n'en est rien pour celui de Vichy. Si Jules César l'a passé, c'est qu'il n'avait pas d'autres voies pour se rendre à Vichy ; si quinze siècles après, ceux qui sont venus assiéger cette ville et plus tard encore lui livrer quelques attaques, il fallait bien qu'il traversassent ce pont pour arriver à leur but. On comprendrait cette phraséologie, si le pont eût été fortifié, et par cela eût nécessité un assaut quelconque. Nous pourrions à plus juste titre dire de ce pont ce que Voltaire disait de telle Académie ; que

c'était une fille sage qui n'avait jamais fait parler d'elle. Prenons donc de préférence le quai des Célestins.

Vous savez sans doute, chers lecteurs, que la spirituelle Mme de Sévigné est venue passer la saison des Eaux de Vichy en 1676; il est de notre devoir de vous faire remarquer l'hôtel dans lequel elle habitait; il est bien reconnaissable, car peu de changements ont été faits à sa construction extérieure. C'est à quelques pas de ce pavillon que la ville de Vichy avait une de ses portes, celle dite d'Auvergne ou du Verré, qui communiquait avec le pont. Du reste, par un léger examen, il est facile de reconnaître les restes des anciennes murailles de la ville. Non loin de là vous apercevrez une nouvelle construction style grec. Cette apparence de temple, ornée à sa partie supérieure et à ses bas côtés de blocs de roches volcaniques placées avec une assez ingénieuse symétrie pour composer une gracieuse promenade, renferme une vaste grotte également garnie de roches, au bas de laquelle on voit une vasque qui sert de récipient aux eaux de la nouvelle source des Célestins. Cette source fournit 3,400 litres à 12°, par jour; d'après le Dr Bouquet qui a analysé ses eaux, elles seraient non seulement ferrugineuses mais cette qualité l'emporterait sur toutes celles de Vichy.

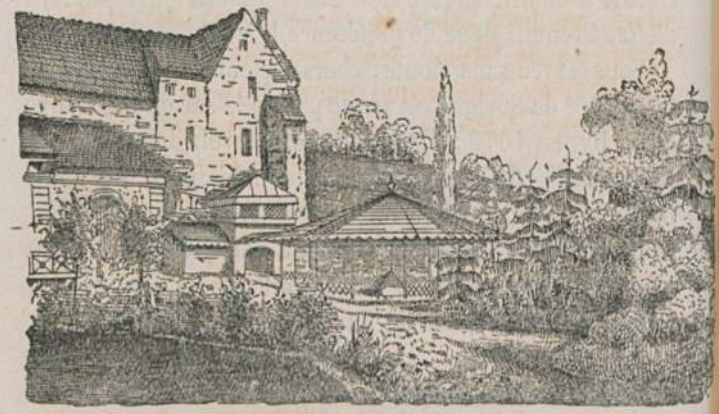

Source des Célestins.

Une très faible distance sépare la nouvelle source des Célestins de celle dite ancienne. Cette eau est stimulante et opère surtout d'une manière excitante sur deux points: les organes urinaires et le cerveau. Le docteur Prunelle a reconnu que l'eau des Célestins faisait souvent disparaître les coliques néphrétiques. Quant au docteur Durand-Fardel, voici ses réflexions sur les malades qui fréquentent cette source: « Parlons des *Célestins*. C'est, dit-on, la source des goutteux et des graveleux. Pourquoi? Les raisons de cette réputation, de cette spécificité ne sont pas toutes médicales. Située à une certaine distance de l'Etablissement thermal et des sources qui s'y groupent, la source des *Célestins* coule au bord de l'Allier, au pied d'un rocher perpendiculaire. Une ro-

tonde élégante abrite le buveur d'eau ; près de là, un billard, un petit salon de conversation ; devant lui, l'autre rive de l'Allier, toute verdoyante ; à droite, le pont de Vichy, pittoresque comme tous les ponts dans la campagne ; à gauche, des montagnes vertes, bleues, azurées, suivant qu'elles s'étagent à l'horizon. Là les graveleux et les goutteux surtout vont, par une habitude promptement devenue traditionnelle, s'installer le matin ; ils y trouvent cigares, journaux et d'ailleurs nombreuse compagnie d'hommes à peu près exclusivement et boivent nous dirons tout à l'heure comment. L'agrément du lieu, la fraîcheur, le goût piquant, agréable de l'eau, une réunion de malades qui, par exception, n'engendrent pas la mélancolie, de malades portant la plupart tous les attributs de la plus brillante santé, tout cela sans doute entre pour beaucoup dans le rapport étroit qui s'est établi entre la goutte, la gravelle et la source des *Célestins*. Pour la plupart de ces malades, les *Célestins* seuls sont Vichy et il est fort difficile de leur persuader qu'en faisant usage des eaux de l'*Hôpital* ou de la *Grande Grille*, ils suivent réellement un traitement thermal. Il est certainement tout naturel que la source des *Célestins* attire, comme les autres sources, une certaine spécialité de malades ; indépendamment des agréments du lieu et de l'excellence de l'eau, il nous a paru que ses eaux agissaient un peu plus directement que les autres sur l'appareil urinaire, et M. le docteur Petit ne paraît pas douter qu'elles ne soient réellement plus actives que les autres dans le traitement

de la goutte, comme celles de la *Grande-Grille* le seraient dans le traitement des maladies du foie. »

L'article qui précède, traité avec esprit et surtout avec la gravité que réclame un semblable sujet, respectant les infirmités qui conduisent la plupart des étrangers à Vichy, nous fait souvenir avoir lu un autre article fait sur la même source, mais, s'occupant plus de tourner en dérision les malades qui s'y rendent que de les plaindre dans les souffrances qu'ils éprouvent. Cet article est ainsi conçu : « Au-dessus du couvent des *Célestins*, dans un élégant pavillon adossé au travertin, produit de dépôts séculaires de l'eau minérale, jaillit la source du même nom. »

« C'est là que vont faire pénitence, en se gorgeant d'eau tiède, les trop zélés adorateurs de Bacchus et de Momus. Aussi, l'on n'y rencontre ordinairement que bons visages épanouis, ventres rebondis se traînant péniblement sur des membres ankylosés par la goutte, terrible compagne de la gravelle plus terrible encore. »

« Pour les buveurs qui, dans l'intervalle de leurs libations ne s'adonnent pas à la *rage* de la pêche à la ligne, il a été construit une jolie salle de conversation où les plus ingambes peuvent faire leur partie de billard. Enfin, pour que tous les goûts soient satisfaits, les belliqueux s'entretiennent la main, en cassant des poupées dans le tir au pistolet voisin. »

Cette critique de mauvais goût se termine ainsi : « Il se consomme une quantité de liquide si étonnante aux Célestins, que souvent la source est mise à sec ; ce qui

fait l'éloge de la sapidité agréable de cette eau, car les habitués sont généralement de fins gourmets. Du reste le vieil adage n'est-il pas vrai : *qui a bu boira*. Jugez-en par le fait suivant que je vous donne pour authentique. Un jour un de ces vaillants athlètes de la bouteille, fut trouvé non loin de la source gazeuse, bel et bien grisé et sans une prompte saignée, c'en était fait de lui ; dans la matinée, l'ivrogne avait bu..... soixante verres d'eau minérale !!! »

Nous ne savons comment vous accueillerez et comment ont dû accueillir MM. les buveurs d'eau ces flatteuses épithètes en ce qui concerne ceux qui fréquentent la source des Célestins, nous ne savons même pas quel genre de réclame se cache sous ce manteau ; ce que nous savons, c'est que nous nous sommes souvent mêlé à la foule des buveurs des eaux de cette source et qu'il ne nous est jamais arrivé d'y faire une remarque aussi offensante pour eux. Nous ne pensons même pas que, malgré la grande liberté dans laquelle tout buveur d'eau vit à Vichy, un tel abandon ait pu s'y rencontrer. Puisse cette ville de plaisance compter un bien petit nombre d'amis du genre de cet écrivain!..

BIBLIOTHEQUE
des Sciences médicales
DE VICHY
N°

Quelques pas au-dessus de la source des Célestins on entre dans l'enclos qui formait dépendance du ci-devant couvent, et dans lequel on remarque un bâtiment à toit aigu ; c'est le seul vestige qui existe de ce monastère. Dans cet enclos, on obtint par le moyen du forage, il y a une quinzaine d'années, une source qui dès lors prit le nom de l'un des propriétaires de l'enclos, M. Lardy. Peu recherchée dans les premiers temps que ses eaux furent distribuées ; la source Lardy doit l'affluence qui l'entoure aujourd'hui, aux qualités curatives qu'elle possède Cette source est abondante, ses eaux doucement acidulées ont une saveur agréable ; elles ont aussi l'avantage d'être facilement digérées. Les eaux jaillis-

sent de 150 mètres de profondeur et leur température est de 20 degrés.

Le docteur Durand-Fardel observe : « Que les sources ferrugineuses sont froides ou à peu près, il cite ensuite la source Lardy et celle d'Hauterive, comme possédant ces qualités, et termine en disant que la source Lardy est à Vichy même, une précieuse acquisition. Elle est la première de toutes les sources de Vichy, (celle d'Hauterive non comprise) où le fer ait été dosé. Le propriétaire de cette source, n'a négligé, pour ajouter aux précieuses qualités curatives de ses eaux, aucun des agréments qui peuvent attirer les buveurs dans l'enclos, où l'on vient les prendre. Pavillons, rotondes rustiques, promenades et vue agréable sur les rives de l'Allier ; rien n'y a été omis.

Il nous reste à parler de la source des Accacias ou Lucas. Cette source est veuve encore du monument qui doit la signaler aux buveurs et en même temps fournir sa part aux embellissements de la ville ; sa température est de 29°,2. Parlant des sources sulfureuses et citant celles Lucas, le Puits Carré et le Puits Chomel, le docteur Durand-Fardel ajoute : « Toutes ces sources sont faiblement mais sensiblement hydro-sulfurées. L'une d'elles, la source *Lucas*, s'appelait au temps où l'on nommait chaque chose par son nom, *source des galeux*. Cette dénomination quelque peu brutale a sans doute une signification pratique ; cependant nous dirons plus loin que nous n'avons pas, par nous-même du moins,

de raison de croire qu'on puisse tirer un grand parti de cette spécialité. »

Vous ne manquerez pas, chers lecteurs, d'arrêter vos regards sur l'édifice presque monumental qui orne la place des Acacias ; c'est un hôpital militaire, destiné à recevoir les officiers et les soldats de l'armée, affligés des maux que les eaux salutaires et bienfaisantes de Vichy sont appelées à adoucir. Cet hôpital, dit M. Enduran, dont le bâtiment est presque entouré de vastes jardins qui en rendent le séjour agréable, ne date que de l'année 1846. Il a succédé à l'un des hôtels les mieux hantés de la ville. Le gouvernement, dans sa sollicitude pour les défenseurs de la patrie, traita avec le propriétaire de cet hôtel, M. Cornil, et dès lors nos soldats qui, en venant à Vichy étaient obligés de se loger à leurs frais, trouvent maintenant un asile gratuit et un facile soulagement à leurs douleurs. Le grand établissement thermal, suivant de nouvelles conventions, cèdera 24 mètres cubes d'eau à l'hôpital militaire, qui possèdera aussi tout un appareil balnéatoire. On ne saurait trop applaudir à ces mesures ; car s'il est des maux dignes d'intérêt, ce sont sans doute ceux qui frappent dans les camps les défenseurs du pays. »

En voyant le quartier dans lequel nous sommes, en examinant le tracé des rues qui le composent, les hôtels qui y sont alignés et auxquels l'élégance est loin de faire défaut, on peut se faire une idée de ce que deviendra la ville de Vichy si, pendant quelques années, le chiffre

des constructions augmente comme il vient de le faire dans les années précédentes. Devant cette belle perspective, il est à désirer que les édiles de cette ville la préparent à ce brillant avenir par des arrêtés sages et paternels, moraux et hygiéniques.

Ce désir que nous venons de manifester sur l'avenir de Vichy, nous a fait parler de l'hygiène comme indispensable à la santé ; malheureusement on est forcé d'en convenir, beaucoup de personnes, même malades, s'écartent des lois qu'elle prescrit. Bien qu'il soit loin de notre pensée que vous soyez, chers lecteurs, du nombre de ceux qui enfreignent ces lois, permettez, néanmoins, que nous vous fassions connaître quelques-uns des passages qui traitent de ce sujet et dont généralement on fait si peu de cas. Cependant nous devons le dire : l'hygiène et la médecine sont sœurs et c'est souvent pour avoir négligé les bons avis de la première, que l'on est forcé d'implorer les secours de la seconde. Prenez donc à titre de passe-temps, la peine de lire les quelques lignes qui suivent; d'ailleurs commençant nos excursions, nous avons çà et là des moments de repos à prendre.

Le précepte médical de *bien vivre et de se réjouir*, dont nous avons déjà parlé, a pour base la raison que doit avoir l'homme de ne rechercher que les moyens hygiéniques qui conduisent à la santé. Il s'agit donc de coordonner ces moyens afin qu'ils ne se présentent pas d'une manière confuse à notre désir de les employer. D'abord, tout ce qui exerce les organes sans les affaiblir,

contribue à la conservation de l'homme et s'accompagne d'un sentiment agréable. Il est prouvé que l'action des sens externes concourt singulièrement à l'entretien des forces vitales, par l'excitation salutaire que leur exercice régulier détermine sur le centre de l'organe pensant. Enfin, et c'est toujours de l'hygiène, cette excitation produite sur le cerveau, se réfléchit et se répète naturellement, sur tous les autres organes qui prennent un nouveau degré de tonicité, un accroissement de forces. Voilà donc, si nous ne nous trompons, un itinéraire tracé pour obtenir la double santé physique et morale; car on le sait, les sensations rentrent dans les attributions de l'hygiène en général. A l'œuvre donc, chers lecteurs, pour rétablir l'équilibre de ces deux fondements de la vie; à l'œuvre pour coordonner les lois qui les régissent; à l'œuvre pour donner le pas à celle qui doit précéder l'autre; car c'est souvent par la confusion de cet ordre dans leur marche, que le mal prend un caractère sérieux et même grave, et puisque les sensations sont tributaires de l'hygiène par le sentiment qu'elles produisent, plaisir ou douleur, cherchons à alimenter ces sensations en ayant le soin d'annihiler l'un de ces résultats au profit de l'autre, c'est-à-dire, chassons la douleur et recherchons le plaisir, mais ce plaisir qui donne lieu à un sentiment agréable qu'on désire retenir et conserver.

Ne croyez pas, chers lecteurs, que les obligations qui vous sont imposées par les conseils hygiéniques, vous

contraignent à vivre éloignés de tout plaisir de toute distraction ; non, cette mère qui veut présider à la satisfaction de vos sens, veut que vous viviez de vous-même et par vous-même. Voyez plutôt ce qu'elle vous conseille sous la dénomination de plaisir en général. « En bonne hygiène, dit cette mère de famille, et en saine morale, quoi qu'en aient pu dire certains casuistes, l'homme est fait pour les délectations qui ne blessent pas sa conscience et ne s'opposent point à sa raison. Pendant cette vie, il ne doit point se considérer comme un pur esprit, mais comme une substance composée d'esprit et de corps. Or, il lui est permis d'accorder à celui-là, tout ce qui peut raisonnablement entretenir sa bonne disposition, comme il doit lui refuser tout ce qui peut la corrompre. » Vous le voyez, chers lecteurs, on peut bien aisément s'engager sous la bannière de cette doctorale prescription, toutefois sans oublier que la tempérance fait la santé du corps comme celle de l'âme.

Des cinq sens dont l'homme est pourvu, la vue et l'ouie sont les deux qui doivent procurer les plus grands avantages dans les pérégrinations que nous projetons. Voyez et écoutez donc beaucoup, chers lecteurs, parcourez le plus vaste espace que vous pourrez, car les connaissances que vous acquerrez dans ces pérégrinations, enfanteront chez vous le sentiment d'admiration qui, en vous identifiant avec les objets de son culte, vous portera à grandir avec eux. Menez donc une vie active, et quand viendra la fin de la saison, vous vous apercevrez que votre phy-

sique et votre moral auront gagné d'avoir fait connaissance avec ce petit coin de terre bourbonnéen, que l'on pourrait appeler le paradis terrestre, tant sa beauté l'emporte sur d'autres contrées, dignes cependant d'admiration. C'est donc à un continuel exercice soit à pied, soit à cheval, soit en voiture, que doivent tendre tous vos efforts. Mais avant de vous récréer à parcourir l'incomparable horizon qui contourne si gracieusement la coquette ville de Vichy, il faut savoir quelle est sa température afin que son influence vous soit plus favorable que nuisible.

PREMIÈRE PROMENADE.

Nous ne nous informerons pas auprès de vous, chers lecteurs, si, avant d'entreprendre cette première promenade, vous avez pris vos eaux, si elles ont été rendues avec succès, si vous sentez déjà que par leur usage il se soit opéré un changement dans votre santé. Nous laisserons au docteur de votre choix le droit d'exiger de vous cet acte de confession médicale. Ce que nous vous dirons, c'est de vous armer de courage, c'est de vous munir d'un bâton, à moins que vous ne préfériez prendre une voiture ou une monture quelconque. A cette fin, pour nous mettre en route; nous prendrons la rue Cunin-Gridaine où se trouvent tous les genres d'équipages et de montures désirables, et vous n'oublierez pas surtout de vous pourvoir de papier, crayons à dessiner et autres que

vous trouverez dans la librairie et papeterie Berne, dans cette même rue, et attenante à l'hôtel de Paris.

Pour ne pas vous tromper de route à travers ce va-et-vient, presque parisien, qui existe dans cette rue et celles qui l'avoisinent, nous prendrons à l'est la première rue à gauche que nous suivrons dans toute sa longueur jusqu'à la rivière où se trouve un établissement hydrothérapique d'une élégante construction ; nous passerons le biez et après quelques cents mètres nous traverserons le Sichon sur un joli pont en fer ; après cette traversée nous sommes dans un riant vallon au milieu duquel vous apercevrez à droite et à gauche les piquets bariolés du tracé à l'étude du futur chemin de fer. Quelques beaux espaces favorisés d'une riche végétation attireront vos regards ; quelques petits monticules dont vous ferez l'ascension, vous permettront déjà de voir se dessiner Vichy avec tout son admirable entourage ; mais courage et surtout persévérance.

Nous en conviendrons avec vous, chers lecteurs ; la promenade que nous commençons se présente avec tous les inconvénients qui produisent la fatigue. Cette fatigue augmentée par l'ascension assez raide de la montagne, vous est nécessaire. Le corps s'est bien vite laissé amollir ; il est bientôt vaincu par les infirmités, si on ne se raidit pas un peu contre l'attrait qui l'entraîne au repos. C'est donc le moment de faire la sourde oreille aux plaintes de ce corps, parce que l'effort que vous faites sur vous-mêmes est nécessaire au rétablissement de votre

santé. La faculté elle-même vous ordonne cet exercice et voici ce qu'en pense le docteur dont nous vous avons déjà cité plusieurs réflexions judicieuses et scientifiques.

« Nous possédons, dit cet aimable avocat de votre santé, un moyen de développer l'usage de la constitution atmosphérique où nous sommes plongés et de multiplier l'activité de l'organisme, c'est l'exercice. Nous n'avons jamais pu relire sans admiration les considérations que Liebig a développées au sujet de l'influence de l'exercice sur les phénomènes chimiques qui se passent au sein de nos tissus. La chimie organique n'aurait encore inspiré que ces belles pages, qu'il faudrait la proclamer la science de l'avenir pour la physiologie, comme elle est pour l'industrie, la féconde rivale de la vapeur et de l'électricité. »

« L'exercice, pris dans le sens hygiénique, a une acception très-large. Pour un homme de cabinet, pour une femme rêveuse ou indolente, le simple séjour aux eaux minérales entraîne un exercice considérable. La nécessité même du traitement, l'obligation un peu superstitieuse, mais certainement salutaire, de se promener en buvant les eaux; le lever matinal, cela seul constitue déjà une dérogation importante aux habitudes de la vie. Mais nous ne saurions trop insister sur la convenance de développer autour des établissements thermaux, tous les moyens de faciliter l'exercice et d'y entraîner par le plaisir et par l'exemple. Un des grands avantages

des eaux situés dans les montagnes, c'est de solliciter par la beauté des sites, par le charme et l'imprévu des promenades, par l'entraînante séduction des courses à cheval, des habitudes d'une haute portée sous le rapport hygiénique et thérapeutique. »

Tout en écoutant les salutaires conseils du docteur, nous voici arrivés au sommet de la montagne, ascension qui vous a fait pousser plus d'un *ouf*. Mais aussi convenez-en, chers lecteurs, la peine que vous avez éprouvée n'est-elle pas vite oubliée par le grandiose tableau qui se déroule devant vos yeux ? Vous est-il arrivé souvent que votre sens visuel ait eu un semblable sujet d'admiration ? Vous est-il arrivé souvent de voir se découvrir à vos pieds un horizon aussi vaste et malgré cela aussi pittoresquement découpé par ces mille accidents de terrain, aussi richement brodé par la nature ? Vous conviendrez que non... Nous ne savons si vous ressentez les mêmes effets qui se produisent en nous devant ces divisions d'ensemble terrestres, faibles atômes du globe universel ; c'est l'anéantissement total de notre individu, c'est un état d'abîme intellectuel qui pousse à l'adoration du créateur de toutes choses et de son incommensurable grandeur. Voyez à l'est et à vos pieds la ville de Cusset, qui, contre son habitude, laisse s'ouvrir de ce côté un coin du rideau d'ombrage verdoyant derrière lequel elle se cache ; encaissée qu'elle est par une chaîne de collines et de montagnes qui par gradation vont se perdre au pied de celles du Forez et du Montoncel ; voyez au

sud cette vaste étendue de territoire entrecoupée çà et là de ces nuances verdâtres produites par le faîte des arbres de la fôrêt de Randan et des bois qui l'avoisinent, rempart derrière lequel se cache la belle et plantureuse Limagne, véritable terre promise de ces contrées; le tout couronné par le gigantesque Puy-de-Dôme et son majestueux entourage; voyez enfin à l'ouest se dessiner dans un lointain dont les limites vont se perdre dans l'espace, ces milliers de bourgs, de villages, de hameaux, qui apparaissent comme des points imperceptibles, séparés entre eux par des vallées garnies de cours d'eau, dont l'Allier qui serpente gracieusement dans ce vaste tableau va bientôt s'enrichir; et si vous tenez à étendre plus au loin votre vue et votre admiration, prenez une lunette et avec son secours vous pourrez apercevoir au nord la ville de Moulins, au nord-ouest celle de Bourges, au sud Clermont, etc., etc.

Nous n'en finirions pas si nous voulions reporter votre attention sur toutes les beautés que renferme ce merveilleux ensemble, aussi fuirons-nous la satiété que nous pourrions avoir à craindre ici, afin de nous conserver pour la visite des autres points de vue que nous rencontrerons dans nos courses ; et avant de continuer cette promenade nous vous conseillerons de descendre au buffet afin d'y puiser les forces dont vous aurez probablement besoin.

Quittons maintenant ce sol élevé et venons savoir si l'Allier que nous allons traverser sur un joli pont sus-

pendu a des bords aussi enchanteurs, aussi poétiques que MM. les écrivains en général et les romanciers surtout, se plaisent à le gratifier. D'abord nous ne cesserons de convenir que la campagne est admirablement belle, que les habitants l'arrosent tous les jours de leurs sueurs et que leur incessante activité est payée par une honnête aisance. Vous pouvez vous-mêmes vous en rendre compte. Voyez cette charmante vallée ; vous y chercheriez vainement un centiare de terrain veuf d'une culture quelconque. Mais nous voici arrivés au pont que nous traverserons, non sans admirer sa forme élégante et svelte ; cependant au risque de vous surprendre, nous devons vous dire que les mêmes architectes sont les auteurs de celui-ci et de celui de Vichy, MM. Escarraguel frères de Bordeaux.

C'est, ici chers lecteurs, que nous voudrions voir l'extase dans laquelle seraient plongés nos illustres, lorsque du coin d'un feu soigneusement garni, l'imagination fait tracer à leur plume des phrases poétiques *sur les bords ombragés de l'Allier*, auquel ils donnent même le nom de fleuve. Nous sommes porté à douter que les riches expressions dont ils font une ample moisson dans le champ de la rhétorique, et qu'ils jettent à profusion dans leurs écrits, pussent avoir un continuel essor, s'ils étaient obligés de traverser à pied les quelques cents mètres de galets qui garnissent ces bords si chantés; car, soit dit en passant, et nous en appelons au témoignage des nombreux riverains, l'Allier peut être considéré

comme un bien mauvais coucheur ; en voyant ce vrai lit de garçon, dans lequel on a encore de la peine à le retenir, on peut en juger soi-même. Mais, MM. les Parisiens écrivent de si jolies choses, qu'on peut bien en faveur d'icelles, leur passer ces charmantes illusions.

Avant de pénétrer dans la grande avenue qui conduit au château de Charmeil, contournons cette résidence dont une partie est baignée par les eaux du ruisseau le Beyron. Cette partie est asssez ombragée ; elle renferme quelques recoins où règne la solitude la plus profonde. Du reste, la façade principale de ce château précédée par quelques majestueuses avenues, possède elle-même tout ce qu'il faut pour que cette solitude y réside en reine. Point de faits historiques ne se rattachent au château de Charmeil, qui a eu pour propriétaires la famille d'Evry et maintenant M. le marquis et Mme la marquise de Monteynard. On prétend que ce château a été construit avec les matériaux qui provenaient de la démolition du vieux château de Saint-Germain-des-Fossés. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa construction simple et modeste ne remonte pas à un siècle. Mais n'oublions pas de visiter la charmante collection de roses qui est entretenue dans les jardins et de nous faire indiquer quelle est celle de ces fleurs qui par sa surprenante beauté a mérité le nom de la *Châtelaine de Charmeil.*

Maintenant en regagnant votre logis, jetez un coup-d'œil rapide sur la richesse agricole du pays, et comme tout ce qui vous intéresse aura été passé en revue, nous

profiterons de l'espèce de repos que cette connaissance vous laisse, pour vous faire connaître ce que nous vous avions annoncé plus haut, quelle est la position topographique qu'occupe la ville de Vichy ; car le lieu dans lequel nous sommes est des plus propices à nous rendre plus intelligible cette description.

Vous le voyez, chers lecteurs, cette ville est située sur la rive droite de l'Allier ; le site quoique un peu encaissé dans la direction du sud au nord-ouest est très-agréable. Il a été reconnu par la faculté que le climat y était tempéré et avait beaucoup d'analogie avec celui de Paris. Le pays est peu insalubre ; le voisinage de la rivière l'Allier qui grossit fréquemment, ne laissant aucune trace de limon. Quelques fièvres intermittentes affligent, il est vrai, les riverains de la petite rivière le Sichon, qui a son confluent dans l'Allier près de Vichy ; mais cette ville n'est aucunement affectée de cette fâcheuse influence. Cependant, pour être pour vous un Cicerone digne de confiance et ne pas augmenter d'un chiffre de plus le nombre trop grand des écrivains, qui ne savent dire, avec beaucoup de talent il est vrai, que les choses qui flattent, et qui passent sous silence celles dont la description rendrait leur plume moins brillante, ou déplairait à quelques spéculations du premier ordre, nous ajouterons que cette même faculté a découvert chez quelques habitants une prédisposition à cette maladie ; mais cette vérité n'a pas la gravité que certaines contrées jalouses ont bien voulu lui prêter ; et, pour garantir le fait

que nous avançons, nous citerons un passage de l'ouvrage du docteur Durand-Fardel qui, dans une de ses lettres médicales sur Vichy, s'exprime ainsi :

« On observe bien chez les habitants du pays, chez ceux surtout que leurs travaux exposent au froid et aux brouillards du matin, quelques fièvres intermittentes, mais sans gravité. Quant aux personnes étrangères à la localité, voici ce que nous pouvons dire : Depuis huit années, (l'auteur écrivait en 1855,) que nous observons à Vichy, nous n'avons vu la fièvre intermittente se développer chez aucun malade venu du dehors, chez aucun buveur d'eau et pas plus à l'hôpital civil, à l'époque où nous en dirigions le service, pas plus chez les malades pauvres, mal logés et mal nourris, qui affluent à Vichy, que parmi ceux qui se trouvent dans de meilleures conditions. Nous n'avons qu'une exception à présenter ; elle est relative aux malades atteints déjà de fièvres intermittentes, ou sujets aux fièvres intermittentes et qui voient quelques fois leurs accès reparaître à Vichy, à toute époque de la saison. Mais ceci est tellement peu inhérent à la constitution même du pays, que Vichy n'en reste pas moins un des endroits où les suites de fièvres intermittentes se traitent avec le plus d'efficacité. »

« Ajoutons seulement, dit l'auteur en terminant, qu'en ceci notre observation est absolument semblable à la savante et longue observation de Prunelle, et que nous ne sommes entré dans ces détails qu'après nous être assuré

plusieurs fois auprès de lui de leur complète exactitude, et nous être mis en mesure d'appuyer notre propre expérience de son imposante autorité. » Maintenant, chers lecteurs, nous rentrerons à Vichy où quelques prescriptions médicales vous attendent, peut-être aussi quelques amis ou connaissances nouvellement arrivés, ou bien une attrayante soirée que M. Strauss vous réserve ; et après le repos de rigueur, nous recommencerons notre deuxième excursion. Pour opérer cette rentrée, nous prendrons la route qui sur notre carte porte le n° 6. Cette route s'embranche sur la route impériale n° 9, embranchement qui, en traversant une partie du territoire communal de Vaisse, nous conduit à Vichy. Mais puisque nous sommes arrivé à parler de cette commune, nous devons vous dire que de la terrasse du clocher de l'église de la paroisse, on a une vue admirable sur la ville de Vichy et son bassin ; nous ne rentrerons pas sans donner un coup-d'œil en passant à la source intermittente, dite de Vaisse, qui est située presque sur la route, un peu avant le pont de Vichy. Nous sommes forcé de vous désigner aussi minutieusement l'emplacement de cette source, car en passant auprès, vous ne vous douteriez guère que le grossier et massif pavillon sous lequel les eaux de cette source sourdent, leur sert de pavillon d'honneur. Ni une construction élégante, ni un peu d'embellissement en verdure dans ses alentours, n'ont pu jusqu'à ce jour, trouver place dans la sollicitude de l'administration compétente ; l'avenir lui sera peut-être plus prospère.

DEUXIÈME PROMENADE.

C'est donc aujourd'hui, chers lecteurs, que frais et dispos, abstraction faite de l'effet que vous produisent vos eaux, nous allons renouveler une course, non au clocher, mais bien aux châteaux. C'est aujourd'hui qu'il nous sera donné de réfléchir sur tout ce qu'il y a d'inconstant et de fragile dans la durée des grandeurs terrestres. En vous parlant de l'auguste propriétaire du château de Randan, ainsi que de sa respectable et infortunée famille, nous ne chercherons pas à vous décrire les faits politiques dans lesquels ils ont figuré ; ces faits appartiennent à l'histoire de France et vous les connaissez assez, sans doute. D'ailleurs le malheur sous le poids duquel les survivants existent, impose silence à tout commentaire sur leurs actes. Heureux quand en parlant des grands, l'histoire peut dire : *transierunt benefaciendo* ; et sur les personnages qui viennent à peine de disparaitre, cet arrêt nous semble de toute justice.

Tout ce que nous pouvons dire, et en cela nous ne sommes que l'écho des populations environnantes, et même d'une circonscription assez étendue, c'est que la princesse Adélaïde ne laissa jamais une infortune sans consolation, sans secours ; ce qu'un nombre infini de fondations de tout genre vient attester. Beaucoup d'écoles communales lui doivent l'initiative de leur création ; et à quels chiffres ne s'élèvent pas tous les autres bien-

faits dont le secret a été enseveli avec elle dans la tombe ? Mais laissons reposer en paix ces cendres vénérées, et formulons un désir, celui de voir dans la conduite des grands que la Providence élève au pouvoir ou à une haute fortune, un semblable emploi de leurs richesses au profit des souffrances physiques et morales des peuples.

Tout en donnant cours à ces réflexions nous voici arrivés à la forêt de Randan. Vous nous dispenserez sans doute de vous dire, chers lecteurs, que le chemin parcouru a été mauvais, que d'affreuses ornières vous ont occasionné de pénibles secousses ; nous vous dirons seulement que, ayant ressenti le mal, vous y étant résignés, vous devez maintenant en recevoir la récompense par toutes les beautés que vous allez être à même d'admirer. D'ailleurs nous ne nous sommes pas engagé à vous faire toujours parcourir des chemins poétiquement tracés, bordés de moelleux coussins et tapis de verdure. Du reste nous sommes certains que si nous avions le loisir en ce moment de feuilleter quelques chapitres des traités d'hygiène, nous y trouverions des explications en termes techniques, qui feraient tourner au profit de votre bien-être physique ces secousses affreuses qui vous ont presque entièrement disloqués ; peut-être même est-ce pour donner raison aux auteurs de ces traités, que les administrations compétentes négligent de faire réparer bon nombre de voies de plus ou moins grandes communications.

A peine sommes-nous sortis de la fôret de Randan,

que déjà on aperçoit le faîte des tours de ce château ; mais faisons quelques détours encore et nous demanderons au gardien que la permission nous soit accordée de le visiter. Cependant avant d'être introduit, permettez que nous vous disions quel est son âge et sa constitution, que nous vous décrivions son extérieur ; nous emprunterons ce travail à une plume plus habile que la nôtre, et elle s'en acquittera mieux sous tous les rapports. Dans une de ses lettres sur Vichy, M. Enduran parlant de l'extérieur et de l'intérieur de cette magnifique résidence dit : « le château de Randan est précédé d'une longue avenue qu'enferment des plates bandes semées de fleurs délicieuses, qui nous conduisent à la porte d'entrée principale que gardent sur leurs colonnes deux lions inoffensifs. De ce côté l'aspect du château n'a rien de monumental; vous diriez la villa d'un poète, qui cache son nid dans un massif de verdure ; il y a même dans les interstices des dalles, quelques pariétaires qui accusent la négligence des habitants. Nous sommes entrés et nous avons surpris le château tel qu'il était le temps de son royal propriétaire. M. le marquis de M...., son possesseur actuel, a eu le bon goût de n'y rien changer. Voici une petite galerie de tableaux, des marines charmantes et quelques peintures de la princesse Marie, jeune femme à la double couronne de reine et d'artiste, que le ciel déroba vite à la terre, peut-être pour lui épargner toutes les douleurs qui devaient frapper et sanctifier sa famille. A gauche, la salle du musée où nous rencontrerons des armes étrangères et surtout brésiliennes, dues

aux voyages du prince de Joinville. En face, la chambre de Mme Adélaïde et son oratoire ; les croisées s'ouvrent sur un immense bouquet de verdure. Nous sortons, et prenant à notre gauche, nous pénétrons dans le salon d'honneur qui réunit le billard et la bibliothèque où la pensée évoque malgré elle ses anciens habitants. Les tableaux de famille qui étaient autrefois appendus aux murs ont été enlevés depuis 1848.

« Une porte latérale à droite de la cheminée nous conduit dans la chambre de ce roi qui tint son trône d'une révolution et à qui une révolution vint enlever son trône. Son lit fort bas et très-dur, je vous l'assure, révèle ses habitudes de tempérance et de travail. Nous avons pénétré sur la terrasse qui s'étend comme une galerie en plein air jusqu'à la chapelle du château. Il n'existe autour de Vichy que deux perspectives rivales: celle du château de Busset et celle de la côte Saint-Amand. Toute la limagne d'Auvergne se déroule à nos yeux et la vue ne s'arrête qu'aux gigantesques plans de la chaîne du Puy-de-Dôme. La chapelle est riche ; on y admire des vitreaux peints représentant les trois vertus théologales; et le martyre de Sainte-Dorothée, pour lequel posèrent Mme de Genlis et ses élèves, attire les curieux dans un petit oratoire plus coquet que sévère.

« Un escalier en fonte nous conduit dans les communs du château. La salle à manger, ouvrant sur un magnifique parterre, revêtue de stuc, voûtée et semée d'arabesques capricieuses, d'oiseaux fantastiques et d'a-

mours païens, se recommande surtout par la disposition des glaces répétant à l'infini le paysage magnifique qui se déploie devant nous. Le parquet à rosaces est un travail curieux de mosaïque, et les yeux éblouis de tant de magnificence, cherchent l'obscurité. On reproche avec raison à cette pièce un manque d'élévation qui souvent réduit sa lumière à un demi-jour.

Nous passâmes dans le parc qui se déroule à nos yeux; il est vaste et bien accidenté, les allées sont larges et un air toujours frais y circule; les massifs parfaitement ménagés s'ouvrent de temps à autre pour laisser entrevoir quelque chaumière, quelque maisonnette rustique; mais on y regrette les eaux qui jetteraient plus de variété dans le détail; tous les efforts pour les faire sourdre ont été jusqu'à ce jour inutiles. »

Après quelques réflexions que lui suggèrent les bontés de la princesse Adélaïde, l'auteur continue ainsi sa narration : « Voici l'historique de Randan. Ce village fut autrefois le chef-lieu d'une chatellenie appelée le Randanois. On croit généralemeut que, comme la plupart de nos villes bourbonnaises, il dut son origine à un couvent de bénédictins dont Grégoire de Tours vante la richesse et la régularité. Mais il eut ses jours de décadence et n'était au XIIe siècle qu'un simple château, ayant toutefois des seigneurs particuliers; c'est alors que nous trouvons Baudoin et Châtard de Randan, puis enfin Guillaume en qui s'éteignit cette noble maison. La Seigneurie passa dans la maison de Polignac. Jean de

Polignac étant mort en 1491, laissa pour héritière Anne de Polignac, épouse du duc de Sancerre, qui succomba à Marignan. Ce fut à cette veuve que s'adressèrent les amours du chevalier sans peur et sans reproche. C'est bien la dame de Randan que désignent les chroniques de l'époque, comme la dame des pensées de Bayard. Inconstante, elle convola en secondes noces et épousa, le 5 février 1518, François de Larochefoucault, prince de Marcillac, d'une des plus illustres maisons de France. La famille de Larochefoucault éleva Randan à une gloire peu commune. Marie-Catherine de Larochefoucault, gouvernante de Louis XIV, et première dame d'honneur d'Anne d'Autriche, le fit ériger en duché ne relevant que de la grosse tour du Louvre. Diverses alliances en firent la propriété de la maison de Lorge, et enfin de M. le duc de Choiseuil qui en vendit une partie à Mme Adélaïde en 1821. C'est à ce dernier propriétaire qui remplit si bien le rôle de providence que Dieu impose aux grands, que le château doit toute sa splendeur. Mme Adélaïde affectionnait beaucoup ce séjour. Le duc de Montpensier recueillit son héritage ; mais le décret qui a frappé les biens des exilés, l'a fait passer dans des mains étrangères qui, j'en suis convaincu, lui conserveront le charme du souvenir. »

Vous le voyez, chers lecteurs, la plume dont les narrations qui précèdent sont l'œuvre, est plus élégante que la nôtre surtout dans la description des ces milliers de détails. Aussi, tenant à vous être agréable, l'emprunte-

rons-nous encore, pour vous faire connaître le château de Maumont, que nous devons trouver sur notre route en regagnant Vichy par Hauterive et Vaisse. Répondant à une question qui lui est adressée sur la vue de ce château, l'auteur dit : « C'est Maumont, nom funeste que semblent démentir de riants horizons et de verdoyantes prairies. » Sur une seconde question ayant pour but de connaître la cause de cette dénomination, qui signifie *montagne maudite*, l'auteur continue : « J'ai interrogé les vieilles mémoires des alentours et je n'ai rien appris ; le voisinage des forêts en donne cependant une explication plausible. Peut-être une bicoque féodale domina la contrée, et les seigneurs, protégés par l'épais rideau des arbres séculaires, s'adonnèrent à quelque industrie qui fit redouter leur demeure des vassaux et des hommes d'armes ; peut-être encore la sorcellerie y établit-elle son siége. Etrange supplice que ces dénominations fatales infligées à certains lieux ! Rien ne peut les changer, ni les délicatesses de la civilisation, ni les embellissements de l'art.

« Que nous sommes éloignés pourtant de ces heures sanglantes !... Une commanderie de templiers dont il ne reste aujourd'hui que la porte, dernier et précieux monument de la noblesse du lieu, a purifié les vieux âges ; la forêt est percée de larges avenues et l'on y voyage avec autant de sécurité que de Cusset à Vichy, où les voitures roulent par centaines. Les prés sont verts, mille canaux distribuant partout une onde fertilisante,

accusent la main de l'homme. Dans les champs, le paysan n'a pas cet air fatigué, rabougri, qu'on lui trouve si fréquemment en Bourbonnais ; il se sent d'un riche voisinage ; peu d'années ont suffi à cette métamorphose. C'est en vain que Maumont dresse ses tourelles et ses créneaux gothiques ; vainement ses donjons inoffensifs semblent-ils se pencher sur la vallée, sous son masque de pierre se trahit la jeunesse et perce son origine.

« Ce fut en 1840 que Mme la duchesse Adélaïde, alors propriétaire de Randan et des royales forêts qui l'entourent, fit commencer ce joli châtelet où le goût déploya ses ressources, l'art toute sa fidélité. L'architecte n'oublia rien pour vieillir le nouveau-né ; on lui donna pour langes le suaire du moyen-âge. A l'extérieur comme dans les appartements, aux colonnes comme aux frises, aux moulures, aux boiseries, aux panneaux, aux bahuts, aux dressoirs, vous retrouvez la même pensée d'imitation poussée jusqu'à la copie. Partout le chêne imposant couvre la nudité des murs, des siéges gothiques vous sollicitent, de larges cheminées attendent le tronc centenaire. »

Nous sommes forcé de dire halte-là au spirituel narrateur, car notre manuscrit grossit presque outre mesure et nous ne vous avons encore conduits qu'en deux endroits différents ; que sera-ce donc quand nous serons dans les hautes montagnes du Bourbonnais ; en ces lieux où les pierres elles-mêmes ont un langage qu'il faudra transcrire ? Aussi, en rentrant à Vichy, profiterons-nous

des loisirs que le trajet va nous laisser jusqu'à Hauterive pour vous esquisser la topographie et l'historique du château d'Effiat que nous avons laissé au nord-ouest de Randan. Avant de quitter Maumont, permettez-nous de vous dire que ce bijou de castel avait été élevé par Mme Adélaïde, pour ses neveux les princes de Joinville et de Montpensier, séjour qu'ils affectionnaient beaucoup et dont ils avaient fait un rendez-vous de chasse.

Si nous sommes parvenus, chers lecteurs, à gagner le temps qu'il aurait fallu employer pour nous rendre à Effiat, ce temps nous est bien nécessaire et nous risquons encore de l'outre-passer, si nous voulons vous dire ce qu'est le château de ce nom, ce que fut son illustre propriétaire, voire même ce que furent ses trois fils. Descendant de Gilbert Coeffier, trésorier de Henri II, Antoine Coeffier naquit en 1581, et fut élevé à la cour de Henri IV. Il devint page de ce monarque et écuyer de Louis XIII, son fils. Le cardinal de Richelieu dont la pénétration était infaillible, découvrit dans Coeffier une haute intelligence. Voulant la mettre à profit, ce ministre le chargea de la négociation du mariage d'Henriette de France, sœur de Louis XIII, avec Charles Ier roi d'Angleterre. Le succès couronna la mission du jeune ambassadeur, aussi fut-il généreusement récompensé, car les hautes charges de l'État lui furent confiées, et le 1er janvier 1631 il était promu au grade de maréchal de France, puis nommé gouverneur par intérim de l'Auvergne, du Bourbonnais et du Nivernais. Enfin, pour

mettre le comble à ces hautes distinctions, il fut créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, grand-maître d'artillerie et conseiller d'honneur au parlement. C'est au milieu de ce cumul de dignités bien capable d'éblouir un mortel, que le maréchal d'Effiat prit son château en telle affection qu'il l'orna, comme l'eût été une résidence princière, et que, si la mort ne s'en fût mêlée, l'Allier que je disais être un très-mauvais coucheur, eût été forcé de transporter en d'autres lieux sa couche nomade. Le maréchal mourut à Litzelstein, en 1632, au moment où à la tête d'une armée il portait secours à l'électeur de Trèves. Il avait épousé Mlle de la Meilleraye, dont il eut trois fils.

L'aîné fut l'infortuné Cinq-Mars, à qui l'amour de Marion Delorme, de trop fameuse mémoire, dont il fit secrétement son épouse, fit perdre les faveurs du cardinal ministre qui lui destinait une des premières héritières de France. On sait que la conspiration dans laquelle il s'était jeté lui valut de porter sa tête sur l'échafaud en compagnie de de Thou; ils furent exécutés à Lyon le 22 septembre 1642. Voir sur cette triste fin les détails que je donne dans mon histoire de Lyon.

Quant au second fils du maréchal, il n'a acquis de célébrité que par ses galanteries avec Mlle de l'Enclos. Rien n'a été dit sur le troisième; on sait seulement qu'il fut marquis et eut un fils qui emporta dans la tombe le nom illustre d'Effiat. La construction du château remonte à l'époque où la féodalité était dans toute

sa splendeur. Il appartenait déjà en 1557 à ce Gilbert de Coeffier dont nous avons parlé ; l'histoire de ses successeurs n'offre aucun intéret jusqu'à Antoine Coeffier ; aussi vous en épargnerons-nous l'ennui.

Faut-il maintenant, chers lecteurs, vous faire la description de ce manoir, ou devons-nous l'emprunter à un confrère ? Soupçonnant que vous donnez la préférence à ce dernier moyen, nous aurons encore recours à la plume élégante de M. Enduran.

« Le château d'Effiat, dit cet auteur, surprend tout d'abord désagréablement l'œil du visiteur ; il n'a pas en effet de style particulier. C'est un mélange auquel chaque époque est venue donner son cachet. Les tourelles semblent rapportées, collées au principal corps de logis ; ici les bâtiments sont de briques rouges et de pierres calcaires ; là le volvic dresse ses colonnes grisâtres ; puis tout est lourd et massif, sans élégance. »

« Mais si le goût de l'architecte est vivement choqué par les disparates du château d'Effiat, celui de l'artiste trouve dans l'intérieur d'amples dédommagements. Les salons ont conservé tout le caractère de leur époque ; le vestibule éclairé par des vitraux offre les armoiries de la maison d'Effiat mêlées à celles de M. de Piré, gendre de M. Sampigny d'Issoncourt, qui avait acheté cette propriété à la débacle de Law. On remarque une tête de sanglier avec cette terrible devise : *non ferit nisi feritus, il ne frappe que frappé.* Quelques cariatides en pierre peinte soutiennent le vaste manteau de la cheminée qui est or-

née d'une tête de lion dont la gueule béante vomit quelque chose comme un boulet de canon. Je ne suis pas assez versé dans l'art héraldique, continue l'auteur, pour expliquer l'allusion de cette figure qui se reproduit en plusieurs endroits. Tout cet appartement est lambrissé et décoré de médaillons et de tableaux à l'huile, dont les sujets sont pour la plupart empruntés à la vénerie. Mais la pièce qui mérite toute l'attention est le salon sans contredit. Jamais rien de plus gracieux, de plus varié, de plus original ne frappa ma vue. Le plafond orné de mille fleurs, d'arabesques capricieuses, conserve toute sa fraîcheur; l'œil se perd à suivre les sinuosités, les plis et les replis de ce délire de l'imagination; des culs-de-lampes dorés semblent autant de soleils dans la voûte. Cinq grands tableaux rappellent les principaux épisodes du roman de Michel Cervantes; Don Quichotte et son sentencieux écuyer y sont peints dans les costumes du temps. Ces riants souvenirs font bien dans cette salle un peu sombre et distraient agréablement l'esprit. Du reste vous vous croiriez facilement transportés au règne de Louis XV, les meubles, les sièges sont de cette époque, et les fauteuils rappellent Boucher et Vanloo, par les chasses à courre et les dessins bucoliques dont ils sont chargés. »

« Un corridor nous conduit à la chambre à coucher du maréchal d'Effiat. Cette chambre, religieusement conservée, semble habitée encore. A chaque instant je croyais entendre dérrière moi les pas du noble seigneur.

C'est là, sur ce lit aux riches tentures de velours et de soie cramoisis, aux torsades d'argent, que reposait le sénéchal de Bourbonnais et d'Auvergne ; le dais qui le surmonte est d'une grande richesse ; les marabouts sont encore frais sur les colonnettes. Le plafond rappelle celui que nous avons déjà vu au salon. Mais les tapisseries ont des chasses merveilleuses avec pages, valets, destriers et housses d'or ; faucons et chiens courants, chasseurs et chasseresses, sont d'une animation, d'une actualité frappantes. On est heureux d'être venu et je regrettais de ne pouvoir y lire un instant les mémoires de Pontès, de Montrésor et de Bassompierre.

« La salle du trésor, la salle des gardes et la chambre dite des évêques, terminèrent notre visite. C'est partout le même style, la même profusion de scènes pastorales et chevaleresques. Le jardin rappelle Lenôtre et Laquintinie; il est raide, uniforme, sans surprise et sans variété. »

La charmante description que nous venons de lire se termine heureusement au moment ou nous devons visiter l'établissement thermal d'Hauterive. Comme vous le voyez, chers lecteurs, cet établissement n'a rien de monumental, et sans la vertu des eaux qu'on y voit sourdre, on ne détournerait pas même les yeux pour voir cette informe construction, car elle fait peu honneur à la nymphe bienfaisante de ce lieu.

Convaincu qu'il n'est pas nécessaire d'être savant pour lire des livres d'astronomie, de physique et de physio-

logie, de même que pour discuter des théories médicales, tant la science a su de nos jours se dépouiller de tout le cortége des expressions techniques qui souvent la rendaient inintelligible pour le plus grand nombre des lecteurs, nous emprunterons à une décision doctorale l'énoncé des qualités attribuées aux eaux de cette source, et cette fois encore c'est aux lettres sur Vichy, par le docteur Durand-Fardel, que nous aurons recours. Après avoir dit que les eaux d'Hauterive sont moins ferrugineuses que celles des autres sources, l'auteur s'exprime ainsi : « Les eaux d'Hauterive seraient certainement les plus propres à suppléer à celle des Célestins, alors que celle-ci ne peut être utilisée. Malgré une plus forte proportion et de gaz et de principes fixes, nous n'avons jamais vu résulter de leur usage d'accidents analogues à ceux que nous avons précédemment signalés. En outre elles sont merveilleusement digestives, si je puis ainsi dire, c'est-à-dire que dans les conditions organiques les plus variées elles se trouvent parfaitement tolérées, alors que les autres sources sont difficilement supportées ou ne produisent que des résultats peu satisfaisants. Elles ne présentent donc pas précisément d'applications spéciales parmi les différentes sources de Vichy, mais elles sont généralement beaucoup plus applicables qu'aucune d'elles aux différents genres et individualités pathologiques qui se rassemblent ici, et réunissent ainsi par excellence, les propriétés et les applications thérapeutiques de l'eau de Vichy. »

D'Hauterive à Vichy, on traverse une campagne assez

productive, les sites n'ont rien de bien remarquable; l'Allier, mauvais voisin, tend chaque année à empiéter sur les terres qui bordent ses rives. Mais si ce parcours n'a rien de bien attrayant par lui-même, nous ne saurions oublier de reporter votre attention sur le côteau de la rive opposée. Y a-t-il rien de plus agréable à l'œil et de plus riche en produits agricoles, (céréales et fruits), que cette chaîne de collines qui de Saint-Yorre s'étend à Abrest et se termine au-delà de Vichy; amphithéâtre admirable, clôturé à sa base par l'Allier dont les gracieux contours semblent envier ses richesses afin de les entraîner avec lui dans sa marche rapide et souvent désastreuse ? Nous n'osons pas vous dire de visiter le château d'Hauterive dont le propriétaire, maire de la commune, fait les honneurs à merveille. Rien d'architectural n'est remarquable dans cette résidence, mais elle contient des appartements ornés avec une richesse peu ordinaire; quelques curiosités fixeront çà et là votre attention, surtout n'oubliez pas une petite chapelle gothique, vrai bijou dans son genre. Cette visite une fois faite, stationnez quelques instants dans la petite église paroissiale du lieu, l'architecture de ce temple vous rappellera les constructions des xe et xie siècles. Pauvre et vieille, cette église en réclame une autre.

Maintenant, chers lecteurs, venons chercher à Vichy d'autres distractions; venons à la ville, aux plaisirs; venons prendre encore les eaux et les bains et après avoir satisfait à toutes ces exigences, nous commencerons

notre troisième excursion ; celle-ci sur les montagnes, dans les vallées, où nous trouverons quelques jalons historiques qui reporteront vos souvenirs au temps où ce pays se peuplait à peine, au temps où les soldats de Rome cherchaient à conquérir ces riches contrées sur les enfants de la Gaule qui déjà, par leurs pénibles travaux, les avaient fertilisées et surent si vaillamment les défendre.

TROISIÈME PROMENADE.

La troisième excursion que nous allons entreprendre va être plus pénible, il est vrai, mais elle nous sortira de cette nécessité de revenir sans cesse sur le sujet médical qui s'applique à la spécialité des eaux minérales et autres objets utiles, sans contredit, mais peu agréables à décrire et moins encore à lire. Deux de ces sources se trouveront néanmoins sur notre passage ; ce sont celles de Saint-Yorre et de Châteldon. Pour nous rendre dans ces deux localités nous commencerons par le village d'Abrest sur lequel nous n'avons rien de plus à vous communiquer que ce qui a été dit à propos de l'Eglise des Célestins.

D'Abrest à Saint-Yorre il y a trois kilomètres et demi. Comme vous le voyez, on cotoie la rive droite de l'Allier et le site est admirablement beau. Les deux rives de cette rivière rivalisent entre elles pour offrir à l'œil des

tableaux pittoresques d'une description difficile, tant elle est ravissante. Mais voici le poteau qui désigne l'emplacement de la source que nous allons visiter; sur les propriétés de ces eaux, sur les travaux préliminaires qui en ont favorisé l'usage, ainsi que sur leur emplacement nous allons transcrire la note qui nous a été remise *ad hoc* par le propriétaire.

Station hydro-minérale de Saint-Yorre, autorisée par le Gouvernement.

« A six kilomètres environ de Vichy, à quelques pas de la route de Nîmes qui s'étend sur la rive droite de l'Allier, à travers la campagne la plus fertile et la plus pittoresque qu'il y ait peut-être en France, se trouvent les sources minérales naturelles de Saint-Yorre, propriété privée de M. N. Larbaud, pharmacien à Vichy, bien connu par les modifications importantes qu'il a introduites dans la fabrication des sels et des pastilles de Vichy qu'il exploite avec un grand succès. »

« Ces sources appartiennent au régime des eaux de Vichy et sont remarquables par leur abondance, leur limpidité et leur température. L'eau de Saint-Yorre est la plus froide des eaux du bassin de Vichy, et par suite la plus gazeuse, et l'on pourrait supposer que c'est aussi la moins altérable par le transport. Des expériences comparatives faites à d'assez longs intervalles, à Vichy et à Paris, ont mis ce point hors de doute. Aussi les médecins qui ont étudié les eaux de Vichy et qui connaissent cette particularité, prescrivent-ils l'eau de la

source de Saint-Yorre, de préférence à celles de l'Hôpital, de la Grande-Grille et même des Célestins.

La station de Saint-Yorre sera bientôt, si elle ne l'est déjà, la promenade la plus suivie des environs de Vichy. Elle est agréablement située entre la route impériale de Nîmes et l'Allier qui forme tout près, comme une enceinte demi-circulaire. On aperçoit au-delà de la belle forêt de Randan, plus loin, les riches plaines de la Limagne d'Auvergne, et dans le lointain les monts Dor et le Puy-de-Dôme. Une avenue plantée d'arbres et d'arbustes de chaque côté permet aux voitures d'arriver jusqu'à la source. Le parc est clos de toutes parts; il est sillonné dans tous les sens par des allées artistement tracées; sa partie supérieure forme un petit côteau planté de vignes et terminé par un tertre qui est couvert de sapins d'une belle venue. Des terrassements considérables ont rendu le terrain inférieur praticable en toutes saisons; une verte prairie a remplacé l'affreux marécage et les mares boueuses qu'on y voyait de temps immémorial. Le parterre qui entoure les fontaines minérales est orné de massifs et de fleurs.

« Le règlement du service intérieur approuvé par M. le Préfet de l'Allier, sur la proposition du propriétaire, prescrit la gratuité de l'eau à la source et l'ouverture des portes du parc au public, de six heures du matin à huit heures du soir.

« Dans ce règlement qui prévoit, avec le plus grand soin, tout ce qui se rattache au service d'expédition, fixe

le prix de la bouteille d'eau toute emballée, les remises au commerce, etc., etc.; n'ont pas été oubliées les administrations hospitalières auxquelles il sera délivré, dit l'article 9, des eaux de la source de Saint-Yorre, contre le remboursement du prix de revient de l'emballage seulement.

« Par la qualité de ces eaux qui sont celles du bassin de Vichy, s'altèrant le moins par le transport et par sa position sur la route et au centre des promenades les plus fréquentées des étrangers, la station de Saint-Yorre nous paraît appelée à un brillant avenir, et nous ne doutons pas qu'il ne se réalise promptement entre les mains fermes du propriétaire intelligent qui a su la fonder malgré les obstacles de toute nature qui surgissaient à chaque instant sous ses pieds. »

Maintenant, chers lecteurs, nous pouvons dire *fouette cocher*. Avant de vous faire remarquer sur la droite l'élégant pont de Ris, artistement jeté sur l'Allier, voyez sur la gauche une grande et belle avenue au bout de laquelle est cachée la commune de Mariol, la dernière du département de l'Allier, renommée dans ces contrées au moins, pour la qualité de ses vins, qui, par ma foi, ne sont pas à dédaigner. La dégustation de ces vins vous est facile à faire, et ce, sans scrupule aucun, eu égard au régime auquel vous êtes soumis, car voici l'absolution doctorale que l'on vous donne. Après avoir justifié les causes pour lesquelles la défense de la boisson du vin avait été faite jusqu'à ce jour, après avoir fait connaître

la raison pour laquelle les médecins anglais défendent cette boisson aux enfants d'Albion, le docteur Durand-Fardel dit : Il n'y a donc aucune raison de supprimer le vin ou d'en diminuer l'usage à Vichy à cause de ses qualités acides. Les eaux de Vichy, au contraire, peuvent rendre possible l'usage du vin que la susceptibilité de l'estomac ne permettait pas de tolérer. Car, s'il n'est pas vrai que les acides du vin neutralisent les eaux de Vichy, la proposition inverse que l'eau de Vichy neutralise les acides du vin est plus exacte, et les vins qui renfermeraient un excès d'acides pourraient être ainsi corrigés.

« Mais c'est au point de vue de ses propriétés stimulantes que l'usage du vin, comme de toutes les boissons alcooliques, doit être considéré à Vichy.

« Les eaux minérales sont toutes excitantes à un certain degré, soit d'une manière essentielle et durable, soit d'une manière superficielle en quelque sorte et éphémère. Il est donc généralement convenable de diminuer pendant la durée du traitement, la proportion des stimulants qui pouvaient prendre place dans le régime habituel. C'est dans ce sens seulement que doit être réglé l'usage du vin chez les personnes qui prennent les eaux de Vichy. Quant au choix du vin, nous le voudrions voir à peu près limité au vin de Bordeaux. Mais il est assez difficile aujourd'hui de se procurer des vins de Bordeaux à Vichy. On y fait un usage presque exclusif de vins de Beaujolais, assez légers du reste, agréables, et auxquels

nous ne voyons pas de sérieuses objections à faire. » Mariol n'est pas en Beaujolais, chers lecteurs, mais goûtez son vin, puisque je vous en ai parlé ; n'en dites pas un mot, et partons pour Chateldon.

Eglise de Châteldon.

A peine avons-nous fait quelques cents mètres que l'on aperçoit le confluent de la Dore, l'un des principaux affluents de l'Allier. Cette rivière prend sa source au sud-ouest des montagnes au-dessus d'Arlanc, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Ambert, non loin de Sainte-Alyre. Elle reçoit sur son parcours un nombre considérable de ruisseaux, dont le plus important est la Durolle qui passe à Thiers. Mais nous voici au ruisseau de Vauziron qui doit nous conduire à Châteldon. Comme

vous le voyez, chers lecteurs, le bourg de Châteldon, chef-lieu de canton, est pittoresquement situé dans une vallée des plus agréables. Le sol est parfaitement cultivé, les vignes qui couvrent les côteaux fournissent des vins ordinaires de bonne qualité. On cite encore ce pays pour le gibier, le poisson et les légumes. L'air y est pur et tempéré et l'on dit que les habitants répondent d'une manière heureuse à ces bienfaits de la nature par une affabilité dont vous ne tarderez pas à vous rendre juges.

Châteldon est encore ceint de vieilles murailles que baignent les eaux du Vauziron, elle a toute l'apparence des anciennes villes de l'Auvergne; les XIII, XIV et XVe siècles y ont encore leur cachet sur l'architecture des maisons et sur les escaliers en saillie; ses rues étroites et tortueuses parlent encore de ces époques; et, faut-il le dire, cette constitution ancienne se reflète sur le physique de ses habitants.

Nous n'avons à visiter à Châteldon que son église, la tour de l'horloge, le château et l'établissement thermal. L'église est une construction qui peut remonter au XIIIe siècle; elle fut construite pour l'usage d'un couvent de cordeliers. En examinant cet édifice à l'extérieur, on reconnaît qu'il faisait partie intégrante du château; quant à l'intérieur quelques peintures qui ornent la nef principale méritent d'être citées. La chaire en bois sculpté nous a frappé par le fini du travail; le portail conserve quelques restes frustes des sculptures dont il était orné.

Quant à la tour de l'horloge, il est facile de s'apercevoir quelle était aussi circonscrite par les murs d'enceinte. Mais, visitons le château ; suivons pour nous y rendre ce sentier à pente abrupte qui nous conduit à la grille. C'est à l'autre extrémité de cette allée fortement ombragée, que vous apercevez un beau parc, exécuté d'après des dessins anglais, puis le château. Ce monument que quelques historiens font remonter au XIIe siècle (1108), avait la forme d'une forteresse entourée de fossés, avec pont-levis, herse et machicoulis. Les marques d'ancienneté et de force meurtrière ont disparu, et pour ne pas vous enlever le plaisir de la surprise, nous vous laisserons visiter en détail son intérieur, en vous recommandant cependant de porter toute votre attention sur les peintures qui décorent les salles.

Maintenant visitons l'établissement thermal ; sa construction est simple, mais sa situation et des plus agrestes; on peut estimer à 300 mètres environ la distance qui sépare cet établissement de la ville. Ces sources ont été découvertes en 1778, par le docteur Desbrest, et son petit fils également docteur médecin, a publié en 1838, un précis sur les propriétés de ces eaux dont il était l'inspecteur et le propriétaire.

« Ces eaux, dit il, sont froides, limpides et gazeuses; elles ont une saveur piquante, aigrelette, agréable et un peu ferrugineuse ; elles sont pétillantes et mousseuses. L'eau examinée dans les sources dites des Vignes, paraît être en ébullition continuelle ; les bulles qui sont pro-

duites par un dégagement considérable de gaz acide carbonique, viennent crever à la surface de l'eau et font entendre un bruissement incessant. On voit au fond et sur les parois des bassins un dépôt ocracé formé par un peroxide de fer.

« Les sources de la montagne moins riches en gaz acide carbonique, que celles des Vignes, supportent difficilement le transport et sont moins actives que les dernières. La température des eaux minérales de Châteldon est inférieure à celle de l'atmosphère. »

Quant aux propriétés médicales de ces eaux, le même docteur s'exprime ainsi :

« Les eaux de Châteldon sont sédatives, apéritives et rafraîchissantes ; elles aiguisent l'appétit, facilitent la digestion et calment les chaleurs d'entrailles. Elles conviennent dans les vomissements habituels, dans le dégoût, la tension de l'estomac, les flatuosités, et réussissent presque constamment dans les gastro-entérites chroniques. »

Nous ne nous occuperons pas plus longuement des diverses qualités curatives des eaux de Châteldon, renvoyant ceux de nos lecteurs qui tiendraient à les connaître à fond, aux ouvrages dudit docteur ; et, après avoir parcouru les lieux les plus intéressants de la vallée du Vauziron, nous nous rendrons à Puy-Guillaume où nous retrouverons la route impériale qui doit nous conduire à Thiers, ayant toujours sur notre droite la rivière la Dore et les charmantes vallées qu'elle baigne et fertilise.

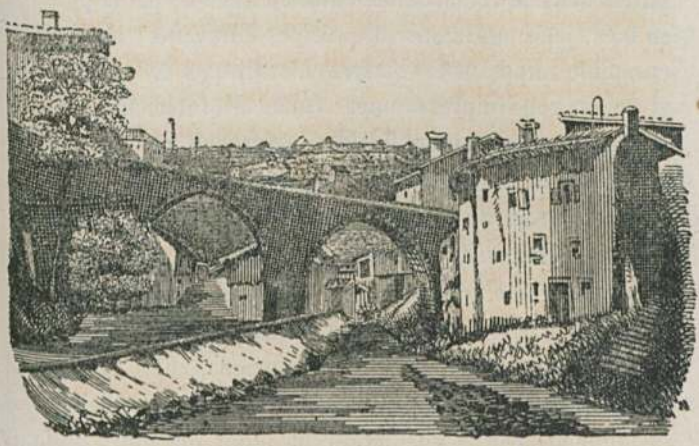

Thiers.

Mais voici la ville de Thiers qui nous apparaît et nous arrache par sa magnifique position aux charmes de cette route ravissante. En effet, que peut-on voir de plus beau dans ce genre que cette ville bâtie en amphithéâtre, dont l'aspect est à la fois riant et majestueux? Quoi de plus capable d'entraîner dans l'extase que cette rue de la Durolle, aux gracieuses sinuosités, aboutissant à la rivière sur laquelle on a jeté un pont remarquable par sa hardiesse? Cette rivière elle-même roulant ses flots sombres et tortueux dans une gorge affreuse, semée d'énormes rochers à teinte noire et aux reflets violacés ; ces nombreuses fabriques pour ainsi dire suspendues au-dessus

de ces deux rives sauvages et escarpées; ces sentiers taillés dans le roc et reliés entre eux par de petits ponts en bois, jetés au-dessus de précipes effrayants; tout cet ensemble imposant et bizarre n'est-il pas de nature à vivement vous impressionner? Quant à l'intérieur, n'est-il pas la représentation fidèle d'une ruche par l'activité incessante de ses habitants qui par leurs sueurs et leurs veilles, font surgir dans chaque carrefour, dans chaque rue, une industrie nouvelle, quincaillerie, coutellerie, broderie, gainerie, tabletterie, cartonnerie, papeterie, etc., etc? Les rues tortueuses, escarpées, étroites, ne sont-elles pas le type des temps anciens, et si la visite que l'on en fait est pénible, n'est-on pas amplement dédommagé par la vue admirable dont on jouit de la moindre des fenêtres de ces maisons en bois, disposées en auvent?

Au moyen-âge, Thiers qui était un château fort et que Grégoire de Tours appelle *(forteresse Thigurne)* ou *Thigurnum Castrum*, eut sa légende que nous nous plaisons à vous transcrire telle que nous la trouvons dans un petit ouvrage qui nous a été offert et que l'auteur a intitulé : Souvenir de voyages. « A cette époque, dit-il, un religieux recueillit dans une boîte d'argent trois pierres teintes du sang de St-Symphorien, martyrisé à Autun, et les renferma dans une église construite en bois près des murs du château de Thiers. Lorsque Thierry, roi des Francs, vint ravager l'Auvergne, la modeste chapelle, le château et les maisons groupées à

l'entour devinrent la proie des flammes. Dans la suite, un fait miraculeux qui procura la découverte du tombeau de St-Genès, martyrisé en ces lieux, détermina les habitants à lui élever une église sur le même emplacement. Elle fut fondée en 580, par St-Avit, évêque de Clermont. Celle qui existe aujourd'hui est due à la munificence de Guy II, vicomte de Thiers, qui en fit jeter les fondements en 1016, sur les ruines de la première, et la dota d'un chapitre collégial. Un des descendants du vicomte Guy II, Etienne de Thiers, quitta la cour de son père, fonda le monastère de Grandmont, et après sa mort, l'église le plaça au nombre des saints. »

« Guillaume de Thiers, continue l'auteur, par son mariage avec Adélaïs, fille du comte Thibaud de Châlon, réunit le comté de Châlon à la seigneurie de Thiers. Un de ses descendants la donna à Jean du Forez, son cousin ; mais de cette dernière famille elle passa dans celle des Dauphins d'Auvergne ; puis dans celle de Bourbon ; enfin François Ier en gratifia le chancelier Duprat, après le jugement du connétable de Bourbon dont tous les biens furent confisqués au profit de la couronne. En 1569 le duc de Montpensier ayant fait réhabiliter la mémoire du connétable, en obtint la restitution. Dès ce jour, elle prit le titre de baronnie, comme fief du duché de Montpensier. Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, la porta dans la famille d'Orléans, par son mariage avec Gaston de France. Leur fille, la célèbre Mlle de Montpensier (1681), la donna au duc de Lauzun, dont

s'est tant moqué Mme de Sévigné dans sa lettre du 15 novembre 1670, à M. de Coulanges. Le duc la vendit ensuite à Louis de Crozat, receveur général du clergé; sa petite fille, la comtesse de Béthune, la possédait à l'époque de la première révolution. »

N'ayant rien pu découvrir de plus exact, et écrit avec plus de lucide impartialité sur l'historique de la ville de Thiers, nous croyons devoir continuer notre emprunt sur le même auteur. « Mais indépendamment de sa seigneurie, dit cet historien, Thiers possédait encore plusieurs couvents de religieux et de religieuses : les Bénédictins du Moutiers, fondés en 912 et sécularisés au XVIe siècle ; une maison de l'ordre de Grandmont, établie en 1681; un couvent de Capucins en 1606, par Jeanne de la Fayette; des Ursulines en 1633; des religieuses de la visitation en 1666 ; enfin un collége créé en 1677, par Louis d'Estaing, évêque de Clermont, et dirigé par des prêtres du St-Sacrement qui se retirèrent devant le flot révolutionnaire.

Nous terminerons ici ces citations si nous ne tenions à vous faire connaître un fait historique d'une portée très-grande, relatant un usage que nous avons inscrit nous même, pour d'autres contrées, dans notre aperçu Gallo-Celtique de l'arrondissement de Lapalisse, et sur lequel nous nous réservons de porter votre attention, lorsque nous parcourrons les lieux où cette particularité s'est représentée à nous. Ce fait est ainsi raconté par le même auteur : « Il existait, il y a peu d'années, aux environs

de Thiers, plusieurs familles de laboureurs, qui, depuis longtemps, vivaient en communauté sous un chef électif, lequel portait le titre de *maître :* c'étaient les Thermes, les Baritels, les Taranteix ; mais les plus célèbres étaient les Guitard-Pinons qui cultivaient leurs terres en commun. C'était une espèce de république champêtre où tous travaillaient pour le bien de tous et vivaient sous le même régime, les mêmes lois, les mêmes coutumes, à l'exemple des anciens clans d'Ecosse. »

Nous ne quitterons pas la ville de Thiers sans avoir visité dans ses environs quelques curiosités, telles que la Pierre-qui-Danse, les rochers de Margueride, la cascade de Sailhein sur la Durolle, les villages pittoresques de Pont-Haut et de Douglas ; et lorsque vous aurez payé votre tribut de surprise à la vue de ces curiosités pittoresques, nous prendrons la route du Montoncel, ce géant des monts du Bourbonnais qui donne naissance à plusieurs cours d'eau d'une certaine importance parmi lesquels nous désignerons, pour le département du Puy-de-Dôme, la Durolle qui passe à Thiers, la Cordogne qui, après avoir traversé le bourg de Puy-Guillaume, va déverser ses eaux dans la Dore, et pour celui de l'Allier, la Besbre affluent de la Loire et le Sichon dont l'embouchure dans l'Allier est près de Vichy.

Pour gagner le Montoncel nous reprendrons la route par laquelle nous sommes venus, et, une fois à Puy-Guillaume, nous nous dirigerons à l'est sur la commune de Lachaux, pour de là, en entrant dans le département de l'Allier, nous rendre dans la commune de Ferrières

que nous ne tarderons pas d'apercevoir dans une profonde vallée assez boisée, et baignée par les eaux de la rivière le Sichon, dont nous venons de vous parler.

Avons-nous besoin, chers lecteurs, de porter votre attention sur cette multitude de ravissants tableaux qui se déroulent devant vos yeux au fur et à mesure que vous avez fait l'ascension des nombreux points culminants dont la route que nous suivons est parsemée ? Est-il besoin de vous dire qu'à chacun d'eux de nouvelles perspectives vous attendent ? Voyez au sud la Limagne encaissée dans la chaîne de ses monts, se dessinant sous mille formes gracieuses, sous une infinité de détails qui en font la richesse. Au nord c'est un vaste horizon où l'Allier en serpentant forme les découpures les plus élégantes. A l'est ce sont les montagnes du Forez, rempart qui semble vouloir défendre l'accès de tout cet admirale ensemble ; puis s'échelonnant par gradation d'autres montagnes dont les cultures, pour être moins riches, n'en sont peut-être que plus agréables à l'œil. Enfin, à la limite extrême de cet horizon, voyez cette aiguille qui surplombe la vallée du Sichon au-dessus de Ferrières, c'est le roc Saint-Vincent qui semble servir de phare à la ville des Thermes. Mais descendons dans Ferrières en suivant le chemin qui, sur notre carte, porte le n° **24**, et après quelque repos, nous ferons notre ascension d'une partie de ce Montoncel qui s'élève à notre droite, et en passant nous visiterons le hameau des Pion, dont la réputation est presque Européenne.

Nous ne vous dirons pas de visiter le bourg de Ferrières; rien dans ses murs n'est digne de remarque. Seul, le donjon de son château aurait quelques titres au droit d'ancienneté; il est du xve siècle et indique ce que pouvait être à cette époque le château dont il formait dépendance; mais aujourd'hui qu'une restauration inintelligente a détruit tout le caractère ancien qu'avait ce manoir, il est sans forme aucune et partant sans style et sans époque. L'histoire mentionne pour premier propriétaire de ce château, un seigneur de Beaufort; de cette famille il passa à celle de Turenne. On prétend que ce fut le 15 janvier 1526 que naquit dans ce château François III, vicomte de Turenne, digne prédécesseur de l'illustre maréchal de ce nom. Là se termine tout ce qu'il y a d'intéressant dans l'histoire de ce bourg, qui est d'une constitution ancienne sans que cette défectuosité soit rachetée par quelques constructions d'un caractère architectural capable de fixer l'époque de leur édification. L'église elle-même n'est composée que d'un mélange bizarre de plusieurs siècles. Quittons donc Ferrières et en remontant la rive droite de la rivière nous ne tarderons pas à passer près du roc St-Vincent, célèbre, dit-on, dans les annales des temps où la féérie était en règne. Comme nous ne voulons pas abuser de votre indulgence pour notre mauvaise prose, nous vous ferons grâce des légendes diverses, débitées sur ce rocher; mais nous vous inviterons à l'escalader pour jouir une dernière fois encore des beautés de ce vaste panorama que naguères vous avez admiré; et pour vous décider, nous

vous rappellerons le passage du poète: *Bis repetita placent.*

Maintenant, chers lecteurs, faites une ample provision de courage, car nous voici lancés dans les ascensions de différents points culminants qui vous aideront à atteindre le hameau dont nous vous avons parlé, et de là arriver au Montoncel. Nous ne savons si notre manière de voir sur ce pays et sur ses habitants peut se rapprocher de la vôtre: mais ne vous semble-t-il pas que vous trouvez un changement bien sensible dans le type, le costume et même les mœurs de ces paysans; changement aussi grand que celui qui existe dans les productions du sol ingrat qu'ils ont à cultiver? Cette différence vous paraîtrait réellement bien caractérisée s'il vous était donné, comme à nous, de passer quelques jours au milieu d'eux; ce laps de temps vous permettrait d'étudier ces types dans leurs détails, et surtout les mœurs primitives et sauvages que malgré la marche des siècles et celle du progrès, ils conservent d'une manière presque traditionnelle.

Nous n'avons pu nous défendre d'un sentiment de surprise et même d'admiration en retrouvant en plein XIXe siècle et au centre de cette belle France qui s'honore de marcher à la tête des nations civilisées, une tribu conservant toute la rude écorce des premiers peuples, toute la superstition qui était le propre de ce temps, et surtout un amour altier pour l'indépendance ; une tribu qui, malgré son contact avec les communes voi-

sines, n'en est pas moins restée ce qu'étaient ses ancêtres il y a vingt siècles. Hé bien ! ce hameau dont nous vous avons parlé, que l'on nomme de *chez Pion*, et qui n'est composé que d'une trentaine de maisons, concentre dans sa petite étendue, toutes ces particularités que nous nommons historiques, sauvagerie, superstition et amour de l'indépendance dans toute l'acception du mot. Nous avons pu constater aussi que les habitants des villages environnants se ressentent fortement de ce voisinage; ou plutôt ayant été ce que ceux-ci sont encore, ils n'ont perdu une partie de ce caractère que par un contact plus fréquent avec les contrées plus civilisées.

Nous avons dit plus haut que les habitants du hameau de *chez Pion* se sont fait une réputation presque européenne par leurs mœurs, leurs usages et leur costume qui, quoique modifié dans quelques unes des parties qui le composent, n'en est pas moins encore assez remarquable pour que mis en parallèle avec celui des habitants des vallées, il soit facile à distinguer. Il est de fait que, à voir ce groupe d'habitations, qui s'est établi et perpétué là depuis des siècles, peuplées d'habitants d'un type extrêmement rare, on se demande comment il ne s'est pas trouvé dans Ferrières, parmi les hommes distingués dont la commune s'honore, un homme dévoué qui, historien fidèle et impartial, ait voulu utiliser les longues veillées des hivers rigoureux du pays, à retracer la vie domestique de ce peuple qu'il a continuellement sous les yeux, les particularités qui distinguent ses mœurs et surtout à transcrire les traditions orales qui là, plus

qu'ailleurs, doivent conserver le cachet de la vérité. Pour nous, étrangers à ces contrées, nous regrettons vivement que le cadre restreint dans lequel nous avons été forcé de circonscrire nos travaux, nous empêche de nous occuper plus spécialement de ce hameau d'un intéressant historique, parce que nous sommes persuadé qu'un travail fait sur ce lieu, serait d'un grand secours aux historiens qui se livrent en ce moment aux recherches des particularités historiques qui doivent les aider à refondre l'histoire générale de France. Puisse notre observation trouver de l'écho à Ferrières ou ailleurs, et exciter quelques humbles talents à rendre ce service à la mère patrie !.. Cependant, avant de quitter ce village, nous vous dirons notre opinion sur l'origine de ses habitants et de ses voisins. Suivant nous, c'est un débris de Gaulois, oublié sur ce coin de terre qui fut jadis le théâtre sur lequel se montrèrent les hauts faits de ses ancêtres. Jalon de l'histoire des premiers âges des Gaules, il semble défier l'inconstance des choses, la destruction des monuments, la disparition des titres que les révolutions des hommes engloutissent sous des monceaux de ruines ; et fier de cette origine plus de vingt fois séculaire, il dédaigne de participer aux bienfaits de la civilisation moderne et même aux alliances qui pourraient abâtardir sa race.

Mais nous nous apercevons, chers lecteurs, que nous discourons longuement au sujet de ce peuple, sans savoir si les détails vous plaisent et vous intéressent ; continuons notre route et gravissons le Montoncel.

Cette montagne dont l'élévation est de 1,600 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, a quelque ressemblance par sa forme avec une pyramide triangulaire. Cette division semble avoir servi de base aux limites établies lors de la formation des départements sur la fin du siècle dernier. En effet, la face septentrionale appartient au département de l'Allier : la face méridionale à celui du Puy-de-Dôme, et la face orientale à celui de la Loire. La tradition s'est emparée pour des temps antérieurs de cette particularité, et rapporte qu'une fois, chaque année, les trois seigneurs des provinces limitrophes se réunissaient au sommet du mont, et célébraient, par un repas frugal, leur union intime.

Vous dire, chers lecteurs, quel immense panorama se déroule à l'œil du point culminant du Montoncel serait chose inutile, tant il est facile de le concevoir ; mais porter votre attention sur quelques-unes des particularités qui sont autant d'atômes sur ce vaste horizon, c'est notre devoir. Pour vous en rendre la narration plus agréable et surtout plus fidèle, nous l'emprunterons à l'auteur du voyage pittoresque du Bourbonnais qui connaît mieux les détails géographiques du pays que nous, qui y sommes étrangers. « Un voyage qu'on ne manque pas de faire, dit cet auteur, quand on aime les grands et sublimes spectacles de la nature, c'est l'ascension au Montoncel. De Ferrières jusqu'à cette montagne qui rivalise avec le Puy-de-Dôme, il faut toujours monter en suivant des sentiers rapides, à travers des champs in-

cultes ou de vastes forêts. Sa base est environnée d'une ceinture de hêtres et d'antiques sapins, dont les branches souvent sont garnies de mousse pendante ou d'un lichen. Là, on trouve en abondance les fraisiers, les framboisiers, l'airelle ou myrtille et l'ache des montagnes, plusieurs espèces de gentiane aux larges feuilles, et une foule de plantes aromatiques que l'on vient cueillir de tous les points de la France. C'est sur les hauteurs de ce pic que prennent leurs sources trois rivières dont le cours torrentueux est très-pittoresque : la Besbre est à l'Orient ; le Sichon au nord et la Cordogne à l'occident. La montagne se termine par un vaste plateau à peu près circulaire, d'où l'on jouit de l'une des vues les plus magnifiques qu'on puisse imaginer. A l'orient, le Mont-Blanc élève au-dessus de la chaîne des Alpes ses glaciers étincelants. Au midi l'œil plonge sur les montagnes de la Haute-Loire et du Cantal ; du sud à l'ouest sur le Mont-Dor et le Puy-de-Dôme, sur la Haute-Marche et le Berry. Il est impossible de décrire la contrée qui s'étend au nord ; on ne peut la comparer qu'à la mer agitée par une violente tempête. On domine toute la montagne Bourbonnaise dont les cimes arrondies se succèdent au au loin. L'Océan, quand le vent le remue jusque dans ses profondeurs, et qu'il élève ses vagues jusqu'au Ciel, n'impose pas plus à l'imagination que cette immensité qui déploie, vers un lointain presque infini, ses accidents les plus variés. Dans cet espace presque sans bornes, que de passions s'agitent, que de misères, que de joies, que d'activité, que de douleurs mêlent leurs har-

monies, tour-à-tour terribles et funestes ! Les villes paraissent comme des hameaux, les hameaux comme des points. Là, n'arrive aucun des bruits dont gémit le monde ; la brise qui vous effleure en passant ne vous apporte que quelques notes perdues des chants du bûcheron dans les forêts séculaires. »

« Si d'un côté, continue l'auteur, on peut contempler les croupes couvertes de sapins de la montagne de Saint-Nicolas-des-Biefs, on a, de l'autre côté, le bassin de l'Allier, cette incommensurable Limagne si féconde et si peuplée ! Quand on arrive sur le Montoncel, au matin, que le pays est enveloppé dans un voile de brouillards, tout disparaît, et l'on se croirait encore jeté sur quelque poupe de navire au milieu d'une mer calme, entre les flots et le Ciel. Dans les temps d'orages, on voit les nuées noires et épaisses, poussées dans l'air par des vents tumultueux ; on entend gronder à ses pieds le tonnerre, et l'on a, au-dessus de sa tête, le pur azur du Ciel et un soleil rayonnant. Que si la nature au contraire est calme et qu'on se trouve sur ces sommités par un jour serein et limpide, la scène change d'effet à tous les points de l'horizon. Tantôt le regard se promène du fond d'une vallée vers un ruisseau ombragé de chênes et de vernes ; tantôt d'une maillerie pour les chanvres à une hutte abritant une scierie de sapins, tantôt de gigantesques amoncellements de rochers à une colline couverte de bruyères, à un champ planté de genêts qui étalent leurs fleurs d'or : tantôt de gorges profondes et sauvages sur

quelques ruines de manoirs féodaux : tantôt de quelques maisons de campagne toutes blanches, à de pauvres chaumières abritées sous quelques arbres. C'est un panorama changeant qui se déploie de toutes parts, dont chaque tableau est varié à souhait. Suivant les saisons, les aspects de ces contrées sont tout différents ; que l'hiver arrive avec son triste cortége de glaces et de frimas, d'épais brouillards voilent les vallées, ou un tapis étincelant de neige recouvre cette immensité ; les précipices disparaissent avec les rivières et les villages ; de loin en loin, les habitations ne se distinguent dans ce désert glacial que par des tourbillons de fumée qui s'échappent des cheminées de quelques hameaux. Malheur alors au voyageur qui porterait des pas errants au travers de ce Sahara neigeux ; les chemins ont disparu et se perdent dans des abîmes ; c'est comme dans les Alpes, ou sur les terribles plateaux de la Lozère, où hommes et chevaux disparaissent souvent, emportés dans des tourbillons de neige. Du Montoncel, le Bourbonnais vu après un orage, n'est pas moins digne de curiosité ; ce sont des nuages noirs et livides, sillonnés d'éclairs, d'épouvantables coups de foudre, qui semblent plus épouvantables encore répétés qu'ils sont par les échos des montagnes et des forêts ; des torrents de pluie poussés avec impétuosité par des vents terribles, courbant la cime des arbres et entraînant les chaumières suspendues aux flancs des coteaux. Les rivières grossissent et se précipitent à travers des ravins aux pentes abruptes, déraci-

nant les sapins, emportant les moulins et roulant des blocs de granit. Quand la tempête est finie, que le soleil, déchirant un coin du voile de nuages qui cache à la terre les sourires de l'astre de lumière, on trouve à chaque pas des désastres souvent irréparables. L'intrépide montagnard, patient et laborieux, voit d'un œil impassible ces ravages, et se remet à l'œuvre pour réparer les pertes qu'il a essuyées. »

« Quel que soit le temps qu'il fasse et quelle que soit la saison dans laquelle on se trouve, on a toujours, du Montoncel, des points de vues admirables, des aspects imposants. J'ai parcouru les sommités d'un bien grand nombre de montagnes, et, nulle part, je n'ai rencontré un spectacle qui révèle à l'homme un sentiment plus vivement senti de son infirmité et de la toute puissance du créateur des mondes. »

« Après avoir admiré toutes ces merveilles, dit en terminant l'auteur, on redescend dans la vallée de Ferrières, l'âme vivement préoccupée des puissances de la nature et des révolutions qui ont donné à la surface du globe cette variété infinie d'aspects et de productions. »

Nous terminerons nos réflexions sur ces contrées en vous faisant remarquer que, sur plusieurs éminences, il existe des chapelles qui remontent à la plus haute antiquité et nous font, non sans raison, supposer que ce sont d'anciens temples Gaulois que les Druides faisaient toujours élever sur les hauteurs, dans le but de frapper l'imagination de ces peuples ignorants par le grandiose

des spectacles de la nature. Au milieu de la forêt de St-Nicolas-des-Biefs, nous trouvons une chapelle votive placée sous le vocable de Ste-Madeleine, qui attire annuellement un concours considérable de pélerins. La montagne sur laquelle elle est située a pris le nom de la sainte. Outre cette chapelle, il existe une montagne très-voisine de celle-ci qui porte le nom de *Rai des Dieux* ; de plus le roch St-Vincent, dont la hauteur est de 33 mètres, contient les ruines d'une ancienne chapelle établie sous le vocable de ce saint.

Revenons à Ferrières que nous ne ferons que traverser pour nous arrêter à quelques cents mètres au-dessus de ce bourg, à une nouvelle curiosité, connue sous le nom de *Grotte des Fées ;* traversons ce bois qui sur la gauche nous cache les belles rives du Sichon, et après avoir passé tant bien que mal cette rivière, arrivons au coteau qui nous fait face pour y visiter cette grotte. Voici ce qu'elle nous a paru être. C'est un rocher qui présente une fissure assez large et assez profonde, à en juger par la durée du bruit produit par la détonation d'une arme à feu que notre cicerone déchargea à l'entrée. On peut pénétrer jusqu'à la profondeur de dix à douze mètres dans cette fissure où serpentent les eaux d'un petit ruisseau, formé par le suintement des voûtes du rocher. Le nom de cet antre indique assez qu'il s'agit ici encore d'une légende où le merveilleux et l'absurde se sont réunis pour étouffer la vérité; aussi nous passerons outre.

Continuant à suivre la route qui dans ce moment s'éloigne des rives du Sichon, nous ne tarderons pas à apercevoir une de ces ruines qui, par sa majesté, parle un langage encore tout féérique. Assises sur le point culminant d'un pic dont les bases se noient dans les eaux d'un ruisseau et dont la surface est couverte de chênes, ces ruines appartiennent au ci-devant château de Mont-Gilbert. Nous avouerons que leur aspect mélancolique a rappelé à nos souvenirs ces temps malheureux de la féodalité où la France était couverte de forteresses, châteaux ou manoirs crénelés, destinés à protéger ou plutôt à opprimer des populations qui ne naissaient pas assez vite pour les défendre.

L'entrée principale de ce château était surmontée d'une haute tour carrée qui communique à un mur d'enceinte garni d'un certain nombre d'autres tours, les unes rondes, les autres carrées. Cette enceinte enferme une vaste cour circulaire au milieu de laquelle s'élevait, à une hauteur qui dominait ces premières murailles, le château proprement dit ; huit tours de forme ronde renforçaient les murs de ce château ; leurs soubassements établis au niveau des constructions extérieures, les faisaient communiquer entre elles par des souterrains maçonnés et voûtés ; l'emplacement du caveau des oubliettes est encore visible. On y remarque également les restes de la chapelle, dont l'architecture nous a rappelé l'époque romane.

Non loin de cette grandeur passée et dans le bas de

la vallée, gît, encore habité, un château plus modeste par son apparence ; c'est le château de Chappes, construction qui peut remonter au xve siècle. Cette résidence qui a appartenue à la famille Duprat, conserve encore toute sa physionomie féodale ; tourelles et fossés semblent toujours défier son orgueilleux voisin.

Maintenant dirigeons-nous sur le bourg du Mayet, à travers une charmante campagne, où ne se rencontrent pas des productions aussi riches et aussi variées que celles des environs de Vichy , mais , où les accidents de terrain se multipliant à chaque pas, présentent autant de tableaux différents, peut-être plus agréables à la vue.

Nous vous avons déjà entretenu, chers lecteurs, de la presque certitude dans laquelle nous sommes que les Gaulois ont laissé leurs traces encore visibles dans ces contrées. Nous vous avons dit les lieux où nous présumions que ce peuple avait ses temples ; maintenant nous voici au bas d'une colline dont le nom viendrait encore donner de la force à nos conjectures , si le monument qui occupe son sommet ne venait presque tourner en certitude cet assemblage de probabilités.

D'abord, le nom de la colline est *Cortine* ; vous savez sans doute que ce nom est celui d'un trépied d'airain consacré à Apollon , sur lequel la prêtresse de Delphes s'asseyait pour rendre ses oracles. Hé bien ! sur le sommet de cette colline on voit encore une pierre , d'assez grosse dimension, dont la forme rappelle celles que les païens employaient pour leurs sacrifices. Ce monument

et le nom que la colline porte, nous ont conduit à rechercher dans l'étymologie du nom de *Mayet* un sens qui vint justifier notre hypothèse, et voici ce que nous croyons devoir soumettre à votre intelligente sagacité : Mayet ne viendrait-il pas de Maïa, déesse du Paganisme, dont les fêtes se célébraient au mois de mai, usage que perpétuent de nos jours encore les habitants d'une multitude de contrées, en reportant ce nom de Maïa à celui de Marie ? Ce qui porte à adopter cette idée, c'est la position topographique du territoire de cette commune, qui, étant exposée à des froids assez rigoureux, ne voit ses champs sortir entièrement de l'enveloppe des neiges que vers le mois de mai ; à cette époque de l'année on dut donc créer des réjouissances publiques et rendre des actions de grâces à la déesse ou au Dieu vénéré.

Avant de quitter ce monument Druidique, jetez un regard sur l'horizon qui se déroule à vos pieds ; ce n'est plus la magnifique plaine de la Limagne à la végétation luxuriante ; çà et là des monticules et des vallons, où se cachent les deux cours d'eau de la Besbre et du Sichon, vous apparaissent comme les vagues d'une mer agitée. Toutefois, vous devez reconnaître que la civilisation commence à pénétrer dans ces montagnes et que l'agriculture y a fait de notables progrès.

Voyez sur votre droite cette chaîne de hautes collines qui commence au Montoncel, et se perd à l'horizon en séparant le département de l'Allier de celui de la Loire. Voyez enfin au nord-est se dessiner le bourg du Mayet,

que nous ne ferons que traverser, car excepté son église d'un style roman bâtard, et une fabrique de tissus de laine, établie nouvellement par une maison de Paris, MM. Hussenot, Berne et Brunard, il n'y a pas à s'arrêter ailleurs.

Du bourg du Mayet-de-Montagne, nous nous dirigerons du côté nord-ouest pour visiter un vieux castel, connu sous le nom de Mont-Peyroux. Pour nous y rendre nous aurons une route accidentée que notre carte vous désigne sous le numéro 24 bis, et une fois arrivés au hameau dit du Veau, nous laisserons cette route pour nous diriger entièrement à l'ouest et nous ne tarderons pas d'apercevoir les ruines de ce château. Ces ruines sont peu importantes ; un reste de chapelle qui communiquait au réfectoire, quelques encadrements de portes et un manteau de cheminée, voilà tout ce que nous vous recommanderons en vous disant que la tradition indique les Templiers comme fondateurs de ce manoir. Depuis l'abolition de leur ordre, cette propriété a appartenu à plusieurs personnages distingués parmi lesquels nous citerons le marquis de Talaru.

Maintenant descendons dans la vallée qui est à nos pieds ; là, sur les bords du Sichon, nous attendent la vue d'une magnifique cascade et un charmant lieu de repos, où nous trouverons tout le confortable que l'on peut désirer ; nous y pourrons reprendre les forces nécessaires pour atteindre le sommet de la colline qui

nous fait face, et sur laquelle est assis en roi le château de Busset.

Tandis qu'on nous préparera la collation, nous visiterons la cascade dite le *Goure-Saillant,* qui fait partie de l'établissement dans lequel nous sommes descendus et que l'on nomme l'*Ardoisière.*

C'est une des promenades les plus fréquentées des environs de Vichy. « Le Goure-Saillant est situé au milieu des bois, dit M. H. Lecoq, dans son ouvrage sur Vichy et ses environs ; les arbres descendent jusqu'au bord de l'eau, et leurs branches, étendues au-dessus de la chute, sont continuellement arrosées de vapeurs. Il était près de midi quand nous y arrivâmes, et nous profitâmes avec plaisir de la fraîcheur que nous offraient les bords de la cascade ; nous descendîmes avec précaution dans la gorge profonde où elle se précipite, et, à l'ombre d'un groupe de trembles, assis sur un tapis de mousse, entourés des buissons fleuris de la viorme et du chèvrefeuille, nous fîmes honneur aux provisions que nous avions apportées de Vichy. Ici l'auteur entre dans des détails assez circonstanciés sur leur repas ; nous le reprenons donc après cette description qui vous intéresserait peu, puisque vous devez en faire autant dans le restaurant de l'Ardoisière, établissement qui n'existait pas au temps où cet écrivain visita l'Ardoisière. « Nous remontâmes en nous accrochant aux branches et nous retrouvâmes le sentier que nous avions quitté. Le sol était entièrement formé d'ardoises d'un gris foncé, sur

lesquelles croissaient des bouquets de silène et des touffes de linaire. Nous descendîmes près d'une habitation en ruines, dans un lieu que l'on nomme l'Ardoisière, parcequ'en effet, on a cherché à en extraire des ardoises. Nous y vîmes encore un puits et une galerie dans laquelle nous entrâmes aussi avant que le jour nous le permit. L'exploitation en est maintenant abandonnée, car les schistes n'avaient pas les qualités que l'on exige pour les tailler et en faire de bonnes ardoises. Il fallut y renoncer. La chaumière en partie détruite que nous vîmes en arrivant, était, il y a quelques années, habitée par un ermite. Le frère Jean, s'isolant des vanités de ce monde, s'était emparé d'un ermitage, et y vivait dans un pieux recueillement : la contemplation, l'extase et la prière divisaient ses longues journées. On ignore l'emploi de son temps pendant la nuit; mais tout porte à croire qu'il n'utilisait pas en prières celui qu'il dérobait au sommeil ; car la justice dut s'occuper de l'ermite et la présence des gendarmes l'obligea d'abandonner son séjour champêtre. »

« Les bergers, qui fréquentent le voisinage, assurent que le frère Jean n'a pas entièrement quitté des lieux qui lui étaient chers ; et la nuit, quand la lune est sur son déclin, on voit son esprit apparaître sous la forme d'un grand fantôme qui marche sur la forêt et sur les eaux du Sichon, et qui vient arracher une poignée de chaume qui couvre encore son ancien ermitage. »

Nous vous avons cité cette fable pour vous faire juger

tout ce que peuvent sur l'imagination du peuple les récits d'actes surnaturels, et surtout diaboliques. Quand donc s'occupera-t-on d'extirper de ces pauvres intelligences ces tableaux de fantastiques personnages? En attendant ce moment, l'ermitage du frère Jean a fait place à une charmante habitation qui contient salle à manger, salle de billard, salle de musique; et ce qui probablement servait de jardin à l'ermite, est un lieu de promenade où différents jeux sont offerts à MM. les promeneurs qui viennent visiter l'Ardoisière. La galerie et le puits ont été organisés pour en permettre la visite sans aucun danger, éclairés qu'ils sont à toute heure de la journée. Ce lieu de promenade est distant de Vichy de 10 kilomètres.

En sortant de l'Ardoisière, on remonte la rivière jusqu'au pont, et, tournant à droite, on s'enfonce dans le bois par un chemin assez praticable. Une fois sur le premier plateau, on distingue les tours du château de Busset, où l'on arrive après avoir franchi un ravin. Nous voici donc en face de ce manoir plusieurs fois séculaire, auquel on vient, par d'intelligentes réparations, de rendre sa physionomie primitive. Voyez cette entrée à laquelle il ne manque qu'un pont-levis pour représenter ces résidences féodales, où les châtelains régnaient en maîtres sur la vaste étendue de leur seigneurie. Pénétrez dans l'enceinte qui précède la cour d'honneur; et jetez un regard sur cet ensemble formidable de construction qui n'exclut pas les embellissements que comportait

le style de l'époque où elles ont été élevées. Visitez aussi l'intérieur ; car la bonté de ses propriétaires en rend l'accès facile ; et n'oubliez pas de monter au rond point de la tour dite de Riom. Là, vous attend une vue dont les perspectives sont des plus enchanteresses ; c'est le Montoncel de la vallée de l'Allier ; c'est le pivot du panorama le plus incomparable. Maintenant lorsque l'extase et l'admiration auront payé leur tribut à ce majestueux horizon, nous vous dirons la généalogie des dignes ancêtres de la famille qui, depuis bien des siècles, possède cet antique manoir.

Nous devons ici, chers lecteurs, vous rappeler qu'en vous citant les noms des seigneurs de Vichy, nous vous avons nommé un Guillaume de Vichy qui était également seigneur de Busset. C'était dans le cours du XIVe siècle qu'il vivait. Après lui, c'est Marade de Vichy, dame de Busset, de Puizagat et de St-Priest, qui épousa un Morinot de Touzel, puis un Siomat ; celui-ci seulement seigneur de Busset, rendit foi et hommage de terre à Marie de Berry. Cette formalité fut remplie le 14 juin 1425. Après cette époque, la seigneurie de Busset passe à la famille d'Allègre. Ce fut une demoiselle de cette famille du nom de Marguerite qui épousa Pierre de Bourbon, chambellan et conseiller du roi Louis XII, et qui prit dès lors le titre de chevalier, seigneur et baron de Busset. Pierre de Bourbon eut pour successeur Philippe de Bourbon, qui fut tué à la bataille de Saint-Quentin ; il avait épousé Louise de Borgia, et laissa Busset à

Claude Ier de Bourbon, comte de Busset, gentilhomme ordinaire du roi; sa femme était Marguerite de la Rochefoucault. Celui-ci eut pour fils César de Bourbon qui, après la mort de son père, devint baron de Busset. César eut deux femmes, Marguerite de Pontac et Louise de Montmorillon; son fils aîné, Claude II, lui succéda et mourut sans postérité. Il avait épousé Louise de Lafayette. Jean-Louis de Bourbon, frère de Claude, hérita de la seigneurie ; s'étant marié à Hélène de Lagueille, il eut un fils qui fut nommé Louis de Bourbon, 1er lieutenant d'artillerie. Celui-ci succéda à son père ; il avait 29 ans quand il fut tué au siége de Fribourg en 1677. Sa femme était madeleine de Bourmondet, de laquelle naquit Louis II, qui hérita des titres de son père. Louis avait pris en mariage Marie-Anne de Gouffier, qui lui donna un fils du nom de François-Louis-Antoine de Bourbon. Après plusieurs hauts faits d'armes qui le firent distinguer, ce dernier fut nommé en février 1761, maréchal de camp, et en 1780 lieutenant-général. Il avait épousé Madeleine-Louise-Jeanne de Clermont-Tonnerre, de laquelle il eut deux fils ; l'un Gaspard-Louis de Bourbon, mourut encore; et l'autre Louis-François-Joseph hérita de tous les titres, et devint marquis de Busset, puis maréchal de camp des armées du Roi ; il eut pour femme Elisabeth-Louise-Bourgeois de Rogues, de laquelle naquit en 1782 François-Louis-Joseph, comte de Bourbon Busset. Promu au grade de maréchal de camp en 1815, il épousa en 1818, Charlotte-Sabine-Louise-Gabrielle de Gontaut-Biron dont il eut deux fils :

Charles-Ferdinand de Bourbon comte de Busset, et Gaspard-Louis-Joseph de Bourbon comte de Chalus, qui vivent de nos jours pour le bonheur de tous les habitants des pays circonvoisins.

De Busset nous prendrons au nord la suite du plateau sur lequel nous sommes, et nous nous rendrons en franchissant plusieurs vallées assez profondes, au château dit du Chaussin qui est dans un état de délabrement pénible à voir. Ce vieux manoir, dans les lambeaux duquel quelques familles peu aisées du pays ont établi leur résidence, a une entrée assez majestueuse; il est entouré de fossés en partie pleins d'eau, et laisse apercevoir dans sa construction quelques restes épars de sa splendeur passée. Quatre tours en flanquaient les quatre angles ; les deux qui occupaient le côté de la façade dessinaient une cour assez spacieuse, terminée au fond par le château lui-même dont les ailes correspondaient à ces tours. Un reste de chapelle, un manteau de cheminée et quelques fresques qui ornaient les parois des murs d'un cabinet, sont les seuls objets qui méritent votre attention. Ces particularités, mises à part, le château du Chaussin est situé sur un plateau d'où la vue se répand au loin sur le même horizon que déjà nous avons admiré à Busset, mais avec quelques changements qui ont encore leurs charmes. Chaussin a eu pendant plusieurs siècles la famille Talaru pour propriétaire.

Maintenant il nous reste à atteindre la colline dite de Saint-Amand, de laquelle nous ne sommes pas éloignés

et qui domine la vallée de l'Allier, le village d'Abrest et toute la circonscription de Vichy. Comme vous le voyez, chers lecteurs, vous traversez un pays que l'on prendrait plutôt pour un verger que pour un territoire communal ; en effet, cette contrée est une des plus riches de toutes celles des environs de la ville aux nymphes thermales. C'est un paradis terrestre où les fruits ne vous sont pas défendus, même par la faculté.

Nous voici arrivés sur le plateau de St-Amand, où la tradition veut qu'il y ait eu un couvent et une église. Si nous n'avions admiré en tant d'autres lieux des points de vue d'une incomparable beauté, nous aurions trouvé celui de la côte Saint-Amand au-dessus de toute comparaison. Mais, malgré cette profusion de tableaux, d'horisons, de perspectives que vient de nous fournir ce petit voyage, ce serait être injuste de ne pas reconnaître que si celui de Saint-Amand ne les surpasse pas, il peut au moins se placer aux premiers rangs de ceux déjà vus. Ainsi classé et après avoir donné un coup d'œil d'ensemble à ce magnifique tableau, nous regagnerons Vichy.

QUATRIÈME ET DERNIÈRE PROMENADE.

Nous commencerons notre quatrième et dernière excursion par la route dite l'Allée des Dames. Vous vous souvenez sans doute, chers lecteurs, que nous vous

avons dit que le nom donné à cette avenue était un hommage rendu aux princesses Adélaïde et Victoire de France pour leur générosité en faveur de Vichy.

L'allée qu'elles avaient fait planter en peupliers, vient d'être renouvelée cette année ; et la petitesse des successeurs destinés à remplacer ceux qui, magnifiques, sont tombés sous la hache des bûcherons, fait craindre que de quelques années on ne puisse disposer de leur ombre bienfaisante. Mais il ne faut pas, en déplorant ce malheur, oublier les beautés des rives du biez du Sichon et ces moulins pittoresques qui sont venus réclamer à ses eaux leur force motrice ; voyez également en passant une usine à gaz dont la spéculation vient de doter le pays ; contemplez cette belle verdure qui semble vous inviter au repos ; cherchez à travers le feuillage épais du parc Sainte-Marie, la nouvelle papeterie de MM. Bertrand, Defrance et Cie ; elle aussi, malgré sa machine à vapeur, attend encore du Sichon aide et secours ; n'apercevez-vous pas enfin sortir de ces massifs de verdure les formes diverses des embellissements dont ce parc est orné, kiosques, châlet, salle d'ombrage, labyrinthes, ponts artistement faits, jetés sur tous les courants d'eau qui serpentent dans ce charmant séjour, et répandant leur fraîcheur bienfaisante, se croisent, dans tous les sens avant de rentrer dans leur lit. L'entrée principale de ce parc, précédé d'une pièce d'eau, vous montrera que le goût le plus distingué a apposé partout son cachet.

Visitons ce parc ; visitons l'hôtel Sainte-Marie, où la salle de billard, celle de musique et de lecture, provoqueront votre admiration par les ornements dont les arts les ont embellies. Franchissons sur ce joli pont-levis le biez du Sichon et à travers cette belle propriété qui nous fait face, allons voir les sources Sainte-Marie et Sainte-Elisabeth ; goûtez même de ces eaux avant que nous ne vous fassions connaître leurs propriétés et l'historique de leur découverte.

Il y a quelques années à peine, la ville de Cusset était tributaire de Vichy pour ses eaux minérales ; en 1845 et 1846, une affluence de buveurs beaucoup plus considérable que celles des années précédentes vint à Vichy, et l'insuffisance des anciennes sources constatée, donna l'idée d'opérer des sondages pour augmenter leur volume et satisfaire aux exigences de cette bonne fortune. Tout ceux qui furent faits, tant à Vichy qu'à Cusset, réussirent au-delà de toute espérance, et cette dernière ville se trouva dotée de cinq sources d'eaux minérales, dont deux appartenaient à des particuliers et trois à la commune. L'une d'elles a été achetée par l'Etat, c'est la source des Dames ; le propriétaire de l'une des autres, M. Bertrand, acheta une de celles appartenant à la ville, et se trouva ainsi en possession de deux sources donnant un volume d'eau considérable. Il eut alors l'idée, heureuse pour le pays, peut-être malheureuse pour lui, de fonder un établissement thermal, rival de celui de Vichy ; c'est l'élégante construction que vous avez sous

les yeux. Nous ne vous dirons pas tous les déboires que cette création lui a valus ; ce serait fastidieux pour vous et sans doute nuisible à votre santé, car il est toujours pénible de voir des hommes de cœur trompés dans leurs espérances.

Nous ne vous donnerons pas non plus l'analyse des principes minéralisateurs des eaux de Sainte-Marie et Sainte-Elisabeth. Vous serez à même d'établir la différence qui existe entre elles et celle du bassin de Vichy, par le tableau que nous vous donnerons à la fin de cet opuscule. Ce que nous vous dirons seulement, d'après les hommes compétents, c'est que les eaux de la source Sainte-Marie contiennent trois fois plus de fer et deux fois plus de gaz acide carbonique que les eaux de Vichy; sa température ainsi que celle de la source Sainte-Elisabeth, qui est de 17 degrés, lui donne la propriété de conserver longtemps sa puissance curative et de peu s'altérer par le transport.

Vous faire la description de cet établissement nous paraît inutile ; visitez-le et vous y trouverez toutes les aisances que l'on peut désirer; voire même, chose rare et qui n'est pas à dédaigner, une esquise affabilité de la part du propriétaire et de ses employés.

Place de Cusset.

Pour visiter Cusset nous suivrons d'abord les cours qui forment un demi-cercle autour de la ville ; ils occupent l'emplacement des fossés qui entouraient les anciennes fortifications. Avant de vous y engager, jetez un coup-d'œil à votre droite ; les vastes constructions que vous apercevez dépendent de l'hôpital de Cusset, qui eut pour premier bienfaiteur un sieur Champagnat, conseiller au parlement de Paris, à la fin du XVIIe siècle. Cet hospice est confié à la direction intelligente des religieuses de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul. Les bâtiments en sont vastes et bien aérés ; une chapelle y est attenante.

La première promenade que nous parcourons porte le nom de *Cours Tracy* ; cette dénomination lui a été

donnée en l'honneur d'une noble et patriotique famille du Bourbonnais. Au centre vous apercevez un simple kiosque sous lequel jaillit la source minérale, dite *source Tracy*,. Plus loin, c'est le Cours Napoléon, dont le nom, aussi peu stable que nos gouvernements, était naguères *Cours de la République* et précédemment *Cours d'Orléans* ; il est planté de magnifiques platanes dont l'ombrage lui donne un aspect sombre et majestueux. Entre cette promenade et celle qui termine l'hémicycle entourant Cusset, et que l'on appelle *Cours Lafayette*, nom cher à la multitude sous tous les régimes, se trouve une assez vaste place n'offrant rien de remarquable, mais au milieu de laquelle est une fontaine d'eau douce, à l'usage des habitants. A l'extrémité de ce dernier cours, prenez à droite et vous apercevrez devant vous la halle au blé, formée en partie des cloîtres d'un ancien monastère ; le collége communal, vaste construction peu en rapport avec l'exiguité de la ville ; et tout près, la salle d'asile ainsi que l'abattoir où vous verrez la source minérale intermittente, dite de l'abattoir,. Revenant sur votre droite, vous rencontrerez la place de l'église ou place d'armes, de forme irrégulière ; les maisons qui la garnissent sont toutes établies dans le désordre qui caractérisait l'époque où elles furent élevées ; deux d'entre elles qui peuvent dater du commencement du xve siècle, méritent d'être signalées. L'une a servi de résidence à Charles VII, lorsqu'il vint à Cusset, en 1440, pour châtier les rebelles, à la tête desquels se trouvait son

fils Dauphin de France, devenu plus tard Louis XI; l'autre, celle de droite, fut occupée par les gens de son escorte. Quant à l'église, contentez-vous d'examiner l'architecture de son portail, que nous croyons du XIe siècle, car son intérieur n'offre rien de remarquable. Sous peu elle sera remplacée par un nouvel édifice, en voie de construction. La mairie, les tribunaux, l'école communale des garçons, sont à l'angle sud-ouest de cette place et occupent une partie des bâtiments dépendant d'un couvent de religieux lequel, d'après les historiens qui ont parlé de Cusset, a été le noyau de la ville et avait eu pour fondateur en 882 l'évêque de Nevers.

Cette fondation, suivant l'historien Mabillon, avait été faite sur la métairie de Cusset, que ledit évêque possédait en Auvergne. Cette opinion ferait donc remonter l'origine de cette ville avant le IXe siècle et elle est corroborée par le nom de Cusset, qui en langue celtique signifie *caché*.

Quoiqu'il en soit, Cusset prend son essor sous la protection de son couvent de bénédictines. Ces dames font là ce que tous les corps religieux on fait partout ; elles s'élèvent en fortune et surtout en autorité. Une des abbesses arrive à partager cette autorité avec le roi Philippe Auguste ; un acte ou chartre donnée au Mauzat-lès-Riom, en 1184, constate ce fait. Les demoiselles des familles nobles des environs briguent l'honneur de faire partie de ce monastère qui en 1236 était érigé en abbaye par Hugues, évêque de Clermont. Mais laissons

ces saintes filles atteindre l'apogée des grandeurs et des vanités terrestres ; laissons-les réclamer à toutes celles qui aspirent à augmenter leur nombre tel degré de noblesse, et voyons quels autres évènements ont marqué dans l'histoire de cette ville. L'appel fait au roi, de participer à la moitié de l'autorité de madame l'abbesse de Cusset, fit bientôt passer cette ville au nombre de celles qualifiées de royales ; ce titre glorieux lui valut d'être le siège de l'administration d'un baillage qui d'abord, partagé avec celui de Saint-Pierre-le-Moutier, vint à être unique par la volonté de Louis XI.

Nous devons vous faire connaître ici une des causes principales qui plaçaient la ville de Cusset à un si haut degré dans la sollicitude royale; chose qui pour un tout autre monarque eut été improbable, car ce fut dans cette ville et aux genoux de son père le roi Charles VII, que ce fils insoumis, alors Dauphin de France, vint implorer son pardon. Cet acte de justice humiliant pour l'altier Dauphin, devait faire craindre que la ville, qui avait été le témoin de cet abaissement, ne supportât le poids de son courroux, lorsqu'il serait monté sur le trône. Mais Louis XI, qu'à juste titre l'histoire qualifie de rusé, en jugea tout autrement, pour mettre ses possessions royales à l'abri de la convoitise du sire de Bourbon, son voisin. En conséquence de ces vues, la ville de Cusset, ville royale devait être fortifiée, et ce fut Doyat, digne instrument des projets de ce roi, qui fut chargé de l'exécution de l'ordonnance y relative. Pour vous

donner une idée de la forme que ces fortifications donnaient à la ville et de la valeur qu'elles pouvaient avoir dans ces temps ; nous allons vous transcrire la description qui en est faite par un historien du XVIe siècle.

« La forme de la ville est carrée, ayant quatre bonnes portes nommées Doyac, La Mère, la Barge et Saint-Antoine ; entre lesquelles il y a quatre grosses tours fortes, bien percées et flanquées, savoir : la tour prisonnière, la tour Saint-Jean, la tour du Bateau et la tour Notre-Dame, appelée la grosse-tour, laquelle a de diamètre, au haut, trente toises, et d'épaisseur de murs, à fleur de terre, vingt pieds de roi. Cette tour est une des plus belles et des mieux bâties qu'il se voie, car au-dedans elle est propre à loger un roi ou un prince ; outre cela, plusieurs belles et industrieuses casemates et canonnières ; mais le logis est demeuré imparfait.

« La ville est toute enceinte de grosses et hautes murailles, en dedans de douze pieds de roi d'épaisseur et par derrière, tout à l'entour sont garnies de canonnières et casemates souterraines, par lesquelles on va près de l'eau et est flanquée ladite ville de toutes parts, tant par le moyen des porteaux que des tours, qui sont distantes l'une de l'autre par égale portion, et les fossés qui sont profonds et larges, sont à fond de cuve et tous pleins d'eau.

« Dans ladite ville, dit en terminant l'auteur, passe partie de la rivière de Chizon (Sichon), par le moyen de

deux canaux mis à travers sur les fossés, sur pilotis de bois ; l'un à l'endroit de la tour Saint-Jean, et l'autre à la tour du Bateau, et par le moyen de ladite eau, mouillent (tournent) en la ville huit roues à moulin à blé. Les fortifications de ladite ville, laquelle est bien accommodée d'eau, tant de puits que de fontaines, ne se peuvent si bien décrire, qu'il ne manque encore quelque chose, étant si bien composées et si superbes, qu'il faut inférer que toutes lesdites fortifications n'ont pas été faites sans raisons. »

Aujourd'hui, tout à disparu, vous vous êtes promenés sur l'emplacement des fossés ; nul vestige de rempart n'existe ; seule une partie de la grosse tour est encore debout pour dire aux générations à venir quelles étaient la forme et les forces de ces fortifications. Cette tour que vous pouvez visiter sert de prison pour la ville et l'arrondissement.

Quant à l'histoire religieuse, elle a suivi les phases que l'abbaye lui a imposées ; tout venait de l'abbesse et allait à l'abbesse ; des églises s'élevèrent, d'autres communautés religieuses s'établirent, mais toujours sous le bon vouloir de la crosse abbatiale. Quels progrès devait-on attendre sous le gouvernement de ces reines despotes? Quelle dignité l'homme pouvait-il conserver? Sous prétexte de charité envers les classes pauvres n'avait-on pas créé autant d'esclaves que d'obligés, en foulant aux pieds leur titre de chrétiens et de frères? Mais jetons un voile

sur le règne de ces abus; déplorons tout l'oubli qui fut fait des principes religieux, au nom de la religion même et continuons notre visite dans l'intérieur de la ville, où gisent çà et là quelques débris d'antiquité qui disent encore plus que nous ne pourrions le faire, ce qu'était cette époque où à côté d'une somptueuse demeure étalant son luxe avec vanité, se cachait la cahutte du pauvre manquant du nécessaire.

Des deux maisons à pignon, occupant la partie basse de la place d'armes, celle habitée par M. Bélot-Bourrasset, offre dans son intérieur quelques particularités dignes d'être mentionnées. Si vous y pénétrez, vous y admirerez une élégante tour dont l'escalier tournant frappe par sa hardiesse, sa largeur et sa belle conservation ; et des magasins immenses dont les voûtes à arceaux, rappellent le style des églises de l'époque romane. Ces constructions se trouvent à l'extrémité d'une cour dont l'aspect sombre inspire une terreur vague et spontanée : malgré soi on frissonne en songeant aux oubliettes, dont cependant on ne trouve nulle trace dans cette royale demeure. Un peu plus bas, dans la rue du 29 Juillet, anciennement dite du Pont de la Mère, vous rencontrez une magnifique construction moderne dans le préau de laquelle l'on voit une tour et une portion de cloîtres remontant à la fondation de l'abbaye. Cette maison a aujourd'hui une destination beaucoup plus utile; elle est occupée par une importante pension d'instruction secondaire et primaire. Quelques pas plus loin, vous

voyez une porte ornementée avec rosaces et chapiteaux, surmontée d'une attique contenant un bas-relief qui représente l'adoration de l'Enfant Jésus. Le propriétaire a eu l'heureuse idée d'encadrer cette porte dans le mur de sa nouvelle construction. Au bout de cette rue, en détournant à droite, on arrive à la tour ou prison dont nous vous avons parlé. Dans ce monument on vous montrera une cheminée ornée à fleurs de lis et des caveaux d'une sinistre apparence; rien de plus ne mérite votre attention, si ce n'est peut-être les énormes blocs de pierres basaltiques dont elle est en partie construite. On voit sur les cours quelques-uns de ces blocs, prismes irréguliers à cinq faces, servant de bornes ou de sièges, pour les promeneurs, et qui proviennent des fortifications. Ces pierres assez remarquables pour les minéralogistes, nous paraissent étrangères au pays, car nulle part dans les environs nous ne les avons rencontrées.

Dans la rue du Douai l'on voyait, il y a quelques années, une tourelle dont le style architectural rappelait le XVIe siècle. Le millésime de 1578 était encastré dans l'ornementation; enfin dans la rue de la Goutte, une autre antiquité attire les regards : c'est une porte d'ordre ionique, dont le fronton et l'entablement sont garnis de moulures; des colonnes canelées et un écusson dont l'intérieur est fruste ainsi qu'un escalier assez élégant et toujours dans le même style, voilà ce qui est digne de remarque. Ajoutons encore quelques maisons à pignons élevés et d'autres aux étages avancés aux cons-

tructions mi-partie en bois, mi-partie en maçonnerie, et tout Cusset vous sera connu. Nous terminerons en vous avertissant que si autrefois vous avez visité cette ville, vous aurez de la peine à la reconnaître, tant elle s'est transformée pour se rendre digne du voisinage de l'élégante cité des thermes.

Nous prendrons pour sortir de Cusset, le faubourg de la Barge, qui a reçu son nom de l'ancienne porte de ville qui y conduisait. Après avoir outre-passé les dernières maisons de ce faubourg, on retrouve le Sichon sur la droite, mais plus près de la route un biez de cette rivière; cette route est celle que la carte indique sous le n° 24. A cinq cents mètres environ, on aperçoit sur la droite, à côté d'un moulin, une construction ancienne connue dans le pays sous le nom de *Château de la Motte*. Nous ne vous parlerons pas de ce qui reste de ce château, mais seulement de la position qu'il occupe. Entouré d'eau par des espèces de canaux qu'alimentent la rivière, élevé sur une espèce de tertre qui du reste, lui a valu le nom qu'il porte, ne vous semble-t-il pas, comme à nous, une ancienne forteresse gauloise, un lieu duquel l'accès de la ville devait dépendre? La position toute particulière de ce tertre a une telle analogie avec celles qui étaient choisies par ce peuple, pour y établir ses lieux de résistance, que nous penchons fortement à lui donner cette origine.

C'est à partir de cet endroit, jusqu'à la source, que l'on peut dire que les rives du Sichon sont vraiment

admirables ; il semble que la nature ait pris plaisir à les border de chaque côté de côteaux élevés, tantôt nus, tantôt couverts de verdure, semant çà et là quelques déchirures ou des sinuosités qui reposent la vue et coupent l'uniformité des aspects. On dirait qu'elle a voulu transporter en ces lieux une des merveilles qu'elle a prodiguées en Suisse, pour rappeler à Dieu ces hommes qui, fatigués du bruit et des vanités du monde, cherchent le silence et le repos de l'âme. Fraîcheur, tranquillité, doux accents de mille oiseaux sont les auxilaires bienfaisants, qui dans ces parages, viennent prêter leur concours aux Naïades voisines. Il n'est pas jusqu'à l'industrie qui par ses besoins n'ait ajouté aux beautés féériques de cette promenade ; malheureusement elle vous a enlevé un rocher, fameux par sa légende ; c'est le roc dit *Saut de la Chèvre*, sur lequel, si tel est votre bon plaisir, vous pourrez trouver des détails dans l'ouvrage de M. Lecoq, sur Vichy et ses environs.

Mais voici venir à nous un groupe d'individus des deux sexes, la joie dans leurs mouvements et dans leurs cœurs ; ils viennent de travailler à la filature des Grivats vont prendre leur repas frugal et reviendront après, aussi joyeux, continuer leurs travaux ; voyez ces physionomies riantes et fraîches, le travail est une nécessité pour eux, mais une nécessité aux lois de laquelle ils se soumettent bien volontiers ; les ébats auxquels ils se livrent sont bien naturels et on peut convenir en voyant ces braves gens qu'il est bien vrai que *contentement passe richesse.*

La fabrique des Grivats qui a donné son nom à des cotonnades en vogue, appartient aujourd'hui à MM. les comtes de Bourbon. Nous les félicitons d'avoir compris qu'une haute noblesse et une grande fortune ne sont pas incompatibles avec les entreprises commerciales, et que la meilleure manière de faire du bien aux malheureux, est celle qui, en les habituant au travail, leur laisse leur indépendance et leur dignité. Si vous visitez cet établissement, vous y admirerez tous les perfectionnements que l'industrie a apportés à la filature des cotons.

Revenons maintenant sur nos pas et par le premier sentier que nous trouverons à droite, faisons l'ascension de la montagne jusqu'à la traversée de la route qui, sur notre carte figure sous le n° 24 bis, laquelle nous conduit à un autre chemin, celui du Casino des Justices, dont vous apercevez déjà les pavillons. Nous ne vous parlerons pas de la beauté des jardins qui entourent ce lieu de plaisance ; cette beauté était chose impossible à obtenir sur un terrain aussi ingrat que celui de cette montagne, et ce n'est même qu'avec de grands sacrifices d'argent que l'on est parvenu à exécuter ces grottes, ces massifs, ces tertres entrecoupés par des chemins sablonneux dont les gracieux détours rendent la marche moins pénible. Mais si l'on est privé des agréments d'un beau jardin et d'un beau parc, l'on est bien dédommagé de cette privation par l'agréable point de vue qui s'offre aux regards. Jusqu'à présent, nous avons eu des perspectives dont les limites se perdaient dans l'infini ; nous

apercevions une province entière, mais sans pouvoir jouir des détails. Au Casino, vous voyez moins loin, mais vous distinguez mieux les objets ; vous les touchez, pour ainsi dire de l'œil. Les communes du Vernet, de Cusset, de Creuzier-le-Vieux et de Vichy, sont à vos pieds, avec leurs introuvables côteaux et les mille productions qui les distinguent ; on dirait avoir sous les yeux un riche canevas brodé aux vives couleurs, aux nuances infinies.

Ce point de vue gracieux n'est pas l'unique distraction qui vous attend au Casino ; son intelligent créateur y a réuni des jeux de tout genre, et établi un buffet où vous trouverez tout le confortable que l'on peut désirer.

Nous vous avons dit que ce Casino avait une double dénomination, *celle des Justices*. C'est en effet sur le sommet de cette colline que se trouvaient, aux temps heureux où la ville de Cusset était qualifiée de royale, sous le bon plaisir de madame l'abbesse et du Monarque Français, les fourches patibulaires qui servaient à élever au ciel les manants hérétiques ou les vassaux insoumis.

Mais chassons ces souvenirs sinistres, ils nuiraient aux douces impressions que nous devons conserver de toutes les merveilles que nous avons vues. Maintenant tournons à l'est, et gagnons cette vallée qui est à nos pieds. A mesure que nous avançons n'apercevez-vous pas, chers lecteurs quelques restes de ruines, presque à fleur de terre ? Ce sont les débris du château de *Mont-Clar* qui, comme vous êtes à même d'en juger, était

fortifié par les mains de la nature d'une manière qui semblait inexpugnable. La tradition donne pour fondateurs de cette forteresse les Templiers, sur le compte desquels il existe dans le pays une légende ou l'odieux se joint à l'absurde et dont nous vous ferons grâce.

A quelques pas, au nord de ces ruines, l'on rencontre la fontaine des *Sarrasins*, qui n'ont guère dû s'y désaltérer, ayant l'avantage de ne jamais tarir. Un peu plus loin se trouve le *Puits du Diable*, creusé dans le roc et ayant probablement fait partie du château. Des pièces de monnaies romaines trouvées dans ces lieux paraîtraient démentir la légende du pays et faire remonter au Peuple-Roi l'origine de ces constructions. Sur le côteau opposé existe encore le château de *Viermeux*, contemporain de celui qui nous occupe, et dont les pierres nous dévoileront peut-être un jour les mystères dont elles furent les témoins.

Descendons quelques pas encore et nous sommes sur les bords du Jolan, ruisseau torrentiel en hiver et presque toujours à sec en été. Nous voici dans la vallée dite des *Malavaux (Mala vallis, vallée maudite)*; en effet, parmi tous les sites à juste titre renommés des environs de Vichy, il n'en est, à notre avis, aucun qui soit plus pittoresque et d'un aspect plus imposant et plus sombre. C'est la vallée réellement maudite aux rochers escarpés, suspendus sur votre tête et qui semblent prêts à se détacher, aux côteaux les uns privés de

toute végétation, les autres portant quelques arbres rabougris ou de maigres pâturages que paissent çà et là quelques chèvres vagabondes. Nous appelons de tous nos vœux l'exécution d'une route praticable pour y conduire, et ce vallon sera alors une promenade priviligiée comme celle de l'Ardoisière.

Tout en regagnant Vichy, chers lecteurs, nous vous dirons quelques mots de deux petites villes, que vous avez traversées avant votre arrivée, et que vous pourrez visiter à votre départ. La première c'est Billy, l'une des dix-sept Châtellenies du Bourbonnais ; elle est située à cinq kilomètres de St-Germain-des-Fossés. Les ruines de son château à double enceinte, que vous avez aperçues à droite du chemin de fer, sont pittoresquement assises sur une éminence d'où l'on découvre une assez belle vue s'étendant sur l'Allier jusqu'à Varennes. Ce donjon, construit dans le XIVe siècle, fut au XVe la propriété de Louis III duc de Bourbon. Inhabité depuis la fin du XVIe siècle, il sert aujourd'hui de réserves au fermier de M. D'Arfeuilles, le propriétaire actuel. On y voit encore la salle des gardes, la chapelle, des cachots et des oubliettes. Presque toutes les maisons voisines du château portent le cachet des XIVe, XVe et XVIe siécles. L'une d'elles se distingue par les inscriptions qui y figurent à l'extérieur, et que nous vous engageons à lire comme renseignements sur les mœurs de l'époque.

La seconde c'est St-Germain-des-Fossés, qui aujourd'hui n'a plus ni fossés ni murailles ; la porte ogivale

dont il est question dans l'histoire du Bourbonnais n'existe même plus. Deux pans de murailles de chaque côté de la rue principale, conservant encore les rainures de la porte de ville ; un groupe de têtes en marbre blanc, encastré dans le mur d'une auberge ; enfin l'abside (style roman) de la chapelle du château, voilà tout ce qui reste de l'ancienne ville qui bientôt aura disparu entièrement pour faire place à de nouvelles constructions nécessitées par l'importance que prendra cette commune, comme tête de trois chemins de fer. Un seul reste d'antiquité échappera peut-être au marteau des démolisseurs, c'est la chapelle qui sert aujourd'hui d'église à ce bourg. Construite dans le XIIe siècle, elle dépendait d'un riche couvent, relevant de l'abbaye de Moissac, et n'offre de remarquable que les chapiteaux des colonnes du chœur, qui sont un précieux spécimen de l'ornementation romane.

A un kilomètre de St-Germain, sur la route de Cusset, vous avez dû apercevoir un château moderne, vaste construction qui n'offre de remarquable que sa belle position sur une éminence dominant une plaine assez étendue. C'est le château de Chermont que nous aurions passé sous silence, s'il ne s'y rattachait un souvenir historique : c'est non loin de là que le Dauphin, depuis Louis XI, révolté contre son père, délibéra avec les seigneurs ses complices s'il entrerait dans Cusset où se trouvait le roi Charles VII.

Nous terminerons cet opuscule, chers lecteurs, en vous

donnant ci-dessous le tableau synoptique de la composition chimique de chacune des sources dont nous avons parlé, après vous avoir indiqué l'itinéraire le plus court pour vous rendre à Nade, petit bourg sur les limites du département de l'Allier, où, dit-on, l'Empereur doit venir cette année passer quelques jours dans une propriété appartenant à Monsieur de Morny.

De Vichy prenez la route de Gannat ; à partir de cette ville suivez un nouveau chemin passant par Mazerier, St-Bonnet, Vicq et Sussat. Nous avons tracé cette nouvelle voie de grande communication sur la carte qui est jointe à cet ouvrage. De Gannat à Nade, il n'y a que dix-huit kilomètres à franchir.

Notre travail était sous presse, lorsqu'on nous a signalé l'omission d'une *source* dont vient de s'enrichir la ville de Vichy. Fidèle à notre mission de cicerone impartial, nous vous ferons part de cette nouvelle richesse, en vous transcrivant la note qui nous a été remise à cette fin.

Établissement thermal du Quai des Célestins.

LARBAUD aîné, MERCIER et Cie.

Cet établissement est en voie de construction ; deux élégants pavillons devant servir, l'un de résidence au médecin, l'autre de logement au directeur, sont déjà terminés ; un laboratoire pour l'évaporation des sels de Vichy s'élèvera entre l'Etablissement des Bains et le premier pavillon ; les machines à chocolat, la fabrique de pastilles et de sucre d'orge occuperont le rez-de-chaussée du pavillon du nord, et les magasins de vente celui de la Villa de Bellevue.

Au centre du jardin est placé une belle Vasque qui recevra la source *Larbaud*, dont l'abondance doit alimenter l'Etablissement. Située en amont du clos des Célestins, cette source est aussi gazeuse et plus ferrugi-

neuse qu'aucune de celles de Vichy. (Voir l'analyse de l'école des mines et de l'Académie de médecine).

L'Etablissement contiendra vingt cabinets de bains parallèles, joints ensemble par un salon d'attente.

Au premier, salon de conversation, et salle à manger réservée spécialement à l'hôtel ; le second et le troisième étage seront occupés par les chambres à coucher.

Le logement des malades étant situé dans le même bâtiment que les bains, on pourra, sans sortir, suivre le traitement avec toute la régularité désirable.

L'Etablissement sera ouvert toute l'année.

COMPOSITION CHIMIQUE

DES EAUX DE VICHY ET DES ENVIRONS

D'APRÈS M. BOUQUET.

	Grande-Grille.	Puits Chomel.	Puits Carré.	Lucas.	Hôpital.	Célestins.	Nouvelle source Célestins.	Puits Brosson.	Puits Lardy.	Puits de Vaisse.	Puits d'Hauterive.	Source de St-Yorre	Puits de Mesdames.	Puits de l'Abattoir.	Puits de Ste-Marie.	Puits Ste-Elisabeth.
Acide carbonique libre	0,908	0,768	0,876	1,751	1,067	1,049	1,299	1,555	1,750	1,968	2,183	1,333	1,908	1,465	1,642	1,770
Bicarbonate de soude	4,883	5,091	4,893	5,004	5,029	5,103	4,101	4,857	4,910	3,537	4,687	4,881	4,016	5,130	4,733	4,837
— de potasse	0,352	0,371	0,378	0,282	0,440	0,315	0,231	0,292	0,527	0,222	0,189	0,233	0,189	0,274	0,262	0,253
— de magnésie	0,303	0,338	0,335	0,275	0,200	0,328	0,554	0,213	0,238	0,382	0,501	0,479	0,425	0,532	0,463	0,460
— de strontiane	0,303	0,003	0,003	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,005	0,003	0,005	0,003	0,005	0,003	0,003
— de chaux	0,434	0,427	0,421	0,545	0,570	0,462	0,699	0,614	0,710	0,691	0,432	0,514	0,604	0,725	0,692	0,707
— de protoxide de fer	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,044	0,004	0,028	0,004	0,017	0,010	0,026	0,040	0,053	0,022
— de protoxide de manganèse	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace
Sulfate de soude	0,291	0,291	0,291	0,291	0,291	0,291	0,314	0,314	0,314	0,243	0,291	0,271	0,250	0,291	0,340	0,340
Prosphate de soude	0,130	0,070	0,028	0,070	0,046	0,091	trace	0,140	0,081	0,162	0,046	trace	trace	trace	trace	trace
Arséniate de soude	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,002	0,003	0,002	0,003	0,002	0,002	0,002	0,003	0,003	0,003	0,003
Borate de soude	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	trace	taace
Chlorure de sodium	0,534	0,524	0,534	0,518	0,518	0,534	0,550	0,550	0,534	0,508	0,534	0,518	0,355	0,534	0,453	0,468
Silice	0,070	0,068	0,068	0,050	0,050	0,060	0,065	0,055	0,065	0,041	0,071	0,052	0,032	0,032	0,025	0,034
TOTAUX	7,914	7,959	7,833	8,797	8,822	8,244	7,865	8,601	9,165	7,755	8,956	8,298	7,811	8,971	8,669	8,897

Etablissement thermal de Vichy.

La concession des Eaux de Vichy a été faite par le Gouvernement à MM. A. Callou, Vallée et Cie. Le siége de l'administration est situé à Paris, boulvt Montmartre, 22.

Le commissaire du Gouvernement près l'Etablissement Thermal est M. Leroy, dont les bureaux sont situés en face la galerie nord du grand Etablissement. Les bureaux sont ouverts de 8 heures du matin à 5 heures du soir.

La Compagnie concessionnaire est représentée par un Directeur, dont les bureaux sont établis au premier étage de l'Etablissement, Galerie des Sources.

Le bureau des cachets de bains est situé sous le péristyle du Puits-Carré, il s'ouvre tous les jours à 5 heures et se ferme à 11 heures du matin pour se rouvrir à 1 heure jusqu'à 5 heures du soir.

Au-dessus de l'Établissement Thermal règnent de vastes salons richement décorés, où se réunit chaque soir la brillante société qui visite les thermes : ils se composent d'un cabinet de lecture, d'une salle de conversation, une salle de jeux et billards et une vaste salle qui ne sert guère que pendant les premiers et les derniers jours de la saison, ainsi que d'une belle rotonde où se font entendre chaque soir les artistes les plus distingués sur la musique ou le chant. On ne saurait assez faire l'éloge de tous les agréments dont jouissent les étrangers pendant la saison thermale.

Tarif de la Vente et de l'expédition des Eaux de Vichy.

La bouteille de litre d'eau, emballage compris, 60 c.

Emplissage d'un litre pour la consommation locale, 30 cent.

Les frais de transport sont à la charge du destinataire.

Les eaux sont puisées au fur et à mesure des demandes ; elles sont expédiées en caisses de 10, 20, 30, 40 et 50 litres.

L'usage des Eaux pour boisson sur place est gratuite, elles ne peuvent être transportées à domicile que pour la consommation locale. Cependant, les Eaux sont délivrées gratuitement sur un certificat du médecin, constatant que le malade ne peut aller boire à la source.

Pour les sources des Célestins, de la Grande-Grille, Lucas, d'Hauterive, de l'Hôpital des Mesdames, du Parc et du Puits-Carré, adresser les demandes au Directeur de l'Etablissement thermal, dont les bureaux sont ouverts de 8 heures du matin à 5 heures du soir, Galerie des Sources.

Pour la source Lardy, adresser les demandes clos des Célestins, au bureau de ladite source, ouvert pendant la saison des eaux de 7 heures du matin à 7 heures du soir et le reste de l'année de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Docteurs en médecine.

MM. Alquié (C ✻), inspecteur, hôtel de l'Inspection, rue Lucas.

Dubois (Amable), inspecteur-adjoint, pharmacie Mercier, rue de l'Hôpital.

Willemin (✻), inspecteur-adjoint, maison Barnichon, rue Lucas.

Barthez (O ✻), médecin en chef de l'hôpital militaire, rue Montaret, 10.

Chambard, maison Palin, rue de Paris.

Chopart, place des Quatre-Chemins.

Collas-Vallerix, résidant rue de Nîmes.

Cornil, maison Maymat, rue Lucas.

Durand-Fardel (✻), rue du Parc.

Goutte-Bessis, résidant rue du Pont, 2.

Jardet, rue de Ballore, établissement hydrothérapique.

Leroy-d'Étiolles, hôtel Givois-Prêtre, rue Cunin-Gridaine.

Mancel (O ✻), rue de Nismes.

Nicolas, résidant rue de Nîmes.

Pupier, ancienne Intendance, rue Lucas.

Pharmaciens.

MM. Jaurand, en face la source de la Grande-Grille.

Larbaud, rue Montaret.

Mercier, rue de l'Hôpital.

TRANSPORT DES CORPS.

Formalités administratives et de police prescrites dans l'intérêt de la salubrité pour le transport, hors du département, des étrangers décédés à Vichy.

Conservation. — Embaumement.

Service organisé et tarifé par l'administration municipale, sous la surveillance et la direction d'un employé spécial.

Pour tout ce qui concerne ce service, s'adresser au secrétariat de la mairie.

Mairie.

L'Hôtel-de-Ville est situé dans le vieux Vichy; les bureaux sont ouverts de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Maire : M. Leroy, commissaire du gouvernement.
Secrétaire : M. Lafoucrière.
Expéditionnaire : M. Poncet.

Télégraphie électrique.

Bureaux à l'Hôtel-de-Ville, ouverts du 7 heures du matin à 9 heures du soir. Chef de service : M. Denis.

Commissariat de Police.

Rue d'Allier. Les bureaux sont ouverts de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Commissaire de police : M. Couthaud.

Agents de police. MM. Valude, et Renoud.

Gendarmerie Impériale.

Rue de la Porte Julien.

Poste aux lettres.

Mlle Millet, directrice.

Le bureau est ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

LEVÉES. — PARIS ET LES DÉPARTEMENTS.

1re levée, 3 h. 1/2 du soir. — 2e levée, 8 h. 1/2 du soir.

Il y a deux boîtes supplémentaires, une à l'entrée de l'Etablissement Thermal, du côté des sources, l'autre à l'angle de la rue Montaret ; grand nombre d'hôtels ont une boîte aux lettres.

DISTRIBUTIONS.

Il se fait trois distributions par jour : 1re 9 heures du matin ; 2e 1 h. 1/2 du soir ; 3e 9 heures du soir.

Hôpital militaire.

MM. Barthez, médecin en chef.
Bartoli, directeur, officier comptable.
Jochem, capitaine du génie.
Défour, garde du génie.

Hôpital civil.

Confié aux soins des sœurs de St-Vincent-de-Paul.
Médecin en chef : M. N....
Adjoint : M. Nicolas.

Cultes.

Eglise catholique romaine. Paroisse dans le vieux Vichy.

MM. Dupeyrat, curé.
Comte, vicaire.

Chapelle de l'hôpital civil, place Rosalie, desservie par les Lazaristes.

Eglise catholique réformée. Tous les dimanches, à midi, prières françaises, salle au-dessus du marché, place du Fatitot.

Prières anglaises : hôtel Guilliermen.

Instruction.

Pour les jeunes gens.

M. L. Enduran, rue de Paris. Leçons de latin d'Anglais et de Français.

M. Duclaux, instituteur privé, rue Bardiot.

Les Frères des écoles chrétiennes, Hôtel-de-Ville.

Instruction

Pour les jeunes filles.

Mme Leblanc, institutrice privée, passage Sandrier, rue de la Porte de France.

Les Sœurs de St-Vincent-de-Paul, à l'hôpital civil.

Musique.

Pianos et divers instruments : M. Gilles-Montel, rue de Nîmes.

Usine à Gaz

Pour le chauffage et l'éclairage des villes de Cusset et Vichy, située au lieu de Presle, sur la rive droite du Sichon, entre les deux villes.

Directeur-fondateur : M. Briand.

SERVICE DES CHEMINS DE FER.

Départ de Paris pour Vichy.

	1re 2e 3e cl.	1re classe.	1re 2e 3e cl.	1re classe.	1re 2e 3e cl.
PARIS. *Départs*	7 » m.	9 30 m.	6 » s.	8 25 s.	11 40 s.
VICHY. *Arrivées*	10 25 s.	8 25 s.	7 55 m.		midi 40

Départs de Vichy pour Paris.

	1. 2. 3. cl.	1. classe.	1. 2. 3 cl.	1. classe.
VICHY. *Départs*	4 35 m.	6 » m.	8 « m.	5 35 s.
PARIS. *Arrivées*	7 48 s.	5 11 s.	8 55 ou 10 54 s.	5 15 m. ou 10 18

Départs de Bordeaux pour Vichy.

	1. 2. 3. cl.	1. classe.	1. 2. 3. cl.
BORD. *Départs*	8 25 m.	8 25 m.	3 25 s.
VICHY. *Arrivées*	7 55 m.		midi 40

Départs de Vichy pour Bordeaux.

	1. classe.	1. 2. 3. cl.	1. classe.
VICHY. *Départs*	6 40 m.	midi 20	5 35 s.
BORD. *Arrivées*	4 43 m.	9 » m. ou 1 40 s.	6 17 s.

Départs de Marseille et Lyon pour Vichy.

	1. 2. 3. cl.	1. 2. 3. cl.	1. classe.	1. 2. 3. cl.
MARS^le^ *Départs*	9 15 s.	10 30 s.	10 » m.	7 40 m.
LYON. *Départs*	midi.	7 25 m.		10 35 s.
VICHY. *Arrivées*	8 55 s.	3 35 s.		7 55 m.

Départs de Vichy pour Lyon et Marseille.

	1. 2. 3. cl.	1. 2. 3 cl.	1. classe.	I. 2. 3. cl.
VICHY. *Départs*	4 35 m.	9 30 m.	1 15 s.	7 15 s.
LYON. *Arrivées*	1 25 s.	6 05 s.	10 05 s.	4 30 s.
MARS^le^ *Arrivées*	» »	8 06 m	6 35 m.	I. 2. 3. cl. 6 30 s. I. classe. 6 15 s.

Concurrence à la correspondance du chemin de fer.

Bureau chez M. MARIDET, place des Quatre-Chemins.

La voiture de St-Germain à Thiers passe à Vichy à 7 h. 1/4 du matin. — De Thiers à St-Germain passe à Vichy à 4 h. du soir.

La voiture de Gannat à Cusset passe à Vichy à midi 1/2. — De Cusset à Gannat passe à Vichy à 5 h. 1/2.

Voiture correspondant au chemin de fer tous les jours.

Bureau chez M. Rondepierre, confiseur, rue de l'hôpital.

De Cusset à Gannat, passe à Vichy à 9 h. 15 du mat.

De Gannat à Cusset, passe à Vichy à 6 h. 1/2 du soir.

Liste des Hôtels, Villas, Chalets et Maisons meublées.

HOTELS.

D'Allemagne, place du Fatitot.
Des Ambassadeurs, r. du Parc.
D'Angleterre, rue Batilliat.
Des Bains, r. Cunin-Gridaine.
Du Beaujolais, rue de Paris.
Bonnet, rue de Paris.
De Bordeaux, r. de Nismes.
Bresson, rue de Ballore.
Britannique, rue Lucas
Brousse, rue de Paris.
Burnol, rue Cunin-Gridaine.
Du Centre, rue de l'Hôpital.
Des Célestins, rue de Nismes.
Charmette, rue Lucas.
Du Château-d'Eau, rue de la Porte Julien.
De la Côte-d'Or, rue de Paris.
De la Couronne, r. de Nisme.
Dejoux, rue de Paris.
Dubessay, rue de Paris.
D'Espagne, rue de Paris.
De l'Europe, rue de Nisme.
De l'Etoile, rue du Pont.
Du Fatitot, place du Fatit ot.
Fressinet, rue de Paris,
Garon, rue de Ballore.
De Genève, rue de Nismes.
Givois-Prêtre, r. Cunin-Gridaine.
Guilliermen, r. Cunin-Gridaine
Du Hâvre, rue du Pont.
D'Italie, place des 4 Chemins.
St-James, place Rosalie.
De Londres, r. du Fatitot.
Du Louvre, rue de Nisme.
De Lyon, rue de Paris.

HOTELS.

De Marseille, rue de Nisme.
Maussant, rue de Ballore.
De Milan, rue de Nisme.
Mombrun, r. Cunin-Gridaine.
De Nantes, rue de Ballore.
De Nice, rue de Nisme.
Du Nord, rue de Paris.
D'Orient, rue de Nisme.
D'Orléans, rue de Nisme
De la Paix, rue du Parc.
De Paris, rue Cunin-Gridaine
Parisien, place Rosalie.
Du Parc, rue du Fatitot.
Au Petit Saint-Thomas, rue de l'Hôpital.
De la Porte de France, dans la rue de ce nom.
Des Princes, rue du Parc.
Ramin-Prêtre, place Rosalie.
De Reims, rue de Paris.
Du Rhône, rue de Paris.
De Rome, rue de Paris.
De Russie, rue du Pont.
Pavillon Sévigné, place de la Mairie.
Sornin-Bessay, rue Cunin-Gridaine.
Les Sources, rue du Pont.
De Suède, rue de Nisme.
De la Suisse, rue de Paris,
Des Thermes, rue du Parc.
De l'Union, rue du Pont.
(Grand) de l'Univers, r. de Paris
Velay, rue Cunin-Gridaine.

Villa de Belle Vue, quai des Célestins.
Chalets (les deux), rue du Pontillard.
Chalet-Prin, derrière l'hôpital militaire.
Maison du Chalet, place du Fatitot.

MAISONS MEUBLÉES.

Badoche, place de l'Eglise.
Baffiier-Bussonnet, r. de Paris
Ballutaud, rue de l'Hôpital.
Bassot, rue du Pont.
Barnichon, rue Lucas.
Batillat, rue de Nismes.
Baudon, (café des Arts) rue du Pont.
Beauparlant, rue de Paris.
Berthucat-Dionnet, r. de Paris
Blanchet, rue de la Laure.
Bonvin, rue de la Laure.
Bourgeon, place de l'Eglise.
Bournadet, rue de la Laure.
Bourrasset, rue du Pont.
Boudet, rue de la Laure.

Burnol Faure, rue de Nisme.
César, place des 4 Chemins.
Chabard, rue Verrier,
Chambonnier, rue d'Allier.
Chanlon aîné, r. de la Laure.
Chanlon Ebrard, r. de la Laure
Charasse, place du Fatitot.
Charbonnier, r. du Fatitot.
Charbottier, rue de la Laure.
Charnay-Givois, r. de Ballore
Charles Côné, place de la Fontaine aux Trois Cornets.
Charles Delaunay, r. d'Allier.
Chassaing-Dain, r. de Paris.
Chervin, rue de Nisme.
Chopard, passage des Célestins
Combes Desbrest, r. du Pont.
Cornil-Lebourg, r. de Ballore.
Collas, (café français), place des Quatre Chemins.
Collas-Vallery, place Rosalie.
Collin, rue Batillat.
Côte, place des 4 Chemins.
Côte père, place de la Fontaine aux Trois Cornets.
Veuve Daché, rue de la Laure.
Désarmagnac, r. de Ballore.
Desbrest-Sornin, place Rosalie
Deschatres, rue de la Chaume
Desfarges, rue d'Allier.
Ducros, rue de Paris.
Dufourt, rue de Nisme.
Durand, rue de Ballore.
Ve Favier, rue de l'Hôpital.
Favier fils, r. de Nismes.
Forestier, rue de la Porte de France.
Forge, r. de la Porte de France
Fressinet aîné, rue de Nisme.
Gamotot, r. de la P. de France
Garon père, r. de Ballore.
Givois-Prêtre, rue de Nismes.
Gonnard-Busson, rue de la Chaume.
Grangier, rue de l'Hôpital.
Grangier-Collas, r. de Nismes.
Grangier-Givois, r. de Nisme.
Gimet, rue de Ballore.
Guigon, rue de la Tour.
Jacquiot, r. de la P. de France
Jallat, rue de Paris.
Jardin, r. de la Porte de Fran
Kuhner, place du Fatitot.
Lacroix, passage des Célestins
Lallias, rue de la Porte Julien
Lamouroux, rue de l'Hôpital.
Laprugne-Bourrasset, place de la Marine.
Laroche-Potier, r. d'Allier.
Lebeuf-Roubeau, r. du Fatitot.
Lustrat-Busson, r. du Pont.
Mallat, rue de la Tour.
Maridet, place des 4 Chemins.
Marion, rue du Chalet.
Méchin père, rue de l'abbé de l'Arbre.
Méchin fils, rue du Pont.
Mériaud, rue d'Allier.

Michel-Gabriel, r. Lucas.
Moinet, rue de la Tour.
Morlat aîné, avenue du Roi.
Morlat jeune, avenue du Roi.
Noyel, rue d'Allier.
Noyer, place Rosalie.
Paput, place Rosalie.
Percepied, rue Lucas.
Perrin, rue de la Tour.
Radurier. rue de la Tour.
Randier-Lafond, r. de Nisme.
Randoin, rue de Nisme
Ravidat, place des 4 chemins.
Régnier-Busson, rue du Pont.
Roche-Cornil, rue d'Allier.
Roche-Marien, rue de Nisme.
Roux-Collas, rue du Fatitot.
Royer-Etienne, rue du Pontillard.
Salignat, rue de l'Hôpital.
Sandrier, r. de la P. de France
Secretin-Charmette, r. d'Allier.
Sève Antoine, rue d'Allier.
Soalhat-Poumier, rue de la Porte de France.
Veuve Sornin, r. Cunin-Gridᵉ
Talabart, rue de Paris.
Thiollier, place du Fatitot.
Vallerix, avenue du Roi.
Veuve Valude, r. de Nisme.
Verdier, rue Beauparlant.
Wasmer, rue du Parc.

COUTELLERIE.

GUERRE ET HUMBLOT,

Fabrique à Langres, médaille d'or et d'argent, décoré de la légion d'honneur. Succursale à Vichy, rue Cunin-Gridaine, Hotel Mombrun.

Cette maison a acquis à juste titre une renommée Européenne.

Quincaillerie.

VIEILLARD frères, près le nouvel Etablissement des bains Maison des tirs aux pistolets, tenue par Frédéric.

Rue Montaret, 41,

La Maison MANUEL et Cie de Paris, si avantageusement connue, a, pendant la saison, un magasin des mieux assortis en broderies, dentelles, lingeries, toiles, mouchoirs, bas et confections.

Fabriquant elle-même, rue des Ponts, à Nancy, elle vendra ses marchandises à des conditions exceptionnelles de bon marché.

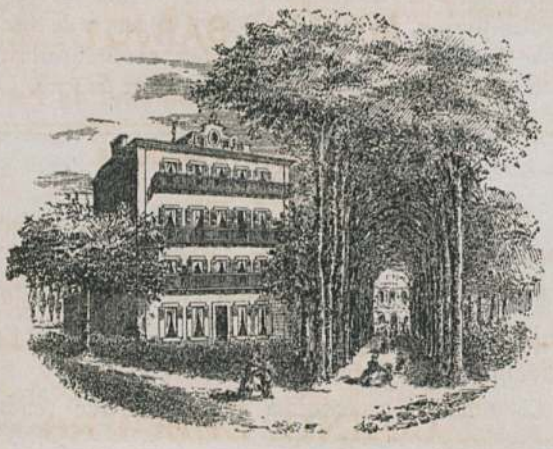

HOTEL DES AMBASSADEURS

ROUBEAU-PLACE.

Cet Hôtel est situé rue du Parc, au centre de toutes

les sources et près du grand Etablissement Thermal, il s'y réunit une société d'élite. Le luxe des décors et l'ameublement, l'exactitude et les soins du service, y rendent la *villégiature* agréable et solitaire. Magnifiques points de vue, l'un sur le Parc et l'autre sur les villas de la rive gauche de l'Allier.

Appartements pour famille à chaque étage, cheminées et cabinets de toilette dans chaque appartement, service particulier.

MAISON BARJOT

Près la place du Fatitot, au bout du Parc.

APPARTEMENTS MEUBLÉS.

Cette maison se recommande par son confort et sa bonne tenue. On y trouve un service particulier.

CORNIL-LEBOURG

Rue de Ballore.

Maison meublée, à la portée de l'Etablissement Thermal, des sources et de l'établissement hydrothérapique. Cette maison offre à MM. les étrangers tous les agréments désirables, à des prix modérés.

HOTEL DUBESSAY

RUE DE PARIS, 6.

Cet hôtel mérite à juste titre l'éloge dont on l'honore depuis très-longtemps. Les soins assidus et pleins de sollicitude, les appartements magnifiques, un salon somptueux, un très-beau jardin bien ombragé avec jeux d'agréments, lui ont valu et lui conservent toujours une grande et nombreuse clientèle.

Une vaste cour, une belle écurie et une remise sont attachés à l'hôtel.

HOTEL D'ITALIE

JOURDE, PLACE DES QUATRE CHEMINS.

Cette maison offre aux étrangers l'agrément d'être près de l'établissement des bains et des fontaines.

On y trouve un interprète de plusieurs langues.

——

This house offers to the strangers the agrement of being near the bathing-Establissement and the springs.

An interpreter of many languages is found there.

GRAND HOTEL DE LA PAIX

RUE DU PARC.

M. Laurent-Boisson a fait de cet hôtel une résidence princière. La sollicitude dont y sont entourés les étrangers, les admirables vues dont ils jouissent, soit sur le Parc ou sur les bords de l'Allier, ainsi que la proximité des Etablissements Thermaux et des sources, en font un délicieux séjour.

HOTEL DE PARIS

M. DURIN AINÉ.

Ce vaste hôtel jouit d'une réputation Européenne, toute l'élite des sociétés françaises et étrangères s'y donne rendez-vous depuis longues années, c'est en faire l'éloge le plus complet. Sorties sur le Parc et rue du Nisme.

HOTEL RAMIN-PRÊTRE.

Cet hôtel jouit d'une réputation méritée, il a deux is-

sues : l'une sur la place de l'hôpital, en face la source ; l'autre place du Fatitot. Un très beau jardin entre les deux hôtels donne aux appartements toute l'aération et toute la salubrité désirables. Les appartements sont richement meublés. La régularité et le confortable du service lui assurent une nombreuse et brillante clientèle. Service particulier pour famille.

HOTEL DE ROME.

DURIN JEUNE,

Rue de Paris.

HOTEL VELAY

TENU PAR M. GERMOT.

Cet hôtel situé devant le Parc, à proximité de l'Etablissement Thermal et des sources, le plus ancien de Vichy. Le service de table se fait à la volonté des étrangers et à toutes les heures.

BERNE

LIBRAIRE,

Hôtel de Paris, rue Cunin-Gridaine,

A VICHY.

ABONNEMENTS AUX LIVRES ET JOURNAUX.

Papeterie, Fournitures de Bureaux. — Dépôt de tous les livres de médecine sur Vichy, en vente ; Bibliothèque à 1 fr., 3 fr. et 3 fr. 50 le volume. — Livres de piété et autres. — Papiers à lettres avec Vues de Vichy, Guides et Albums.

Dépositaire de la Liste des Etrangers arrivés à Vichy.

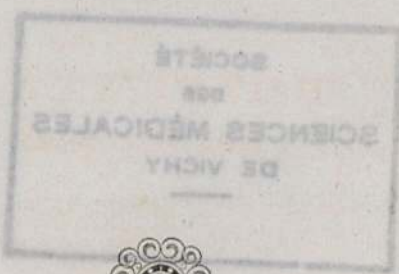

SOCIÉTÉ
DES
SCIENCES MÉDICALES
DE VICHY

CUSSET.
IMPRIMERIE DE Mme JOURDAIN.

CIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
de VICHY et des ENVIRONS

BM DE VICHY
114916 0044